

Commission of Inquiry into Certain Allegations
Respecting Business and Financial Dealings
Between Karlheinz Schreiber and
le très honorable Brian Mulroney



Commission d'enquête concernant les allégations
au sujet des transactions financières et
commerciales entre Karlheinz Schreiber et
le très honorable Brian Mulroney

Public Hearing

Audience publique

Commissaire

L'Honorable juge /
L'honorable Justice
Jeffrey James Oliphant

Commissaire

Held at:

Bytown Pavillion
Victoria Hall
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario

Thursday, April 23, 2009

Tenue à :

pavillion Bytown
salle Victoria
111, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)

le jeudi 23 avril 2009

APPEARANCES / COMPARUTIONS

M. Guy Pratte

Le très honorable Brian Mulroney

M^e François Grondin

M. Harvey W. Yaronsky, c.r.

M. Jack Hughes

M. A. Samuel Wakim, c.r.

M^{me} Kate Glover

M. Richard Auger

M. Karlheinz Schreiber

M. Paul B. Vickery

Procureur général du Canada

M. Yannick Landry

M^e Philippe Lacasse

M. Robert E. Houston, c.r.

M. Fred Doucet

M. Richard Wolson

Avocats de la Commission

M. Evan Roitenberg

M^{me} Nancy Brooks

M. Guiseppe Battista

M. Martin Lapner

M^{me} Sarah Wolson

M^{me} Amy Joslin-Besner

M^{me} Anne Chalmers

Greffière

M^{me} Mary O'Farrell

Employés de la Commission

M^{me} Gail Godbout

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Hearing commences at 9:50 a.m. / L'audience débute à 9 h 50	1753
Affirmed: William Kaplan Déclaration solennelle : William Kaplan	1754
Examination by Mr. Wolson / interrogatoire par Me Wolson	1755
Recess taken at 10:55 a.m. / Suspension à 10 h 55 Hearing resumes at 11:10 a.m. / Reprise à 11 h 10	1811
Recess taken at 12:05 p.m. / Suspension à 12 h 05 Hearing resumes at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h 00	1869
Examination by Mr. Pratte / interrogatoire par Me Pratte	1875
Examination by Mr. Auger / interrogatoire par Me Auger	1953
Examination by Mr. Vickery / interrogatoire par Me Vickery	1957
Recess taken at 3:30 p.m. / Suspension à 15 h 30 Hearing resumes at 3:52 p.m. / Reprise à 15 h 52	1961
Affirmed: Paul Terrien Déclaration solennelle : Paul Terrien	1961
Examination by Mr. Battista / Interrogatoire par Me Battista	1962
Examination by Mr. Auger / interrogatoire par Me Auger	1990
Hearing adjourns at 4:26 a.m. / L'audience est ajournée à 16 h 26	2000

EXHIBITS / PIÈCES JUSTIFICATIVES

No.	Description	PAGE
P-25	Cahier intitulé <i>Mr. William Kaplan's testimony</i>	1758
	(Documents à l'appui du témoignage de M. William Kaplan)	1758
E	Résumé des notes de l'entrevue de William Kaplan, menée le 3 mars 2009 par M ^e Wolson et M ^{me} Brooks	1759
P-26	Déclaration, datée du 20 novembre 1995, avec traduction non officielle, déposée à la Cour supérieure du Québec	1872
P-27	Article du <i>Globe and Mail</i> paru le 20 novembre 1995	1872
P-26A	Déclaration datée du 20 novembre 1995 déposée à la Cour supérieure du Québec,	1873
P-28	Pièce au soutien du témoignage de monsieur Paul Terrien	1961

1 Ottawa, Ontario / Ottawa (Ontario)
2 --- Upon commencing on Thursday, April 23, 2009
3 at 9:50 a.m. / L'audience débute le jeudi
4 23 avril 2009 à 9 h 50

5 18198 COMMISSAIRE OLIPHANT: Bonjour
6 maîtres. Veuillez vous asseoir.

7 18199 Avant de vous laisser la parole,
8 maître Wolson, je veux présenter des excuses aux
9 personnes qui sont ici pour le retard que nous avons
10 pris ce matin. Il semble que nous ayons encore une fois
11 un problème avec M. Brisson, le greffier, qui ne s'est
12 pas présenté et qui n'a pas téléphoné. Cela m'inquiète
13 un peu, compte tenu de son état de santé.

14 18200 Comme le savent les avocats, l'heure
15 fixée pour le début de l'audience est 9 h 30, et
16 j'entends commencer à 9 h 30 à moins qu'il y ait une
17 bonne raison de ne pas le faire.

18 18201 Avant que M. Kaplan fasse une
19 déclaration solennelle, j'aimerais annoncer aux
20 personnes rassemblées ici la liste des témoins que nous
21 entendrons la semaine prochaine.

22 18202 Lundi, le 27 avril, il est prévu
23 d'entendre le témoignage de Fred Doucet, ainsi que le
24 mardi 28 avril.

25 18203 Le mercredi, nous prévoyons une

1 audience avec l'ancienne première ministre,
2 Kim Campbell, et aussi Perrin Beatty.

3 18204 Le jeudi 30 avril, nous entendrons,
4 dans le cadre de l'enquête, les témoignages de
5 Lowell Murray et Norman Spector.

6 18205 En principe, il n'y aura pas
7 d'audience les vendredis à moins que nous ayons une
8 raison d'en tenir.

9 18206 Voilà pour la liste des témoins de la
10 semaine prochaine.

11 18207 Monsieur Kaplan, j'ai cru comprendre
12 que vous souhaitez faire une déclaration solennelle?

13 18208 M. KAPLAN: Oui.

14 18209 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je vous invite
15 à vous lever, monsieur Kaplan.

16 AFFIRMED: WILLIAM KAPLAN

17 DÉCLARATION SOLENNELLE : WILLIAM KAPLAN

18 18210 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci beaucoup.

19 18211 Oui, Maître Yarosky...?

20 18212 M^e YAROSKY: Monsieur le commissaire,
21 avant que vous commenciez, puis-je seulement -- et j'en
22 ai parlé à Me wolson.

23 18213 Je pense exprimer l'avis de tous, et
24 probablement de tous les avocats qui sont ici. Je
25 voulais seulement dire combien nous avons tous été

1 heureux d'entendre la nouvelle de la libération de
2 M Robert Fowler et de M. Louis Guay.

3 18214 Puisque le nom de Fowler a été
4 mentionné ici à maintes reprises, je pensais approprié
5 d'exprimer ce sentiment.

6 18215 COMMISSAIRE OLIPHANT: Eh bien,
7 certainement. Je le partage comme, j'en suis sûr, tous
8 les Canadiens.

9 18216 Merci beaucoup, maître Yarosky.

10 18217 Maître Wolson...?

11 EXAMINATION: WILLIAM KAPLAN BY ME WOLSON /
12 INTERROGATOIRE : WILLIAM KAPLAN PAR M^e WOLSON

13 18218 M^e WOLSON: Bonjour, monsieur le
14 commissaire.

15 18219 Bonjour, monsieur Kaplan. Je vous
16 remercie d'être ici ce matin.

17 18220 Vous êtes avocat.

18 18221 M. KAPLAN: C'est exact.

19 18222 M^e WOLSON: Et vous êtes membre du
20 Barreau du Haut-Canada?

21 18223 M. KAPLAN: C'est juste.

22 18224 M^e WOLSON: Vous avez été admis au
23 barreau en 19 -- était-ce 1985?

24 18225 M. KAPLAN: C'est bien cela.

25 18226 M^e WOLSON: Et vous pratiquez le droit

- 1 en Ontario?
- 2 18227 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 3 18228 M^e WOLSON: Et vous pratiquez dans le
4 domaine de l'arbitrage des conflits de travail, de
5 l'emploi et de la médiation?
- 6 18229 M. KAPLAN: C'est exact.
- 7 18230 M^e WOLSON: Vous êtes historien et
8 titulaire d'une maîtrise en histoire?
- 9 18231 M. KAPLAN: Oui.
- 10 18232 M^e WOLSON: Et aussi d'un doctorat en
11 droit, dans le domaine de l'histoire du droit?
- 12 18233 M. KAPLAN: C'est exact.
- 13 18234 M^e WOLSON: Vous êtes l'auteur de
14 plusieurs ouvrages, dont deux en particulier, qui
15 concernent en partie M. Mulroney?
- 16 18235 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 18236 M^e WOLSON: Le premier, qui a été
18 publié en 1998 --
- 19 18237 M. KAPLAN: C'est juste.
- 20 18238 M^e WOLSON: -- est intitulé
21 *Presumed Guilty*--
- 22 18239 M. KAPLAN: C'est bien cela.
- 23 18240 M^e WOLSON: -- *The Airbus Affair*?
- 24 18241 Oui, maître.
- 25 18242 M^e WOLSON: Et le deuxième ouvrage,

1 celui auquel je m'intéresse le plus ici, ce matin, est
2 intitulé *A Secret Trial: Brian Mulroney and the Public*
3 *Trust*.

4 18243 M. KAPLAN: C'est exact.

5 18244 M^e WOLSON: Dans le premier livre, en
6 dépit de reportages d'autres journalistes, vous
7 défendiez M. Mulroney et le déclariez innocent des
8 allégations énoncées dans la lettre rogatoire?

9 18245 M. KAPLAN: C'est exact.

10 18246 M^e WOLSON: Dans la préface du deuxième
11 livre, *A Secret Trial*, on lit que vous avez obtenu la
12 collaboration de l'ancien premier ministre,
13 M. Mulroney.

14 18247 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 18248 M^e WOLSON: Et vous avez joui, lit-on,
16 d'un accès sans précédent et illimité à ses dossiers.

17 18249 M. KAPLAN: C'est bien cela.

18 18250 M^e WOLSON: Je présume que vous avez
19 passé beaucoup de temps à vous entretenir avec
20 M. Mulroney?

21 18251 M. KAPLAN: C'est exact.

22 18252 M^e WOLSON: En préparation du deuxième
23 livre, *A Secret Trial*, je crois comprendre que vous
24 avez eu plusieurs entrevues avec M. Mulroney.

25 18253 M. KAPLAN: Oui, maître.

- 1 18254 M^e WOLSON: Vous vous êtes aussi
2 reporté à des entrevues que vous aviez eues avec lui
3 antérieurement?
- 4 18255 M. KAPLAN: C'est exact.
- 5 18256 M^e WOLSON: Vous avez eu plusieurs
6 entrevues avec M. Schreiber?
- 7 18257 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 8 18258 M^e WOLSON: Ainsi qu'avec Luc Lavoie?
- 9 18259 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 10 18260 M^e WOLSON: Vous avez également parlé à
11 un certain M. MacAdam?
- 12 18261 M. KAPLAN: C'est juste.
- 13 18262 M^e WOLSON: Les entrevues que vous
14 avez menées, celles dont nous venons de parler, vous
15 y preniez des notes?
- 16 18263 M. KAPLAN: C'est exact.
- 17 18264 M^e WOLSON: Les notes sont ici
18 aujourd'hui.
- 19 18265 Le moment serait bien choisi pour
20 déposer comme pièces justificatives les documents à
21 l'appui du témoignage de M. Kaplan. Ils peuvent être
22 déposés, je crois, avec le consentement de toutes les
23 parties, et j'aimerais qu'ils constituent la pièce
24 suivante, s'il vous plaît.
- 25 18266 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord,

1 alors. Par consentement, les notes qu'a prises
2 M. Kaplan seront acceptées et porteront le numéro de
3 pièce P-25.

4 PIÈCE N° P-25: Cahier intitulé
5 *Documents in support of Mr.*
6 *William Kaplan's testimony*
7 (Documentation à l'appui du
8 témoignage de M. William Kaplan)

9 18267 M^e WOLSON: J'aimerais aussi déposer,
10 aux fins d'identification seulement, un résumé de
11 l'essentiel de l'entrevue de M. Kaplan que j'ai menée
12 en collaboration avec M^{me} Brooks, ma collègue, le 3 mars
13 2009 à Toronto.

14 18268 COMMISSAIRE OLIPHANT: Quel est le
15 numéro de la pièce, je vous prie? Ce sera une lettre.

16 18269 La pièce E , pour identification,
17 sera donc le résumé de l'entrevue.

18 PIÈCE E pour Identification:
19 Résumé des notes de l'entrevue
20 de William Kaplan, menée le
21 3 mars 2009 par M^e wolson et
22 M^{me} Brooks

23 18270 COMMISSAIRE OLIPHANT: Peut-être,
24 juste avant que vous commenciez, devrais-je souligner
25 la présence de Peter Jacobsen, qui est avocat --

1 18271 M^e WOLSON: J'allais justement le
2 faire.

3 18272 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je connais
4 M. Jacobsen par le travail que j'ai fait au Conseil
5 judiciaire sur les médias dans les tribunaux.
6 Bienvenue, monsieur Jacobsen.

7 18273 M. JACOBSEN: Je vous remercie.

8 18274 M^e WOLSON: Vous m'avez pris les mots
9 des lèvres.

10 18275 COMMISSAIRE OLIPHANT: J'en suis
11 désolé.

12 18276 M^e WOLSON: J'allais alors vous
13 interroger sur vos notes, qui sont maintenant la pièce
14 suivante au dossier de l'affaire qui fait l'objet de la
15 présente procédure.

16 18277 Ce sont là des notes que vous avez
17 prises après les diverses entrevues avec les
18 intéressés?

19 18278 M. KAPLAN: Dans certains cas, elles
20 ont été prises pendant les entrevues et dans d'autres,
21 après celles-ci.

22 18279 M^e WOLSON: Et à ce que je comprends,
23 si elles étaient prises après, vous pouviez les dicter
24 et votre adjointe les transcrivait -- c'était l'une des
25 méthodes employées.

1 18280 M. KAPLAN: Oui, maître.

2 18281 M^e WOLSON: Ou vous les tapiez
3 vous-mêmes?

4 18282 M. KAPLAN: Cela arrivait aussi. À une
5 ou deux occasions, alors que je n'avais pas mon
6 dictaphone sous la main, j'ai laissé à mon adjointe un
7 message vocal avec l'entrevue, et elle transcrivait le
8 message.

9 18283 M^e WOLSON: Et j'aimerais vous
10 interroger sur la précision de vos notes.

11 18284 Que pouvez-vous dire au commissaire
12 Oliphant au sujet de la précision de vos notes?

13 18285 M. KAPLAN: Eh bien, je les pense
14 généralement assez précises.

15 18286 M^e WOLSON: Vous avez pris des mesures
16 pour en assurer la précision?

17 18287 M. KAPLAN: J'étais conscient de
18 l'importance pour tout le monde des questions sur
19 lesquelles je faisais mes recherches. J'étais aussi
20 conscient de la possibilité d'un procès subséquent, et
21 je me suis efforcé de prendre des notes précises.

22 18288 M^e WOLSON: Dans l'entrevue que nous
23 avons eue avec vous, qui est réduite à la pièce E aux
24 fins d'identification, que vous avez vue, au troisième
25 paragraphe de la première page - je vous demande

1 seulement de le confirmer -- vous dites ceci:

2 « ... les notes que renferme le

3 dossier sont un compte rendu

4 exact de ses entretiens avec

5 Brian Mulroney. »

6 [Traduction du texte lu]

7 18289 M. KAPLAN: Excusez-moi, maître, mais

8 où voyez-vous cela?

9 18290 M^e WOLSON: C'est la pièce E. Je me

10 demande si --

11 18291 M. KAPLAN: Je ne pense pas l'avoir,

12 maître.

13 18292 M^e WOLSON: D'accord. Permettez-moi de

14 vous lire ceci, alors, et vous pourrez vérifier si je

15 vous le lis correctement :

16 M. Kaplan a déclaré que:

17 « ... les notes que renferme le

18 dossier sont un compte rendu

19 exact de ses entretiens avec

20 Brian Mulroney. »

21 18293 Est-ce une déclaration véridique?

22 18294 M. KAPLAN: Oui, maître.

23 18295 M^e WOLSON: Et j'ajouterais, bien que

24 ce ne soit pas dans votre résumé, que vous en diriez

25 autant de vos entretiens avec M. Schreiber et

- 1 M. Lavoie?
- 2 18296 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 3 18297 M^e WOLSON: Vous dites, et encore une
4 fois je vais lire ce que vous avez écrit, que vous
5 étiez :
- 6 « ... sensible à l'importance du
7 fait que ses notes reproduisent
8 avec précision les discussions
9 tenues. »
- 10 [Traduction du texte lu]
- 11 18298 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 12 18299 M^e WOLSON: Je m'intéresse, alors, à
13 l'onglet 1 de la pièce.
- 14 18300 C'est une entrevue que vous avez eue
15 avec M. Mulroney, paraît-il, le 2 décembre 1997.
- 16 18301 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 18302 M^e WOLSON: À ce moment-là, vous
18 n'envisagiez pas d'écrire un second livre sur
19 M. Mulroney?
- 20 18303 M. KAPLAN: Je travaillais à mon
21 premier livre.
- 22 18304 M^e WOLSON: Donc, ce sont ici des
23 notes d'une entrevue que vous avez eue avec M. Mulroney
24 en préparation de votre premier livre, *Presumed Guilty*?
- 25 18305 M. KAPLAN: C'est exact.

- 1 18306 M^e WOLSON: L'entrevue portait en
2 général sur le moment où M. Mulroney a été mis au
3 courant de la lettre rogatoire?
- 4 18307 M. KAPLAN: Eh bien, c'est sur ce
5 sujet qu'a commencé l'entrevue.
- 6 18308 M^e WOLSON: Oui.
- 7 18309 M. KAPLAN: C'est une entrevue qui a
8 porté sur de nombreux sujets, et qui a duré plusieurs
9 heures.
- 10 18310 M^e WOLSON: D'accord. Et cette entrevue
11 s'est déroulée à son domicile?
- 12 18311 M. KAPLAN: C'est exact.
- 13 18312 M^e WOLSON: Je crois comprendre, avant
14 que nous allions beaucoup plus loin que vous aviez --
15 le personnage vous était sympathique?
- 16 18313 M. KAPLAN: Absolument.
- 17 18314 M^e WOLSON: Vous l'aviez rencontré à de
18 nombreuses reprises dans le cadre de la préparation de
19 votre premier livre?
- 20 18315 M. KAPLAN: Je lui ai parlé plus
21 souvent que je ne l'ai rencontré, en fait.
- 22 18316 M^e WOLSON: Et vous trouviez que
23 c'était un homme tout à fait charmant et honnête?
- 24 18317 M. KAPLAN: Je l'ai trouvé
25 sympathique, courtois, intelligent, amical.

- 1 18318 M^e WOLSON: Et vous avez eu avec lui un
2 excellent rapport?
- 3 18319 M. KAPLAN: Je le pense.
- 4 18320 M^e WOLSON: Oui.
- 5 18321 M. KAPLAN: Lors de cette première
6 entrevue, il parle brièvement de M. Schreiber.
- 7 18322 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 8 18323 M^e WOLSON: Vous le verrez à la
9 première page de l'entrevue, à la deuxième ligne.
- 10 18324 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 11 18325 M^e WOLSON: Il dit :
- 12 « Je connaissais Schreiber de
13 façon marginale. » [Traduction
14 du texte lu]
- 15 18326 M. KAPLAN: C'est exact.
- 16 18327 M^e WOLSON:
- 17 « Il était, dans mon esprit,
18 associé au Parti progressiste
19 conservateur de l'Alberta. C'est
20 tout ce que je savais de lui, je
21 savais qui il était, et qu'il
22 avait été mêlé au projet Bear
23 Head. »
- 24 [Traduction du texte lu]
- 25 18328 M. KAPLAN: C'est juste.

- 1 18329 M^e WOLSON: À l'époque ce commentaire,
2 je suppose, vous a semblé anodin.
- 3 18330 M. KAPLAN: Eh bien, à l'époque,
4 j'étais convaincu, à la lumière des recherches que
5 j'avais faites jusque-là, que ce commentaire était
6 conforme aux faits.
- 7 18331 M^e WOLSON: Vous étiez au courant,
8 c'était en 1997, que M. Mulroney avait intenté une
9 poursuite contre le gouvernement canadien?
- 10 18332 M. KAPLAN: Je le savais.
- 11 18333 M^e WOLSON: Il avait fait l'objet d'un
12 interrogatoire préalable?
- 13 18334 M. KAPLAN: C'est exact.
- 14 18335 M^e WOLSON: Ou son équivalent au
15 Québec.
- 16 18336 Et vous aviez, à ce que je sache, lu
17 la transcription de l'interrogatoire?
- 18 18337 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 19 18338 M^e WOLSON: Sans entrer dans les
20 détails de l'interrogatoire, vous avez trouvé la
21 réponse qu'il vous a donnée -- ou la déclaration qu'il
22 vous a faite le 2 décembre 1997, soit:
- 23 « Je connaissais Schreiber de
24 façon marginale. »
- 25 18339 Vous avez estimé que cela était

1 conforme à ce qu'il avait affirmé à l'enquêteur lors de
2 l'interrogatoire?

3 18340 M^e WOLSON: Oui, maître. Mais il
4 y avait plus que cela.

5 18341 M^e WOLSON: J'y arriverai dans un petit
6 moment, parce que je vais vous poser quelques questions
7 sous peu au sujet d'entretiens que vous avez eus avec
8 M. Mulroney et de questions que vous n'avez pas posées
9 pour une raison particulière.

10 18342 Mais me tromperais-je si je disais
11 qu'en 1997, quand il vous a dit connaître M. Schreiber
12 de façon marginale, cela correspondait à ce que vous
13 aviez lu dans la transcription de l'interrogatoire?

14 18343 M. KAPLAN: C'est juste, maître. Et il
15 me semble que c'est plus tard lors de cet entretien, ou
16 lors d'un autre entretien que M. Mulroney m'a dit avoir
17 annulé le projet Bear Head et que celui-ci n'avait pas
18 été de l'avant.

19 18344 M^e WOLSON: D'accord.

20 18345 M. KAPLAN: C'était un autre fait
21 cohérent.

22 18346 M^e WOLSON: Bon. À la page 4 de
23 l'entrevue, environ quatre pages après le début --
24 elles ne sont pas numérotées, mais elle commence par
25 « Schreiber était mêlé au projet

1 Bear Head. »
2 [Traduction du texte lu]
3 18347 M. KAPLAN: Oui, maître.
4 18348 M^e WOLSON: Vous le voyez?
5 18349 M. KAPLAN: Oui, maître.
6 18350 M^e WOLSON:
7 « Je le savais parce que je
8 correspondais avec lui et je
9 l'avais rencontré. Je savais
10 qu'il essayait de conclure
11 l'affaire. Mais je ne savais
12 absolument pas qu'il avait quoi
13 que ce soit à voir avec
14 Airbus. »
15 [Traduction du texte lu]
16 18351 C'est ce que je lis.
17 18352 M. KAPLAN: C'est exact.
18 18353 M^e WOLSON: D'accord.
19 18354 D'après ce que vous avez compris de
20 l'interrogatoire, M. Mulroney y avait répondu qu'il
21 n'avait pas tellement de rapports avec M. Schreiber?
22 18355 M. KAPLAN: Ce n'était pas seulement
23 ce que j'avais compris, mais un fait. Il a affirmé le
24 connaître, l'avoir rencontré pour prendre un café une
25 fois ou deux, mais il n'avait jamais eu de rapports

1 d'affaires avec lui.

2 18356 M^e WOLSON: D'accord. Il n'avait jamais
3 eu de rapports d'affaires avec lui?

4 18357 M. KAPLAN: C'est cela.

5 18358 M^e WOLSON: Alors quand il vous a dit,
6 en 1997, le 2 décembre, qu'il le connaissait de façon
7 marginale, tout cela concordait --

8 18359 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18360 M^e WOLSON: -- dans votre esprit avec
10 ce que vous saviez d'après l'interrogatoire et tout ce
11 que vous pouviez savoir d'autre?

12 18361 M. KAPLAN: Oui, maître.

13 18362 M^e WOLSON: Et à ce moment-là, alors,
14 cette déclaration n'était qu'un fait qui ne vous a
15 absolument pas consterné?

16 18363 M. KAPLAN: Absolument pas, et nous
17 avons très peu parlé de ce sujet par la suite.

18 18364 M^e WOLSON: D'accord.

19 18365 Avant de passer à d'autres entrevues
20 que vous avez eues avec M. Mulroney, j'aimerais vous
21 inviter à aller à l'onglet 17, si vous le voulez bien.

22 18366 À l'onglet 17 se trouve une
23 conversation que vous avez eue avec Philip Mathias.

24 18367 M. KAPLAN: C'est exact.

25 18368 M^e WOLSON: Qui est Philip Mathias?

- 1 18369 M. KAPLAN: Il était -- je ne sais pas
2 exactement s'il était encore reporter pour le *National*
3 *Post* le 15 mars 2001, mais il était journaliste et
4 publiait des articles dans le *National Post* jusqu'à
5 environ cette époque.
- 6 18370 M^e WOLSON: D'accord. Et apparemment,
7 d'après votre entrevue, celle-ci commence avec :
8 « une discussion générale sur le
9 reportage de la veille au soir à
10 l'émission *The Fifth Estate*. »
11 [Traduction du texte lu]
- 12 18371 M. KAPLAN: C'est juste.
- 13 18372 M^e WOLSON: C'est le 15 mars 2001 et je
14 peux vous dire qu'un reportage avait été diffusé dans
15 le cadre de l'émission *The Fifth Estate* le
16 14 mars 2001, principalement au sujet de MBB, la vente
17 d'hélicoptères.
- 18 18373 M. KAPLAN: D'accord.
- 19 18374 M^e WOLSON: Vous avez ensuite parlé de
20 renseignements que M. Mathias avait obtenus d'une
21 source quelconque.
- 22 18375 M. KAPLAN: C'est exact.
- 23 18376 M^e WOLSON: De manière générale, il
24 vous a dit que M. Schreiber avait donné de l'argent à
25 M. Mulroney.

1 18377 M. KAPLAN: C'est bien cela.

2 18378 M^e WOLSON: Vous lui avez parlé de
3 l'interrogatoire préalable de M. Mulroney et des
4 réponses qu'il avait fournies.

5 18379 M. KAPLAN: C'est juste.

6 18380 M^e WOLSON: Et je présume que vous avez
7 parlé du fait que M. Mulroney avait dit ne pas avoir eu
8 de relations d'affaires avec M. Schreiber?

9 18381 M. KAPLAN: Je ne peux pas me rappeler
10 les détails de notre conversation.

11 18382 M^e WOLSON: D'accord. Vous inscrivez
12 néanmoins dans vos notes, à la sixième ligne environ,
13 que vous avez parlé avec Mulroney de l'interrogatoire
14 préalable « ... et dit qu'il n'a jamais eu de relations
15 d'affaires avec Schreiber... » [Traduction du texte lu]

16 18383 M. KAPLAN: Oui, maître.

17 18384 M^e WOLSON: Vous avez donc parlé de la
18 réponse qu'il avait donnée lors de son interrogatoire?

19 18385 M. KAPLAN: Je ne peux vraiment pas me
20 rappeler si nous avons parlé de la réponse précise que
21 j'avais reçue - que je n'avais jamais reçue -- je
22 regrette, je me perds un peu - que j'avais reçue --
23 c'est à quelle ligne?

24 18386 Je n'ai jamais eu de relations
25 d'affaires avec Schreiber.

- 1 18387 M^e WOLSON: D'accord.
- 2 18388 M. KAPLAN: Je ne sais pas si nous
3 avons cité la phrase exacte.
- 4 18389 M^e WOLSON: C'est bon.
- 5 18390 M. KAPLAN: Il est certain que nous
6 avons discuté du témoignage qu'il a rendu lors de son
7 interrogatoire portant sur sa relation avec
8 M. Schreiber.
- 9 18391 M^e WOLSON: Et ce que vous avez écrit
10 là, environ à la sixième ligne, est au sujet du
11 témoignage de Mulrone y lors de l'interrogatoire.
- 12 18392 M. KAPLAN: C'est exact.
- 13 18393 M^e WOLSON: D'accord. Vous avez appris
14 que M. Mathias avait écrit un article sur M. Mulrone y
15 selon lequel celui-ci aurait reçu de l'argent de
16 M. Schreiber et qu'il n'était pas -- il n'était pas
17 publié dans le journal, le *Post*, pour lequel
18 travaillait M. Mathias.
- 19 18394 M. KAPLAN: C'est exact.
- 20 18395 M^e WOLSON: Je présume qu'après cette
21 discussion avec lui, vous avez commencé à faire vos
22 propres recherches à un moment donné pour en savoir
23 plus sur le sujet?
- 24 18396 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 25 18397 M^e WOLSON: Et à ce propos, vous avez

1 parlé -- et je vous invite à voir l'onglet. Vous avez
2 parlé à un certain M. Luc Lavoie.

3 18398 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18399 M^e WOLSON: L'onglet 15, si vous voulez
5 bien.

6 18400 Vous avez parlé à M. Lavoie le
7 4 janvier 2002.

8 18401 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18402 M^e WOLSON: Maintenant, après cette
10 conversation avec M. Mathias sur le fait que
11 M. Schreiber aurait donné de l'argent à M. Mulroney, je
12 suppose que vous avez tout d'abord été sceptique?

13 18403 M. KAPLAN: Oui, maître.

14 18404 M^e WOLSON: Vous aviez, après tout,
15 écrit un livre qui défendait M. Mulroney.

16 18405 M. KAPLAN: C'est exact.

17 18406 M^e WOLSON: Alors quand vous avez
18 entendu l'allégation selon laquelle il aurait reçu de
19 l'argent de M. Schreiber, cela allait à l'encontre de
20 vos convictions.

21 18407 M. KAPLAN: J'étais assez étonné.

22 18408 M^e WOLSON: Et, comme je l'ai déjà dit,
23 vous avez commencé à parler à des gens et à faire votre
24 propre enquête.

25 18409 M. KAPLAN: C'est --

- 1 18410 M^e WOLSON: À faire votre propre
2 examen.
- 3 18411 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 4 18412 M^e WOLSON: Vous avez parlé à M. Lavoie
5 le 4 janvier 2002 et vous l'avez interrogé au sujet de
6 ce qu'il avait entendu?
- 7 18413 M. KAPLAN: C'est exact.
- 8 18414 M^e WOLSON: Vous l'avez interrogé sur
9 le fait que M. Mulroney aurait reçu de l'argent de
10 M. Schreiber?
- 11 18415 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 12 18416 M^e WOLSON: Il vous a dit, M. Lavoie --
13 et qui est M. Lavoie, à votre connaissance?
- 14 18417 M. KAPLAN: Eh bien, M. Lavoie était
15 le porte-parole de M. Mulroney dans le cadre de
16 l'instance en 1995, 1996 et 1997.
- 17 18418 M^e WOLSON: Et alors...?
- 18 18419 M. KAPLAN: Il avait longtemps été
19 l'adjoint de M. Mulroney et occupait ces fonctions
20 quand M. Mulroney était premier ministre et il avait
21 travaillé avec M. Mulroney à Québecor.
- 22 18420 M^e WOLSON: D'accord. Vous avez écrit
23 ce qui suit :
- 24 « Il m'a dit...»
- 25 [Traduction du texte lu]

1 18421 C'est M. Lavoie qui vous a dit:
2 « ... qu'il ne pensait pas que
3 que j'avais déjà directement
4 demandé à Mulroney s'il avait
5 reçu de l'argent de
6 Karl Heinz Schreiber. »
7 [Traduction du texte lu]
8 18422 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.
9 18423 COMMISSAIRE OLIPHANT: Excusez-moi, où
10 est-ce?
11 18424 M^e WOLSON: C'est la première ligne de
12 l'onglet 15.
13 « Il m'a suggéré de vérifier mes
14 notes à ce sujet.»
15 18425 M. KAPLAN: Oui, maître.
16 18426 M^e WOLSON: Est-ce que vous aviez, à
17 votre connaissance, demandé à M. Mulroney s'il avait
18 reçu de l'agent de M. Schreiber quand vous prépariez le
19 premier livre?
20 18427 M. KAPLAN: Non, maître.
21 18428 M^e WOLSON: Pourquoi pas?
22 18429 M. KAPLAN: Vous savez, maître Wolson,
23 c'est quelque chose à quoi j'ai longuement réfléchi, et
24 il y a une raison; elle est un peu complexe, alors je
25 vous demande de bien vouloir me suivre un moment.

- 1 18430 M^e WOLSON: Je vous en prie...?
- 2 18431 M. KAPLAN: La lettre rogatoire, qui a
3 été envoyée en Suisse en 1995, accusait M. Mulroney,
4 M. Schreiber et M. Moores d'avoir participé à un
5 complot criminel visant à frauder la population du
6 Canada de millions de dollars.
- 7 18432 Elle précisait la nature de ce
8 complot en faisant mention de trois transactions
9 distinctes, dont deux ne relèvent pas du mandat, à ce
10 que j'ai compris, de la présente commission, mais l'une
11 d'elles en relève, soit le projet Bear Head.
- 12 18433 La lettre rogatoire déclarait sans
13 équivoque que M. Mulroney avait -- la lettre faisait
14 mention d'un informateur secret -- reçu des paiements
15 pour le transfert du projet Bear Head.
- 16 18434 C'est ce que disait la lettre
17 rogatoire. C'était la lettre rogatoire à laquelle
18 M. Mulroney avait réagi en intentant une poursuite
19 contre les Canadiens pour 50 millions de dollars.
- 20 18435 Si vous regardez sa déclaration
21 relative à cette transaction -- et j'en ai apporté une
22 copie ici à votre intention, si vous ne l'avez pas déjà
23 présentée. Dans sa déclaration, M. Mulroney dit n'avoir
24 jamais reçu les sommes mentionnées, y compris les
25 sommes pour le projet Bear Head -- et je cite M.

1 Mulroney -- « sous aucune forme, de qui que ce soit »

2 [Traduction du texte lu].

3 18436 M^e WOLSON: Et vous tirez cela de sa
4 déclaration?

5 18437 M. KAPLAN: C'est cela, celle dans
6 laquelle il intente une poursuite contre les Canadiens
7 pour 50 millions de dollars.

8 18438 M^e WOLSON: Et où cela se trouve-t-il
9 dans la déclaration?

10 18439 M. KAPLAN: C'est à la page 5 de la
11 traduction que M. Mulroney a fournie quand il a lancé
12 la poursuite civile.

13 18440 Alors, il y avait cette raison.
14 M. Mulroney a dit dans sa déclaration, au sujet de la
15 transaction relative à Bear Head, qu'il n'avait jamais
16 reçu le moindre sou « de qui que ce soit », comme on
17 dit. Mais il n'y avait pas que cela, maître Wolson. À
18 peu près à la même époque où M. Mulroney a fait la
19 déclaration disant qu'il n'avait jamais reçu d'argent
20 de qui que ce soit, M^e Yarosky, qui est l'avocat au
21 criminel de M. Mulroney, et qui est ici aujourd'hui, a
22 déclaré au *Globe and Mail* le 18 novembre 1995 que
23 M Mulroney n'avait jamais reçu le moindre sou de qui
24 que ce soit.

25 18441 Alors, nous avons une déclaration

1 dans laquelle il dit n'avoir jamais reçu le moindre sou
2 de qui que ce soit, et nous avons M^e Yarosky, son
3 avocat au criminel, qui affirme qu'il n'a jamais reçu
4 le moindre sou de qui que ce soit.

5 18442 En même temps, M^e Wakim, un autre de
6 ses avocats qui est aussi ici aujourd'hui, a dit à la
7 CBC -- et je cite --

8 18443 M^e WOLSON: D'où tirez-vous cette
9 citation?

10 18444 M. KAPLAN: De mon livre, à la
11 page 13.

12 18445 M^e WOLSON: *A Secret Trial* ?

13 18446 M. KAPLAN: Oui, maître.

14 « Mulroney n'a jamais rencontré
15 ce type, Schreiber. Mulroney ne
16 connaît même pas Schreiber.
17 Moores a peut-être amené
18 Schreiber à une fête, mais c'est
19 tout. »

20 [Traduction du texte lu]

21 18447 C'est ce qu'a dit M^e Wakim, un ami de
22 longue date et avocat de M. Mulroney, qui est ici
23 aujourd'hui.

24 18448 M^e Wakim m'a aussi dit à la même
25 époque que Mulroney ne connaissait même pas Schreiber,

1 c'était un visage dans la foule.

2 18449 Donc il y avait une déclaration, dans
3 laquelle il disait n'avoir jamais touché le moindre
4 sou. M^e yarosky a dit qu'il n'avait jamais touché le
5 moindre sou. M^e. Wakim a dit qu'il ne connaissait même
6 pas le type.

7 18450 Et il y avait son interrogatoire
8 préalable d'avril 1996, dans lequel il a dit le
9 connaître de façon très superficielle, qu'il l'avait
10 rencontré pour prendre un café une ou deux fois, rien
11 de plus.

12 18451 C'est ce qu'il a dit, « rien de
13 plus ».

14 18452 Et puis il y avait mon entrevue, dont
15 vous avez parlé il y a un moment, et la première
16 question que j'ai posée à M. Mulroney concernait sa
17 relation avec M. Schreiber.

18 18453 M^e WOLSON: Vous parlez du premier
19 onglet, l'entrevue du 2 décembre 1997.

20 18454 M. KAPLAN: C'est bien cela.

21 18455 Alors, M. Mulroney m'a dit à ce
22 moment-là, maître, qu'il le connaissait de façon
23 marginale, et il n'a donné aucun des autres détails sur
24 lesquels la lumière s'est faite par la suite.

25 18456 Alors pour toutes ces raisons, il me

1 semblait inconcevable que M. Mulroney ait, à cette
2 époque, en 1993 et 1994, rencontré M. Schreiber dans
3 des motels et reçu des sommes d'argent en espèces de sa
4 main.

5 18457 M^e WOLSON: D'accord. J'aimerais
6 poursuivre, alors, sur votre entrevue avec Luc Lavoie
7 le 4 janvier 2002, à l'onglet 15.

8 18458 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18459 M^e WOLSON: Après que M. Lavoie -- et
10 je regarde maintenant les deuxième et troisième
11 lignes -- a suggéré que vous vérifiiez vos notes pour
12 voir si vous aviez déjà demandé à M. Mulroney s'il
13 avait reçu de l'argent de M. Schreiber -- et vous avez
14 maintenant expliqué pourquoi vous ne l'avez pas fait --
15 vous dites que M. Lavoie a émis de vives objections
16 contre toute insinuation selon laquelle Mulroney aurait
17 participé à la moindre activité malhonnête, et a
18 souligné qu'il y avait neuf avocats -- de toute
19 évidence, en parlant de l'interrogatoire --

20 18460 M. KAPLAN: Oui, maître.

21 18461 M^e WOLSON: -- et aucun d'eux n'a
22 jamais demandé à Mulroney s'il avait reçu de l'argent
23 de Schreiber ou de qui que ce soit d'autre.

24 18462 M. KAPLAN: Oui, maître.

25 18463 M^e WOLSON: Vous dites que M. Lavoie a

1 affirmé qui suit :

2 « De plus, si la question avait
3 été posée, la réponse aurait été
4 que la relation était protégée
5 par le secret professionnel. »

6 [Traduction du texte lu]

7 18464 M. KAPLAN: C'est ce que m'a dit

8 M. Lavoie.

9 18465 M^e WOLSON: Il a dit:

10 « De plus, le chiffre que j'ai
11 cité l'autre jour...»

12 18466 -- et vous indiquez entre crochets
13 avoir discuté de la question plus tôt dans la semaine
14 avec Lavoie -- le chiffre que vous avez cité l'autre
15 jour, que vous avez entendu, vous dites, que vous
16 planifiiez un livre -- un nouveau livre, le chiffre
17 était faux et c'était bien moins que 300 000 \$.

18 18467 M. KAPLAN: Oui, maître.

19 18468 M^e WOLSON: Je présume donc, à la
20 lumière de ceci, que vous avez eu cette conversation
21 plus tôt que le 4 janvier 2002 avec M. Lavoie, au
22 téléphone --

23 18469 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 18470 M^e WOLSON: -- et que vous aviez
25 interrogé M. Lavoie à propos d'un paiement de

1 300 000 \$ qu'aurait supposément reçu M. Mulroney de
2 M. Schreiber.

3 18471 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18472 M^e WOLSON: Et il vous a dit,
5 M. Lavoie, que la somme était bien inférieure à
6 300 000 \$.

7 18473 M. KAPLAN: C'est exact.

8 18474 M^e WOLSON: A-t-il mentionné un
9 chiffre?

10 18475 M. KAPLAN: Je ne peux confirmer que
11 ce qu'il y a dans mes notes.

12 18476 M^e WOLSON: Je suppose que s'il avait
13 mentionné un chiffre, que ce soit 225 ou 250 000 \$, ou
14 quoi que ce soit d'autre, vous l'auriez pris en note.

15 18477 M. KAPLAN: Je l'aurais consigné.

16 18478 M^e WOLSON: D'accord.

17 18479 Vous dites ensuite lui avoir demandé,
18 à M. Lavoie, à quoi avait servi l'argent, et il vous a
19 répondu qu'il avait servi à payer divers services qui
20 avaient été fournis, y compris l'organisation de
21 réunions avec de hauts dirigeants étrangers, comme
22 Archer Midland, à propos de la fabrique de pâtes de
23 Schreiber.

24 18480 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

25 18481 M^e WOLSON: Et, aussi, pour avoir

1 conseillé Schreiber relativement à des transactions
2 internationales.

3 18482 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18483 M^e WOLSON: Vous dites, « En gros,
5 c'est cela. Rien d'autre de ce qu'a dit Lavoie n'était
6 protégé par le secret professionnel. » [Traduction du
7 texte lu]

8 18484 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18485 M^e WOLSON: Il vous a dit que
10 M. Mulroney n'a jamais fait de lobbying pour Schreiber,
11 et donc n'a jamais eu à s'enregistrer comme lobbyiste.

12 18486 M. KAPLAN: C'est bien cela.

13 18487 M^e WOLSON: Il vous a aussi dit,
14 M. Lavoie vous a aussi dit, que M. Schreiber avait
15 versé des acomptes à bien d'autres personnes, notamment
16 Ian Scott, un avocat --

17 18488 M. KAPLAN: Oui, maître.

18 18489 M^e WOLSON: -- et Alan McEachern et
19 d'autres encore.

20 18490 M. KAPLAN: C'est exact.

21 18491 M^e WOLSON: Il a nié, M. Lavoie a nié,
22 que Mulroney était proche de Schreiber, et il en a dit
23 autant quand il a parlé de Schreiber à propos de
24 l'interrogatoire préalable. Il a sincèrement répondu
25 qu'ils n'étaient pas proches.

- 1 18492 M. KAPLAN: C'est exact.
- 2 18493 Je ne dis pas qu'il est exact qu'il
3 était sincère, mais qu'il est exact que c'est bien ce
4 qu'il a dit.
- 5 18494 M^e WOLSON: « Je lui ai demandé »
6 [Traduction du texte lu] -- c'est-à-dire que vous avez
7 demandé à M. Lavoie -- « pourquoi Schreiber paierait
8 Mulroney en espèces. » [Traduction du texte lu]
- 9 18495 M. KAPLAN: C'est juste.
- 10 18496 M^e WOLSON: La réponse de Lavoie a été,
11 « C'est à Schreiber que vous devriez poser la
12 question ». [Traduction du texte lu]
- 13 18497 M. KAPLAN: C'est cela.
- 14 18498 M^e WOLSON: Il vous a dit que tous les
15 impôts avaient été payés, et que le revenu avait été
16 entièrement déclaré à Revenu Canada.
- 17 18499 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.
- 18 18500 M^e WOLSON: « Pourquoi Schreiber
19 paierait en espèces », a dit Lavoie, « ...est
20 entièrement son affaire, et il est seul à en connaître
21 la raison. » [Traduction du texte lu]
- 22 18501 C'est-à dire l'affaire de
23 M. Schreiber, je présume.
- 24 18502 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
- 25 18503 M^e WOLSON: Lavoie a dit n'en avoir

1 aucune idée.

2 18504 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

3 18505 M^e WOLSON: Il a dit que la morale de
4 l'histoire, dans tout cela, c'est que Mulroney n'a
5 jamais reçu un sou de Schreiber pour quoi que ce soit
6 qu'il a fait alors qu'il était en poste, et il a reçu
7 un montant limité, encore une fois, moins de 300 000 \$,
8 après avoir quitté son poste.

9 18506 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

10 18507 M^e WOLSON: C'est Schreiber qui a
11 approché Mulroney, et qui voulait retenir ses services
12 comme conseiller relativement à des transactions
13 internationales.

14 18508 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

15 18509 M^e WOLSON: C'est tout ce qui s'est
16 passé.

17 18510 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

18 18511 M^e WOLSON: Si vous voulez bien tourner
19 la page. Lavoie, au haut de la page 2 --
20 « Lavoie a insisté sur le fait
21 que je faisais fausse route et
22 que Mulroney ne m'avait jamais
23 trompé. »

24 [Traduction du texte lu]

25 18512 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

1 18513 M^e WOLSON: « Le fait d'être embauché
2 comme conseiller international après avoir quitté son
3 poste » -- j'en suis encore au premier paragraphe, la
4 dernière ligne de la deuxième page --
5 « Le fait d'être embauché comme
6 conseiller international après
7 avoir quitté son poste était
8 tout à fait conforme à la
9 pratique qu'il se proposait
10 d'établir. »
11 [Traduction du texte lu]
12 18514 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
13 18515 M^e WOLSON: Vous dites alors au
14 deuxième paragraphe que vous avez exprimé un certain
15 étonnement d'entendre cela, et que vous lui avez parlé
16 de votre entrevue lors de laquelle vous aviez posé à
17 Mulroney des questions sur Schreiber.
18 18516 M. KAPLAN: C'est juste.
19 18517 M^e WOLSON:
20 « Il a maintenu que Mulroney
21 avait répondu sincèrement à
22 toutes mes questions, et a
23 encore une fois recommandé que
24 je me reporte à mes questions et
25 réponses sur le sujet. »

1 [Traduction du texte lu]
2 18518 M. KAPLAN: Oui, maître.
3 18519 M^e WOLSON: M. Lavoie a dit que, « Tout
4 ce que j'ai écrit dans le livre » [Traduction du texte
5 lu]-- il s'agit ici du premier livre, *Presumed Guilty*,
6 n'est-ce pas?
7 18520 M. KAPLAN: Oui, maître.
8 18521 M^e WOLSON: « Tout ce que j'ai écrit
9 dans le livre était vrai et quand
10 j'ai laissé entendre que la nouvelle
11 me surprenait... » [Traduction
12 du texte lu]
13 18522 Vous parlez maintenant, je suppose,
14 de la nouvelle relative aux 300 000 \$ que vous
15 annoncez à M. Lavoie.
16 18523 M. KAPLAN: C'est cela.
17 18524 M^e WOLSON:
18 « ...la nouvelle me saisissait
19 et me donnait l'impression que
20 j'avais été manipulé de façon
21 cynique, il a soutenu que je me
22 trompais et que Mulroney avait
23 pour moi le plus grand
24 respect. »
25 [Traduction du texte lu]

- 1 18525 M. KAPLAN: Oui, maître, c'est ce
2 qu'il a dit.
- 3 18526 M^e WOLSON: Et c'est ce que vous avez
4 consigné.
- 5 18527 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 6 18528 M^e WOLSON: Vous avez consigné que cet
7 échange a eu lieu le 4 janvier 2002 --
- 8 18529 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 9 18530 M^e WOLSON: --plusieurs mois après la
10 conversation que vous avez eue avec M. Mathias du
11 *Post* --
- 12 18531 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 18532 M^e WOLSON: -- et ce que vous faisiez,
14 c'était un suivi de ce que vous aviez appris de
15 Mathias, en faisant vos propres recherches.
- 16 18533 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 18534 M^e WOLSON: J'aimerais que nous
18 revenions à l'onglet 2 du recueil, si vous voulez bien.
19 Je vous ramène ici, à l'onglet 2, à la première page,
20 qui est l'entrevue avec M. Mulroney le 9 janvier 2002.
- 21 18535 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 18536 M^e WOLSON: C'est donc environ cinq
23 jours après que vous ayez parlé avec Luc Lavoie.
- 24 18537 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 25 18538 M^e WOLSON: Et M. Lavoie vous avait dit

1 ce dont nous venons de parler.

2 18539 M. KAPLAN: C'est exact.

3 18540 M^e WOLSON: Vous commencez cette page,

4 la page 1, en disant, « Il m'a appelé... » [Traduction

5 du texte lu] en parlant maintenant de M. Mulroney, je

6 présume --

7 18541 M. KAPLAN: Oui, maître.

8 18542 M^e WOLSON: « ... ce qui ne m'a pas

9 étonné après ma discussion avec Luc Lavoie.»

10 [Traduction du texte lu]

11 18543 M. KAPLAN: Oui, maître.

12 18544 M^e WOLSON: Il a dit, donc M. Mulroney

13 a dit:

14 « Autant que je puisse m'en

15 souvenir, de toute ma vie, je

16 n'ai jamais rien fait de mal, de

17 contraire à l'éthique ou

18 d'illégal. »

19 [Traduction du texte lu]

20 18545 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

21 18546 M^e WOLSON:

22 « Je ne veux pas vous impliquer

23 là-dedans inutilement, et je

24 serais heureux de vous voir pour

25 en discuter quand j'irai à

1 Toronto. »

2 [Traduction du texte lu]

3 18547 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18548 M^e WOLSON:

5 « Ce que je peux vous dire

6 maintenant, c'est que j'ai

7 manqué de jugement de temps à

8 autre quand j'étais premier

9 ministre. Le fait d'être

10 présenté à KHS par Elmer MacKay

11 et Fred Doucet a été l'une de

12 mes plus grandes erreurs, que je

13 regrette le plus. »

14 [Traduction du texte lu]

15 18549 Tout cela est vrai?

16 18550 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

17 18551 M^e WOLSON: Oui.

18 « Je connais Schreiber de façon

19 marginale. » [Traduction du

20 texte lu]

21 18552 Il le répète.

22 18553 M. KAPLAN: Oui, maître.

23 18554 M^e WOLSON:

24 « S'il n'en tenait qu'à moi, je

25 n'aurais jamais rencontré un tel

1 type. »
2 [Traduction du texte lu]
3 18555 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
4 18556 M^e WOLSON:
5 « Je me suis fait dire que
6 c'était un homme d'affaires très
7 en vue de l'Alberta qui essayait
8 de vendre de l'équipement
9 légitime et conforme à la loi. »
10 [Traduction du texte lu]
11 18557 C'est cela?
12 18558 M. KAPLAN: Il l'a dit, maître.
13 18559 M^e WOLSON:
14 « Si on accumulait toutes les
15 peines que j'ai connues dans ma
16 vie, ce ne serait rien en
17 comparaison de l'agonie et de
18 l'angoisse que j'ai connues
19 depuis que j'ai rencontré
20 Schreiber. »
21 [Traduction du texte lu]
22 18560 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
23 18561 M^e WOLSON: Si vous voulez bien tourner
24 la page, à la page 2, le paragraphe du milieu est celui
25 qui m'intéresse.

1 « Nous avons discuté de mon avis
2 sur le fait d'avoir été trompé
3 relativement à certaines
4 questions, et il a dit qu'il
5 pouvait comprendre pourquoi, que
6 c'était une question de contexte
7 et qu'il voulait en discuter
8 plus longuement quand il
9 viendrait à Toronto et que nous
10 pourrions prendre le déjeuner ou
11 le dîner ensemble. »

12 [Traduction du texte lu]

13 18562 M. KAPLAN: Il a dit cela.

14 18563 M^e WOLSON: Trouvez-vous que c'était
15 une affaire de contexte?

16 18564 M. KAPLAN: J'étais déterminé à en
17 savoir plus sur ce qui s'était passé, et je voulais
18 maintenir ouvertes les voies de communication avec
19 M. Mulroney.

20 18565 M^e WOLSON: Et à ce moment-là, vous
21 aviez avec lui de bons rapports.

22 18566 M. KAPLAN: Je dirais que oui, mais il
23 m'est difficile de m'en souvenir exactement. Je pense
24 qu'il savait, et que ses gens savaient, que j'étais
25 extrêmement fâché de ce que j'avais appris au sujet de

1 l'argent.

2 18567 M^e WOLSON: Très bien. Vous dites

3 ensuite:

4 « Il a fait remarquer que ce

5 sont souvent des questions de

6 contexte et de nuance, mais que

7 quiconque lui poserait une

8 question pertinente recevrait

9 une réponse sincère. »

10 [Traduction du texte lu]

11 18568 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

12 18569 M^e WOLSON: Page 3, si vous voulez bien

13 au deuxième paragraphe. Après avoir parlé

14 d'organiser -- ou que M. Mulroney a parlé d'arranger

15 une rencontre entre vous deux --

16 « Il a aussi suggéré au cours de

17 cet entretien que cette

18 discussion serait strictement

19 entre nous deux et qu'il

20 espérait que lorsque nous nous

21 rencontrerions à nouveau... »

22 [Traduction du texte lu]

23 18570 M. KAPLAN: Il a dit cela.

24 18571 M^e WOLSON: « ...Je lui fournirais »

25 [Traduction du texte lu] -- il voulait que vous lui

1 fournissiez d'autres renseignements sur ce que vous
2 aviez appris, et de qui vous l'aviez appris.

3 18572 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18573 M^e WOLSON: Et vous n'avez pris aucun
5 engagement à ce sujet et avez refusé de répondre à
6 plusieurs questions directes sur qui étaient vos
7 sources.

8 18574 M. KAPLAN: C'est exact.

9 18575 M^e WOLSON: Vous l'avez revu --

10 18576 Si vous voulez bien aller à
11 l'onglet 3, je vous prie; vous l'avez revu le
12 4 décembre 2002.

13 18577 M. KAPLAN: C'est exact.

14 18578 M^e WOLSON: Si vous pouvez aller à la
15 page 2, s'il-vous-plaît:

16 « ...il m'a dit ce qui suit :
17 quand il est entré chez
18 Ogilvy Renault, il a clairement
19 établi qu'il offrirait un
20 service indépendant de
21 consultant en droit
22 international. »

23 [Traduction du texte lu]

24 18579 Il vous a dit cela?

25 18580 M. KAPLAN: Oui, maître.

1 18581 M^e WOLSON:
2 « Il a établi une telle
3 pratique. Les noms de ses
4 clients sont confidentiels et ne
5 seront pas divulgués sans leur
6 autorisation. »
7 [Traduction du texte lu]

8 18582 M. KAPLAN: Il a dit cela.

9 18583 M^e WOLSON:
10 Il a dit, « Si, et il a insisté
11 sur le mot 'Si,... »
12 [Traduction du texte lu]

13 18584 -- passons à la page 3:
14 « ...un client le payait en
15 espèces, ce serait consigné dans
16 les livres de la société et tous
17 les impôts seraient acquittés,
18 tous les revenus seraient
19 déclarés. »
20 [Traduction du texte lu]

21 18585 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

22 18586 M^e WOLSON: Vous lui avez demandé ce
23 qu'il aurait dit si on lui avait demandé s'il avait
24 reçu de l'argent de Schreiber quand il était sous
25 serment.

1 18587 Vous parlez de l'interrogatoire
2 préalable.

3 18588 M. KAPLAN: C'est exact, maître.

4 18589 M^e WOLSON: Il a répondu qu'il aurait
5 dit la vérité.

6 18590 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

7 18591 M^e WOLSON: Au deuxième paragraphe de
8 la troisième page:

9 « Il a expliqué encore une fois
10 comment il avait rencontré
11 Schreiber et combien il
12 regrettait ce jour. »

13 [Traduction du texte lu]

14 18592 M. KAPLAN: Il a dit cela, maître.

15 18593 M^e WOLSON: Et les deux dernières
16 lignes de la troisième page, « Lorsqu'il a pour la
17 première fois » -- je suppose que ce devrait être
18 « rencontré Schreiber » ?

19 18594 M. KAPLAN: Oui, maître.

20 18595 M^e WOLSON:

21 « ...il pensait que c'était un
22 honnête homme d'affaires de
23 l'Alberta. Il m'a dit avoir
24 souhaité du bien à Schreiber. »

25 [Traduction du texte lu]

- 1 18596 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 2 18597 M^e WOLSON: Maintenant, je crois savoir
3 que vous prévoyiez d'écrire quelque chose au sujet de
4 ce procès qui se passait à Toronto, le procès
5 d'Eurocopter --
- 6 18598 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 7 18599 M^e WOLSON: -- et envisagiez-vous
8 également d'écrire quelque chose sur ces nouvelles
9 révélations sur lesquelles vous faisiez des recherches?
- 10 18600 M. KAPLAN: Quand j'aurais achevé mes
11 recherches.
- 12 18601 M^e WOLSON: Très bien.
- 13 18602 À l'onglet 4, vous avez eu un nouvel
14 entretien avec M. Mulroney le 12 septembre 2003.
- 15 18603 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 16 18604 M^e WOLSON: Il vous a dit, à la
17 deuxième page, avoir reçu un bilan positif de la GRC,
18 « tout comme Schreiber et Moores » [Traduction du texte
19 lu].
- 20 18605 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
- 21 18606 M^e WOLSON: Vous avez posé une
22 question -- nous revenons à la première page, vous
23 dites --
- 24 18607 Est-ce votre question, « Vous étiez à
25 risque? » [traduction du texte lu]

1 18608 M. KAPLAN: Oui, maître.

2 18609 M^e WOLSON: Et la réponse:

3 « Je ne le suis plus. Quiconque

4 osera dire quoi que ce soit

5 la-dessus va se retrouver dans

6 une sacrée bataille. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18610 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18611 M^e WOLSON:

10 « Ils seront confrontés à la

11 vérité. Je peux vous dire qui

12 est à risque...»

13 [Traduction du texte lu]

14 18612 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 18613 M^e WOLSON: Et il dit, « ...et ce n'est

16 pas moi. »

17 18614 M. KAPLAN: Oui, maître.

18 18615 M^e WOLSON: Maintenant, on m'a dit - et

19 vous trouverez cela à l'onglet 23, le dernier onglet du

20 recueil -- que vous, en fait, avez écrit une série

21 d'articles, dont le dernier est celui qui se trouve à

22 l'onglet 23.

23 18616 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 18617 M^e WOLSON: Et c'est vous qui avez

25 écrit ce compte rendu dans le *Globe and Mail*?

- 1 18618 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 2 18619 M^e WOLSON: et il y est bien question
3 de l'argent qu'a versé Schreiber à M. Mulroney.
- 4 18620 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 5 18621 M^e WOLSON: Et que c'est le 10 novembre
6 2003.
- 7 18622 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 8 18623 M^e WOLSON: Et à votre connaissance,
9 c'est la toute première publication de ces allégations.
- 10 18624 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 11 18625 M^e WOLSON: Maintenant, vous avez écrit
12 deux articles avant le 10 novembre, mais ils traitaient
13 du procès secret d'Eurocopter.
- 14 18626 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 15 18627 M^e WOLSON: Le troisième article, qui
16 est celui qui se trouve à l'onglet 23 -- et j'y
17 reviendrai -- est celui où vous parlez, du moins en
18 partie, des transactions Schreiber-Mulroney.
- 19 18628 M. KAPLAN: C'est exact.
- 20 18629 M^e WOLSON: La raison pour laquelle je
21 vous parle de cet onglet, c'est qu'à un moment donné,
22 vous avez dit à M. Mulroney que vous alliez écrire un
23 article dans un journal au sujet de cette transaction.
- 24 18630 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 25 18631 M^e WOLSON: Nous y arriverons, mais si

1 vous pouvez d'abord passer à l'onglet 5, l'entrevue du
2 5 octobre 2003 avec Brian Mulroney.

3 18632 Êtes-vous à l'onglet 5,
4 monsieur Kaplan?

5 18633 M. KAPLAN: Oui, maître.

6 18634 M^e WOLSON: Je vous remercie.

7 « Pour revenir à ce que je
8 disais... »

9 [Traduction du texte lu]

10 18635 -- M. Mulroney vous parle,
11 maintenant:

12 « ... la principale raison pour
13 laquelle je veux que ce soit
14 clair comme de l'eau de roche,
15 c'est qu'à la suite de votre
16 série d'articles,... »

17 [Traduction du texte lu]

18 18636 Donc, vous avez déjà dit à
19 M. Mulroney que vous alliez écrire au sujet du procès
20 d'Eurocopter et de ses transactions avec M. Schreiber.

21 18637 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 18638 M^e WOLSON: Et il vous dit, en gros,
23 qu'il voulait en parler au premier ministre Paul Martin
24 et demander une nouvelle enquête et une commission
25 royale.

1 18639 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit,
2 maître.

3 18640 M^e WOLSON:
4 « Je prévois dire à Martin que
5 c'est la seule chose qui fera la
6 lumière sur toute l'affaire. »
7 [Traduction du texte lu]

8 18641 Au bas de la page 2.

9 18642 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit,
10 maître.

11 18643 M^e WOLSON: Si vous allez au haut de la
12 page 3, il vous dit à la deuxième ligne qu'il décide de
13 soulever une question avec vous.

14 18644 Le voyez-vous, à la deuxième ligne?

15 18645 M. KAPLAN: Oui, maître.

16 18646 M^e WOLSON: Et il dit, « Il s'agit de
17 l'autre affaire que vous savez. »

18 18647 M. KAPLAN: Oui, maître.

19 18648 M^e WOLSON: Quelle est cette autre
20 affaire dont vous êtes au courant, monsieur?

21 18649 M. KAPLAN: Les paiements en espèces
22 de M. Schreiber.

23 18650 M^e WOLSON: « Je veux que vous sachiez
24 que cela ne mènera nulle part », [Traduction du texte
25 lu] vous a dit M. Mulroney.

1 18651 M. KAPLAN: Il a dit cela.

2 18652 M^e WOLSON:

3 « Il y a eu une enquête

4 approfondie. Le revenu a été

5 déclaré et je n'ai absolument

6 rien à me reprocher. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18653 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

9 18654 M^e WOLSON:

10 « Cette affaire avec Schreiber,

11 quelqu'un en a parlé à la GRC,

12 qui a fait enquête et a conclu

13 que tout était dans l'ordre. »

14 [Traduction du texte lu]

15 18655 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

16 18656 M^e WOLSON:

17 « C'est la dernière chose sur

18 laquelle on a enquêté avant de

19 me remettre la lettre d'excuses,

20 en avril. »

21 [Traduction du texte lu]

22 18657 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

23 18658 M^e WOLSON: Maintenant, vous posez une

24 question au milieu de la troisième page. M. Mulroney

25 vous parle de ses avocats, et alors vous posez une

1 question:

2 « Q. Je n'ai jamais été tout à
3 fait satisfait de l'explication
4 que vous avez fournie de votre
5 relation avec Schreiber. »

6 [Traduction du texte lu]

7 18659 M. KAPLAN: Je lui ai bien posé cette
8 question.

9 18660 M^e WOLSON: Et dois-je supposer que
10 vous avez posé cette question en partant de son
11 affirmation qu'il ne connaissait Schreiber que de façon
12 marginale?

13 18661 M. KAPLAN: Autant que pour les autres
14 raisons que j'ai données plus tôt dans mon témoignage.

15 18662 M^e WOLSON: La déclaration et les
16 commentaires des avocats dans les journaux, et tout
17 cela.

18 18663 M. KAPLAN: C'est bien cela, maître.

19 18664 M^e WOLSON: M. Mulroney vous dit, « Ma
20 réponse... » -- ce devrait être un pluriel, mais:
21 « Ma[m]es[réponses[s]] étai[en]t
22 absolument juste[s]. J'ai
23 répondu précisément à leurs
24 questions pendant
25 l'interrogatoire préalable et je

1 leur ai fourni une réponse
2 exhaustive. »
3 [Traduction du texte lu]
4 18665 Il parle des questions de l'avocat
5 lors de l'interrogatoire préalable.
6 18666 M. KAPLAN: Oui, maître.
7 18667 M^e WOLSON:
8 « Pas un seul d'entre eux ne m'a
9 demandé, sautons quelques mois,
10 vous êtes à votre bureau, vous
11 essayez de vous établir, aucun
12 d'eux ne s'est intéressé à ma
13 vie quand je n'ai plus été
14 premier ministre. S'ils
15 l'avaient fait, je leur aurais
16 donné une réponse des plus
17 sincères. »
18 [Traduction du texte lu]
19 18668 Il vous a dit cela?
20 18669 M. KAPLAN: Oui, maître.
21 18670 M^e WOLSON:
22 « Réfléchissez à ceci: est-ce
23 que je subirais un
24 interrogatoire préalable de deux
25 jours dont je suis moi-même le

1 déclencheur, un procès au civil
2 que j'ai lancé, si j'avais quoi
3 que ce soit à me reprocher dans
4 le passé? Seigneur, ils étaient
5 21 assis là, j'aurais répondu à
6 n'importe quelle question qu'ils
7 m'auraient posée. »
8 [Traduction du texte lu]
9 18671 Le voyez-vous?
10 18672 M. KAPLAN: Oui, maître.
11 18673 M^e WOLSON: Vous dites alors -- vous
12 lui posez la question suivante:
13 « Le rapport Mathias mentionne
14 que Karl Heinz Schreiber vous a
15 donné de l'argent, ce n'est pas
16 diffamatoire, il n'y a aucune
17 raison de s'inquiéter devant un
18 tribunal. »
19 [Traduction du texte lu]
20 18674 C'est vous qui dites cela.
21 18675 M. KAPLAN: Oui, maître.
22 18676 M^e WOLSON: Il vous dit:
23 « Ce que Mathias semble savoir
24 est en grande partie faux.»
25 [Traduction du texte lu]

1 18677 Maintenant, Mathias vous a dit que
2 des sommes passaient des mains de Schreiber à celles de
3 M. Mulroney.

4 18678 M. KAPLAN: C'est exact.

5 18679 M^e WOLSON: Il vous a mentionné le
6 montant d'argent, que vous avez par la suite mentionné
7 à M. Lavoie, soit 300 000 \$.

8 18680 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18681 ME WOLSON:

10 « 'Ce que Mathias semble savoir
11 est en grande partie faux', a
12 dit M. Mulroney. `Il y a
13 beaucoup plus que cela dans
14 cette histoire. L'argent était
15 destiné à Britan. Cet argent
16 n'était pas pour moi. Je sais
17 qui était Britan. Maintenant, il
18 y a une histoire bien plus
19 intéressante pour vous. Pour
20 l'instant, elle n'a aucun
21 rapport avec mon rôle, mais je
22 sais que je n'étais pas Britan,
23 et je sais qui était Britan.' »

24 [Traduction du texte lu]

25 18682 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

- 1 18683 M^e WOLSON: Page 4, au bas de la page:
2 « Je vous parlerai au moment
3 opportun de Britan. Ce n'est
4 pas, pour l'instant, pertinent
5 dans le contexte de ce nous
6 parlons, mais je peux vous dire
7 que c'est stupéfiant...»
8 [Traduction du texte lu]
- 9 18684 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 10 18685 M^e WOLSON: « C'est stupéfiant. Je ne
11 fais que vérifier une autre chose.» [Traduction du
12 texte lu]
- 13 18686 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 14 18687 M^e WOLSON: La « chose » dont il parle,
15 dont il était question à la page 4, au bas de la page,
16 était l'allégation du versement de 300 000 \$.
- 17 18688 M. KAPLAN: Les paiements en espèces.
- 18 18689 M^e WOLSON: M. Mulroney vous a-t-il
19 jamais dit que ce n'était pas 300 000 \$?
- 20 18690 M. KAPLAN: Il a contesté ce chiffre
21 dès le début.
- 22 18691 M^e WOLSON: Je vois. Vous a-t-il donné
23 un chiffre?
- 24 18692 M. KAPLAN: Non, maître.
- 25 18693 M^e WOLSON: Si vous voulez bien aller à

1 l'onglet 6, s'il vous plaît -- l'entrevue du 12 octobre
2 2003 avec Brian Mulroney.

3 18694 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18695 M. JACOBSEN: Monsieur le commissaire,
5 je ne veux pas vous interrompre maintenant, mais cela
6 fait plusieurs fois que mon ami lit des extraits aux
7 fins du compte rendu en laissant de côté les jurons, et
8 je peux comprendre qu'il le fasse par courtoisie, mais
9 je suis convaincu que le témoin maintient le fait que
10 ces jurons, de fait, étaient prononcés devant lui.

11 18696 Je ne pas sûr que cela mène à quelque
12 chose, mais cela pourrait démontrer plus d'insistance
13 de la part de M. Mulroney que le témoin voudrait
14 peut-être faire ressortir.

15 18697 COMMISSAIRE OLIPHANT:

16 Monsieur Jacobsen, M^e Wolson est libre d'exprimer sa
17 propre perspective des choses, mais s'il évite les
18 jurons pour m'épargner, je puis assurer à tout le monde
19 ici que, en 24 ans, à titre de juge, je pense bien
20 avoir entendu à peu près tous les jurons qui puissent
21 exister.

22 18698 M^e WOLSON: Pas tellement souvent de ma
23 bouche, toutefois.

24 18699 COMMISSAIRE OLIPHANT: Non.

25 --- Laughter / Rires

- 1 18700 M^e WOLSON: Mais très franchement, le
2 livre, qui est une pièce, contient la transcription
3 intégrale. Je ne lis pas chaque mot parce que si je
4 devais le faire, sur chaque page, nous serions ici
5 beaucoup plus longtemps que nécessaire, pour rien.
- 6 18701 Ce que j'ai fait, à titre
7 d'information -- et ceci est une enquête publique --
8 les extraits que j'ai lus reflètent ce qui est à mon
9 avis d'une importance fondamentale, mais je n'oublie
10 pas non plus le fait que ce livre est une pièce et que
11 vous y aurez accès quand vous écrirez votre rapport, si
12 vous voulez connaître l'intégralité de la teneur des
13 discussions entre le témoin et M. Mulroney, le témoin
14 et M. Schreiber, le témoin et M. Lavoie. Vous pouvez
15 donc le consulter.
- 16 18702 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je suppose que
17 le problème, c'est que si je me reporte à la pièce, et
18 je n'ai pas autant de scrupule que vous à utiliser les
19 jurons, ce que je dirais serait différent de ce qu'il y
20 a dans la transcription. Je pense que c'est ce que
21 craint M. Jacobsen, et il hoche la tête en signe --
- 22 18703 M^e WOLSON: Tout ce que je dis, c'est
23 que je n'ai pas lu chaque mot de chaque page, et je
24 n'en ai pas l'intention.
- 25 18704 Cependant, quand vous rédigerez votre

1 rapport, vous avez le droit de consulter toutes les
2 pièces justificatives qui sont à votre portée, et
3 devriez le faire, et en extraire tout ce que vous
4 voudrez.

5 18705 Donc, à moins que vous n'ayez
6 d'autres commentaires, je vais poursuivre.

7 18706 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je dirai
8 seulement que le mot qui manque commence par un « F »
9 et termine avec un « G », et il y a un tas
10 d'astérisques entre ces deux lettres. Vous pourrez
11 tirer vos propres conclusions sur la nature de ce mot.

12 18707 M. JACOBSEN: Oui. Tout ce que
13 j'essaie de dire, monsieur le commissaire, c'est que ce
14 que confirme le témoin a été dit. Quand mon ami en
15 laisse des éléments de côté, je voulais seulement qu'il
16 soit très clair que ce que dit le témoin, je pense, je
17 crois -- et il peut le confirmer, -- c'est qu'en fait
18 tout ce qu'il y a là est ce qu'a dit M. Mulroney, ce
19 n'est pas seulement ce qui lui a été lu.

20 18708 COMMISSAIRE OLIPHANT: C'est
21 certainement ainsi que je verrais les choses,
22 monsieur Jacobsen, mais je comprends le motif de votre
23 intervention. D'accord?

24 18709 M^e WOLSON: Et je puis vous dire aussi
25 que je me suis efforcé d'être cohérent. Quand j'ai posé

1 une question à M. Schreiber au sujet de M. Lavoie et
2 les termes qu'il a employés -- et j'ai bien employé la
3 traduction littérale de l'émission *The Fifth Estate* au
4 sujet de M Lavoie et de M. Schreiber. Après l'avoir dit
5 une fois, j'ai renoncé à l'employer à nouveau, parce
6 que le message était passé.

7 18710 Je me suis fait comprendre, c'est
8 dans les documents. Mais je tiens toutefois à préciser
9 une chose.

10 18711 Bien que je n'aie pas lu chaque mot
11 de chaque page, monsieur Kaplan, vous maintenez ce qui
12 se trouve dans vos documents?

13 18712 M. KAPLAN: Oui, maître.

14 18713 M^e WOLSON: D'accord. Je vais
15 maintenant passer à l'onglet 6, le 12 octobre 2003.

16 18714 M. KAPLAN: Oui, maître.

17 18715 M^e WOLSON: Si vous voulez bien aller à
18 la page 2, au haut de la page, Brian Mulroney vous pose
19 une question.

20 18716 Je lis:

21 « J'ai eu l'impression que vous
22 prévoyiez écrire au sujet de
23 Karl Heinz Schreiber et moi? »

24 [Traduction du texte lu]

25 18717 M. KAPLAN: Oui, maître.

1 18718 M^e WOLSON: Voici votre réponse:
2 « Cela fait partie de
3 l'histoire. »
4 [Traduction du texte lu]

5 18719 M. Mulroney dit:
6 « Cela ne fait absolument pas
7 partie de l'histoire. C'est une
8 tout autre histoire. N'oubliez
9 pas que je vous ai déjà dit
10 ceci, que je n'ai jamais rien
11 fait de mal ni collaboré avec
12 personne à aucun acte
13 répréhensible. Tout a été
14 parfaitement légal et approprié.
15 N'oubliez pas que la GRC en a
16 fait un examen approfondi. »
17 « N'oubliez pas que la GRC en a
18 fait un examen approfondi. »
19 [Traduction du texte lu]

20 18720 C'est bien ce qu'il vous a dit?

21 18721 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 18722 M^e WOLSON: Vous avez dit -- ou il vous
23 a dit:
24 « Alors si vous en parlez, cela
25 détournera l'attention du

1 véritable problème, ce qui fera
2 plaisir à Stevie Cameron et
3 m'affligera parce que ce sont de
4 fausses accusations puisqu'il
5 n'y a rien là, vous pouvez en
6 être sûr. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18723 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

9 18724 M^e WOLSON:

10 « La GRC, avant de clore le
11 dossier le 22 avril, avait tout
12 épluché et était parvenue à ses
13 conclusions sur la question. Je
14 ne voudrais rien faire qui
15 alimente Stevie Cameron. Avec
16 tout ce qui se passe, elle
17 sauterait dessus comme
18 d'ailleurs ses alliés.»

19 [Traduction du texte lu]

20 18725 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

21 18726 M^e WOLSON:

22 « N'oubliez pas que c'est moi
23 qui a intenté une poursuite
24 contre le gouvernement du
25 Canada. Je savais parfaitement

1 que, au Québec, ils ont le droit
2 de vous faire subir un
3 interrogatoire préalable avant
4 de produire une défense. Je
5 savais que l'ensemble de ma vie
6 pouvait faire l'objet d'un
7 interrogatoire. »

8 [Traduction du texte lu]

9 18727 Il a dit cela?

10 18728 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 18729 M^e WOLSON:

12 « Je peux vous dire autre chose,
13 Karl Heinz Schreiber a une fois
14 laissé entendre qu'il avait vu
15 une transcription et qu'il
16 y avait trouvé quelque chose de
17 louche. Il n'y avait rien de
18 louche dans cette
19 transcription. »

20 [Traduction du texte lu]

21 18730 C'est ce qui a été dit?

22 18731 M. KAPLAN: Oui, maître.

23 18732 M^e WOLSON: Vous lui avez posé la
24 question suivante:

25 « Eh bien, il y a ici deux

1 problèmes. Le premier est qu'il
2 paraît que Karl Heinz Schreiber
3 a payé 300 000 \$ en quatre
4 versements distincts et le
5 deuxième problème concerne la
6 transcription. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18733 Et vous parliez de la transcription
9 de l'interrogatoire préalable, n'est-ce pas?

10 18734 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 18735 M^e WOLSON:

12 « ... le deuxième problème
13 concerne la transcription. Vous
14 ne parlez pas de relations
15 d'ordre commercial avec
16 Schreiber. »

17 [Traduction du texte lu]

18 18736 M. Mulroney dit, à la page 3:

19 « Tout cela est faux. Son
20 interprétation peut lui laisser
21 cette impression, mais cette
22 transcription est correcte. Au
23 sujet de l'argent, je peux vous
24 dire qu'il y a assez de faits
25 erronés dans ce qui vient juste

1 d'être dit pour justifier une
2 poursuite judiciaire. »
3 [Traduction du texte lu]
4 18737 Il vous a dit cela?
5 18738 M. KAPLAN: Oui, maître.
6 18739 M^e WOLSON:
7 « Je vous répéterai ce que je
8 vous ai déjà dit: tout ce que
9 j'ai fait était parfaitement
10 honnête et transparent. Avant,
11 pendant et après ma vie
12 politique.»
13 [Traduction du texte lu]
14 18740 M. KAPLAN: Oui, maître.
15 18741 M^e WOLSON:
16 « Tout ce que je peux faire,
17 c'est vous dire que vous pouvez
18 être bien sûr qu'avant de signer
19 la lettre en avril me disant que
20 tout était beau, qu'ils avaient
21 tout épluché, y compris toutes
22 les transactions commerciales.
23 Ils ont tout fouillé. »
24 [Traduction du texte lu]
25 18742 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

1 18743 M^e WOLSON: Vous répondez:
2 « C'est utile. »
3 18744 À la page 4. M. Mulroney affirme
4 ceci:
5 « Ils étaient au courant de
6 toutes les transactions que j'ai
7 faites après avoir quitté mes
8 fonctions. Je vous demande de
9 garder cela entre vous et moi.
10 Gardez cela comme une muraille
11 de Chine. »
12 [Traduction du texte lu]
13 18745 M. KAPLAN: Il m'a demandé cela.
14 18746 M^e WOLSON:
15 « Je peux vous offrir la
16 garantie personnelle que la GRC
17 a fouillé tout ce que j'ai fait
18 avec quiconque. »
19 [Traduction du texte lu]
20 18747 Vous avez dit:
21 « D'accord. »
22 [Traduction du texte lu]
23 18748 Il a dit:
24 « Et aussi, tout ce que contient
25 la transcription est tout à fait

1 exact. »

2 [Traduction du texte lu]

3 18749 M. KAPLAN: Il l'a dit, maître.

4 18750 M^e WOLSON: La transcription étant de

5 l'interrogatoire préalable?

6 18751 M. KAPLAN: Oui, maître.

7 18752 M^e WOLSON: Monsieur le commissaire, il

8 est 10 h 50. Voulez-vous prendre la pause du matin

9 maintenant?

10 18753 COMMISSAIRE OLIPHANT: Si c'est un

11 moment opportun, certainement.

12 18754 M^e WOLSON: Absolument.

13 18755 COMMISSAIRE OLIPHANT: Nous faisons

14 donc une pause jusqu'à 11 h 05. Merci.

15 --- Upon recessing at 10:55 a.m. / Suspension à 10 h 55

16 --- Upon resuming at 11:10 a.m. / Reprise à 11 h 10

17 18756 COMMISSAIRE OLIPHANT: Asseyez-vous,

18 je vous prie.

19 18757 Veuillez poursuivre, maître Wolson.

20 18758 M^e WOLSON: Monsieur Kaplan, vous avez

21 fait mention à plusieurs reprises de l'interrogatoire

22 préalable ou de son équivalent au Québec.

23 18759 J'aimerais, si vous voulez bien, vous

24 inviter à aller à l'onglet 22.

25 18760 L'onglet 22 comporte des extraits de

1 votre livre, si vous voulez bien aller à la page 19.

2 C'est, je crois, la troisième page.

3 18761 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18762 M^e WOLSON: Vous parlez dans votre
5 livre de la procédure d'interrogatoire préalable à la
6 page 19, vers le milieu de la page, je le répète,
7 monsieur le commissaire, à l'onglet 22 du recueil.

8 « Le véritable interrogatoire
9 préalable a commencé le
10 17 avril 1996, au palais de
11 justice de Montréal. Avant
12 d'entrer dans la salle
13 d'audience, Mulroney s'est
14 tourné vers Lavoie et a dit,
15 'Luc, sais-tu quel sera le
16 problème de [l'avocat principal
17 du gouvernement Claude-Armand]
18 Sheppard aujourd'hui?'
19 'Non, patron' a répliqué
20 Lavoie. »

21 [Traduction du texte lu]

22 18763 Mulroney:

23 « Il va me poser des questions
24 en s'attendant à ce que j'y
25 réponde. »

1 [Traduction du texte lu]

2 18764 C'est une citation exacte?

3 18765 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18766 M^e WOLSON: Vous avez reçu cette

5 information de M. Lavoie?

6 18767 M. KAPLAN: Oui, maître.

7 18768 M^e WOLSON: Et elle concerne la

8 procédure d'interrogatoire préalable dont nous avons

9 parlé ici, ce matin, à plusieurs reprises?

10 18769 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 18770 M^e WOLSON: Je vous ai aussi interrogé

12 ce matin sur le fait que vous avez écrit cet article

13 dans le *Globe and Mail* du 20 novembre 2003. Vous avez

14 répondu que, en fait, vous avez écrit cet article et

15 qu'il traite des allégations voulant que que

16 M Mulroney aurait reçu de l'argent de M. Schreiber?

17 18771 M. KAPLAN: Oui, maître.

18 18772 M^e WOLSON: Maintenant, j'ai passé en

19 revue avec vous plusieurs entrevues différentes que

20 vous avez eues avec M. Mulroney, mais à ce que je

21 comprends, à part ces entrevues, vous avez aussi eu

22 plusieurs entretiens téléphoniques avec lui jusqu'au

23 moment où vous alliez publier cet article du

24 10 novembre 2003.

25 18773 M. KAPLAN: Oui, maître.

1 18774 M^e WOLSON: Vous écrivez dans votre
2 livre, à la page 161 -- bien que ce soit un document
3 ajouté au livre, je vais lire la page 161 de votre
4 livre, vers les deux tiers de la page :

5 « ... la campagne tenace de
6 Mulroney pour me persuader de ne
7 pas publier l'article sur les
8 sommes d'argent pour une raison
9 unique -- protéger sa
10 réputation - a été brutale,
11 autoritaire et extrêmement
12 lassante. »

13 [Traduction du texte lu]

14 18775 M. KAPLAN: C'est l'impression que
15 j'en ai eue.

16 18776 M^e WOLSON: Et au sujet des appels
17 téléphoniques que vous avez reçus de lui, pouvez-vous
18 dire au commissaire la nature de ces appels de façon
19 générale, relativement à la publication de cet article?

20 18777 M. KAPLAN: M. Mulroney ne voulait pas
21 que soit publié l'article sur les paiements en espèces
22 et m'a encouragé à plusieurs reprises à ne pas en
23 parler.

24 18778 M^e WOLSON: Maintenant, je parlais
25 avant la pause de l'onglet 6, quand vous avez posé une

1 question à la page 2, ou M. Mulroney vous a posé la
2 question suivante:

3 « J'ai eu l'impression que vous
4 prévoyiez écrire au sujet de
5 Karl Heinz Schreiber et moi.»

6 [Traduction du texte lu]

7 18779 Vous répondez:

8 « Cela fait partie de
9 l'histoire.»

10 18780 M. Mulroney dit:

11 « Cela ne fait absolument pas
12 partie de l'histoire. C'est une
13 tout autre histoire.»

14 18781 Cette conversation a lieu le
15 12 octobre. Elle s'inscrit dans cette campagne tenace
16 tout vous parlez?

17 18782 M. KAPLAN: Il y a eu -- la réponse
18 est oui, maître. Il y a eu de nombreux appels
19 téléphoniques et de nombreuses discussions avec
20 M. Mulroney jusqu'au moment de la publication de
21 l'article en novembre.

22 18783 M^e WOLSON: D'accord. Toujours dans la
23 même veine, pour tenter de vous persuader de ne pas
24 l'écrire?

25 18784 M. KAPLAN: Entre autres.

- 1 18785 M^e WOLSON: D'accord. Mais cela en
2 faisait certainement partie?
- 3 18786 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 4 18787 M^e WOLSON: J'aimerais vous amener,
5 alors, à l'onglet 7, si vous voulez bien.
- 6 18788 L'onglet 7 est une entrevue avec
7 M. Mulroney le 24 octobre 2003, soit environ deux
8 semaines et demie avant la publication de votre
9 article, le 10 novembre.
- 10 18789 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 11 18790 M^e WOLSON: Page 2, question -- je
12 suppose que c'est vous qui posez la question:
13 « À ce que j'ai entendu dire,
14 Cashore fait des appels
15 partout. »
16 [Traduction du texte lu]
- 17 18791 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 18 18792 M^e WOLSON: Réponse, M. Mulroney dit:
19 « Qu'est-ce qu'il demande? »
20 [Traduction du texte lu]
- 21 18793 Vous dites:
22 « Je crois comprendre qu'il se
23 renseigne sur Britan. »
24 [Traduction du texte lu]
- 25 18794 Et M. Mulroney dit:

1 « Nous savons que je ne suis pas
2 Britan. Je ne vois toujours pas
3 comment il peut justifier de
4 nous accuser, Britan et moi.
5 C'est une très grave erreur. »
6 [Traduction du texte lu]

7 18795 M. KAPLAN: Oui, maître.

8 18796 M^e WOLSON: Cashore est Harvey Cashore,
9 vous le saviez?

10 18797 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 18798 M^e WOLSON: Et c'est l'un des -- c'est
12 un producteur de l'émission *The Fifth Estate*, ou il
13 participe à l'émission télévisée *The Fifth Estate* de la
14 CBC?

15 18799 M. KAPLAN: Je ne connais pas son
16 titre, maître, mais je sais qu'il travaille avec
17 *The Fifth Estate*.

18 18800 M^e WOLSON: D'accord. Et c'est un
19 journaliste, de toute évidence?

20 18801 M. KAPLAN: Oui, maître.

21 18802 M^e WOLSON: À la page 3 de l'onglet 7,
22 au bas de la page, M. Mulroney vous dit qu'il ne veut
23 rien faire ni « rien dire qui pourrait avoir une
24 incidence sur l'extradition de Schreiber ». [Traduction
25 du texte lu]

- 1 18803 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 2 18804 M^e WOLSON:
- 3 « Il est citoyen canadien. Je ne
- 4 crois pas qu'il devrait se
- 5 retrouver devant un tribunal
- 6 allemand. »
- 7 [Traduction du texte lu]
- 8 18805 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 9 18806 M^e WOLSON:
- 10 « Je ne veux rien faire qui
- 11 pourrait éveiller le moindre
- 12 soupçon à son endroit. »
- 13 [Traduction du texte lu]
- 14 18807 Et il vous dit cela?
- 15 18808 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 16 18809 M^e WOLSON: À la page 4, il dit :
- 17 « ... nous agissions de façon
- 18 préventive en contredisant les
- 19 dires de la CBC relativement à
- 20 une émission de *The Fifth Estate*
- 21 qui devait être diffusée et dans
- 22 laquelle on laissait entendre
- 23 que j'étais Britan. »
- 24 [Traduction du texte lu]
- 25 18810 M. KAPLAN: Oui, maître.

- 1 18811 M^e WOLSON: Au bas de cette page, vous
2 lui dites :
3 « Je conviens que vous n'avez
4 rien fait de mal, mais ce qui
5 m'a dérangé, c'est le versement
6 de l'argent. »
7 [Traduction du texte lu]
- 8 18812 M. Mulroney dit:
9 « Je n'accepte pas certains des
10 faits que vous m'avez dit être
11 vrais. Je ne veux pas entrer
12 dans ce ... jeu. »
13 [Traduction du texte lu]
- 14 18813 Il dit un mot désobligeant puis
15 « jeu ».
- 16 18814 M. KAPLAN: Pourquoi ne disons-nous
17 pas le mot?
- 18 18815 M^e WOLSON: Allez-y.
- 19 18816 M. KAPLAN:
20 « Je ne veux pas entrer dans ce
21 foutu jeu. »
22 [Traduction du texte lu]
- 23 18817 M^e WOLSON: Très bien.
- 24 18818 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
- 25 18819 M^e WOLSON: Il dit, à la page 5 :

1 « Plus tard, lorsque cette
2 affaire sera terminée, si vous
3 voulez obtenir des précisions
4 sur ce point ou sur toute autre
5 question et que nous aurons
6 conclu qu'il ne pourra y avoir
7 aucune incidence sur l'audience
8 d'extradition, alors vous et moi
9 pourrons nous asseoir et voir en
10 quoi la situation est différente
11 de ce que vous croyez. »

12 [Traduction du texte lu]

13 18820 M. KAPLAN: Oui, maître, c'est ce
14 qu'il a dit.

15 18821 M^e WOLSON: Et ce que vous croyiez,
16 c'était que M. Schreiber avait donné de l'argent à
17 M. Mulroney?

18 18822 M. KAPLAN: Oui, maître.

19 18823 M^e WOLSON: Et vous lui avez dit que
20 bien que n'y voyiez rien d'illégal, vous étiez troublé
21 par le fait que vous n'étiez pas au courant.

22 18824 M. KAPLAN: Eh bien, je dirais que
23 j'étais troublé par le fait que je n'étais pas au
24 courant, mais j'étais encore plus troublé par le fait
25 qu'un ancien premier ministre du Canada ait rencontré

1 quelqu'un dans un motel un mois après avoir quitté ses
2 fonctions, quelqu'un avec qui il avait traité dans un
3 cadre officiel, et qu'il ait reçu un paiement en
4 espèces, qu'il ait ensuite rencontré de nouveau cette
5 personne dans un autre hôtel et reçu un autre paiement
6 en espèces, puis qu'il ait rencontré cette personne une
7 troisième fois à New York et reçu un troisième paiement
8 en espèces.

9 18825 J'étais troublé par tout cela.

10 18826 M^e WOLSON: Et vous dites, au bas de la
11 page 5 -- tout d'abord, au haut de la page 5, il vous
12 dit que lorsque l'audience d'extradition de
13 M. Schreiber sera terminée -- il vous parle de cela?

14 18827 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 18828 M^e WOLSON: Et vous dites -- ou il
16 dit :

17 « Cela vous paraît-il
18 acceptable? »

19 [Traduction du texte lu]

20 18829 Puis vous dites:

21 « Je n'ai pas de réponse. »

22 [Traduction du texte lu]

23 18830 Et il dit:

24 « Voilà, c'est la vérité. »

25 [Traduction du texte lu]

1 18831 M. KAPLAN: Oui, maître.

2 18832 M^e WOLSON: Au bas de la page, vous

3 dites :

4 « Je conviens... »

5 18833 Voici ce que vous dites:

6 « Je conviens que ce qui s'est

7 passé entre vous et M. Schreiber

8 n'était pas illégal. »

9 [Traduction du texte lu]

10 18834 M. KAPLAN: J'ai dit cela.

11 18835 M^e WOLSON: Puis il dit:

12 « Quelqu'un vous a induit en

13 erreur à ce sujet. »

14 [Traduction du texte lu]

15 18836 M. KAPLAN: Oui, maître.

16 18837 M^e WOLSON: Au haut de la page 6, il

17 vous dit:

18 « Serez-vous dans le coin le

19 week-end prochain? »

20 [Traduction du texte lu]

21 18838 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 18839 M^e WOLSON: Excusez-moi --

23 18840 M. KAPLAN: Non.

24 18841 M^e WOLSON: -- vous lui dites cela.

25 18842 M. KAPLAN: Oui, maître.

1 18843 M^e WOLSON:
2 « Serez-vous dans le coin le
3 week-end prochain? »
4 18844 Je suis désolé. Puis il dit:
5 « Laissez-moi vérifier où je me
6 trouverai. Je peux planifier un
7 entretien avec vous durant le
8 week-end. Laissez-moi vous
9 suggérer une situation
10 hypothétique à laquelle vous
11 pourrez réfléchir. À propos de
12 quelque chose dont vous m'avez
13 parlé; oubliez toute forme
14 d'illégalité et d'inconvenance;
15 concentrez-vous sur le fait
16 qu'on donne à penser qu'il y
17 aurait quelque chose de sinistre
18 dans la rencontre de deux
19 personnes dans une chambre
20 d'hôtel. »
21 [Traduction du texte lu]
22 18845 C'est ce que vous avez consigné
23 18846 M. KAPLAN: Oui, maître.
24 18847 M^e WOLSON: Il poursuit en disant:
25 « Bien, réfléchissez à ceci; une

1 des personnes qui étaient dans
2 la chambre d'hôtel s'y trouvait
3 pour assister à un banquet; une
4 réunion a lieu et il y a des
5 discussions au sujet d'un accord
6 commercial. Mais s'il y avait eu
7 trois autres personnes dans la
8 chambre d'hôtel, en quoi l'image
9 serait-elle différente. La
10 situation serait quelque peu
11 différente. »

12 [Traduction du texte lu]

13 18848 Il dit:

14 « Je vous dis que les faits que
15 vous m'avez relatés ne se sont
16 jamais produits. »

17 [Traduction du texte lu]

18 18849 M. KAPLAN: Oui, maître.

19 18850 M^e WOLSON: Vous parliez du fait qu'il
20 avait accepté de l'argent de M. Schreiber.

21 18851 M. KAPLAN: Je crois que ce à quoi
22 M. Mulroney faisait référence -- ce n'est peut-être que
23 spéculations de ma part -- était la réunion qui avait
24 eu lieu à l'hôtel Pierre, à New York, alors que
25 d'autres personnes étaient présentes.

- 1 18852 Je crois que c'est à cela qu'il a
2 fait référence.
- 3 18853 M^e WOLSON: Je comprends, mais la
4 dernière phrase :
- 5 « La situation serait quelque
6 peu différente. Je vous dis que
7 les faits que vous m'avez
8 relatés ne se sont jamais
9 produits. »
- 10 18854 Les faits dont vous aviez parlé
11 portaient simplement sur le fait d'avoir reçu de
12 l'argent dans la chambre d'hôtel.
- 13 18855 M. KAPLAN: Je ne crois pas que
14 M. Mulroney a nié avoir reçu de l'argent de
15 M. Schreiber.
- 16 18856 M^e WOLSON: D'accord.
- 17 18857 M. KAPLAN: Je crois qu'il ne l'a
18 jamais nié. Il a tergiversé au sujet du montant et du
19 contexte dans lequel il a reçu l'argent, mais je crois
20 qu'il n'a jamais catégoriquement nié cette allégation.
- 21 18858 M^e WOLSON: Nié catégoriquement lorsque
22 vous le lui avez dit après que vous ayez écrit votre
23 premier livre et après la série d'entrevues initiales?
- 24 18859 M. KAPLAN: C'est exact.
- 25 18860 M^e WOLSON: Entrevues initiales pour

1 votre premier livre.

2 18861 M. KAPLAN: C'est exact. En fait,
3 M. Lavoie l'a admis, M^e Johnson son autre avocat l'a
4 admis. Ils l'ont tous admis.

5 18862 M^e WOLSON: Très bien. Je vais
6 poursuivre, alors, à la page 6.

7 « La raison pour laquelle on a
8 conclu que tout était en
9 ordre... »

10 [Traduction du texte lu]

11 18863 Il vous a dit:

12 ... est que cela faisait partie de
13 l'enquête. Croyez-vous que la
14 GRC aurait donné son accord pour
15 cela? Bien sûr que non. C'est
16 pourquoi je vous demande d'avoir
17 confiance en ce qui concerne
18 cette question, de façon à ce
19 que vous ne fournissiez pas de
20 renseignements à Stevie Cameron.
21 Et je dois vous dire ceci;
22 préparez-vous à ce que je
23 réagisse très vivement. Je m'en
24 occuperai immédiatement. Si vous
25 voulez ma coopération et mon

1 amitié, vous ne pouvez pas agir
2 en ami et en adversaire en même
3 temps. C'est mon point de vue.
4 De toute évidence, je ne veux
5 pas nuire à
6 Karlheinz Schreiber. »
7 [Traduction du texte lu]
8 18864 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
9 18865 M^e WOLSON: Puis à la page suivante, il
10 dit:
11 « Je serai soit votre ami, soit
12 votre ennemi, mais pas les
13 deux. »
14 [Traduction du texte lu]
15 18866 M. KAPLAN: Oui, monsieur.
16 18867 M^e WOLSON: Rendez-vous à l'onglet 8,
17 s'il vous plaît.
18 --- Pause
19 18868 M^e WOLSON: Ma collègue, M^e Brooks, me
20 rappelle de vous informer et de souligner
21 officiellement, monsieur, que bien qu'il y ait quelques
22 annotations, elles ont été rédigées parce qu'elles
23 n'étaient pas pertinentes dans le cadre de la présente
24 enquête.
25 18869 Donc, en prenant connaissance de ces

- 1 documents, vous constaterez qu'il y a certaines
2 annotations et, comme je l'ai dit, elles sont là parce
3 qu'elles n'étaient pas pertinentes dans le cadre de
4 notre enquête.
- 5 18870 Et je la remercie pour son
6 intervention.
- 7 18871 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci,
8 maître Wolson.
- 9 18872 M^e WOLSON: Onglet 8, s'il vous plaît,
10 monsieur Kaplan.
- 11 18873 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 12 18874 M^e WOLSON: Entrevue avec
13 Brian Mulroney le 25 octobre 2003.
- 14 18875 Le passage commence par - je présume
15 qu'il dit:
- 16 « Cashore fait fausse route. Je
17 ne suis pas Britan. La GRC a
18 fait enquête sur cette
19 question. »
- 20 [Traduction du texte lu]
- 21 18876 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 18877 M^e WOLSON: Vous passez maintenant au
23 moment où vous vous prépariez à écrire l'article.
- 24 18878 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 25 18879 M^e WOLSON: Nous en sommes maintenant à

1 la fin d'octobre et, si je comprends bien, vous vous
2 préparez à écrire?

3 18880 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 18881 M^e WOLSON: Onglet 9, s'il vous plaît.

5 Le 30 octobre 2003.

6 18882 M. Mulroney dit:

7 « Je vais accepter, à moins que
8 vous ayez l'intention de
9 mentionner cette petite chose
10 dont nous avons discuté. Si vous
11 en parlez, je vais devoir me
12 retirer avant que ce soit
13 annoncé. Alors, pourriez-vous
14 s'il vous plaît me laisser
15 savoir, le plus rapidement
16 possible, si vous avez
17 l'intention de mentionner cette
18 chose. »

19 [Traduction du texte lu]

20 18883 Est-ce bien ce qu'il a dit?

21 18884 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 18885 M^e WOLSON: Vous avez consigné à
23 deux reprises « cette petite chose » et « cette
24 chose ». Vous faites référence à l'argent?

25 18886 M. KAPLAN: À l'argent versé par

1 M. Schreiber à M. Mulroney.

2 18887 M^e WOLSON: Maintenant, vous en arrivez
3 à la publication de votre compte rendu à ce sujet et
4 bien que vous n'ayez pas d'autres enregistrements
5 d'entrevues, vous parlez, dans votre livre, de la
6 campagne que M. Mulroney a menée afin de vous
7 convaincre de ne rien écrire?

8 18888 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 18889 M^e WOLSON: Veuillez maintenant vous
10 rendre à l'onglet 22 - je vous rappelle qu'il s'agit
11 d'extraits de votre livre, et je consulte les pages 136
12 et 137.

13 18890 M. KAPLAN: Oui, maître.

14 18891 M^e WOLSON: Au bas de la page 136, vous
15 parlez de M. Greenspon.

16 18892 M. KAPLAN: Oui, maître.

17 18893 M^e WOLSON: Et il était rédacteur en
18 chef du *Globe and Mail* à cette époque?

19 18894 M. KAPLAN: Oui, maître.

20 18895 M^e WOLSON: Au bas de la page 136, vous
21 mentionnez ceci:

22 « Les appels téléphoniques faits
23 par M. Mulroney à moi et à
24 M. Greenspon se sont
25 intensifiés. M. Greenspon a

1 informé M. Mulroney que je
2 dévoilerais toute l'histoire. »
3 [Traduction du texte lu]

4 18896 Est-ce vrai?

5 18897 M. KAPLAN: Oui, maître.

6 18898 M^e WOLSON:
7 « Le lundi 3 novembre 2003,
8 M. Mulroney a suggéré que nous
9 nous rencontrions, et il a
10 ajouté qu'il serait
11 reconnaissant que je lui apporte
12 ce que j'avais écrit.»
13 [Traduction du texte lu]

14 18899 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 18900 M^e WOLSON: Donc il vous demandait
16 d'apporter l'article que vous aviez écrit et qui devait
17 être publié le 10 novembre?

18 18901 M. KAPLAN: Une ébauche de l'article,
19 je crois.

20 18902 M^e WOLSON: Très bien. Veuillez vous
21 rendre au deuxième paragraphe de la page 137:
22 « Finalement, il y a eu notre
23 conversation du dimanche
24 9 novembre 2003, qui a eu lieu
25 tôt le matin. J'étais

- 1 complètement épuisé. Je
2 m'occupais de la préparation de
3 la série d'articles pour qu'ils
4 soient prêts à être publiés,
5 tout en travaillant le jour.
6 J'étais également épuisé par ses
7 démarches afin d'empêcher la
8 publication, dans le *Globe and*
9 *Mail*, du dernier article d'une
10 série de trois. »
11 [Traduction du texte lu]
- 12 18903 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 18904 M^e WOLSON:
14 « Le but de cette conversation
15 était, pour lui, de discuter de
16 mes préoccupations au sujet du
17 faux témoignage qu'il avait
18 livré lors de l'interrogatoire
19 préalable. »
20 [Traduction du texte lu]
- 21 18905 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 18906 M^e WOLSON: Et à quoi faisiez-vous
23 référence?
- 24 18907 M. KAPLAN: Pardon, maître?
- 25 18908 M^e WOLSON: Le faux témoignage auquel

1 vous faisiez référence était...?

2 18909 M. KAPLAN: Je parlais du fait qu'il
3 avait laissé entendre qu'il entretenait, au mieux, une
4 relation superficielle avec M. Schreiber, qu'ils
5 allaient prendre un café à l'occasion à l'hôtel Reine
6 Élizabeth à Montréal par exemple. Je parlais également
7 du témoignage dans lequel il avait déclaré qu'il
8 n'avait jamais traité avec M. Mulroney, et du
9 témoignage rendu plus tard lors de l'interrogatoire
10 préalable dans le cadre duquel il avait parlé de la
11 relation et avait dit, je cite, « voilà ce qu'il en
12 était ».

13 18910 M^e WOLSON: Très bien. Permettez-moi de
14 poursuivre à la page 137.

15 « Je le connaissais depuis
16 plusieurs années, nous avons eu
17 d'innombrables conversations qui
18 s'étaient poursuivies durant de
19 longues heures, et c'était la
20 première fois... »

21 [Traduction du texte lu]

22 18911 Excusez-moi, laissez-moi revenir en
23 arrière.

24 « Le but de cette conversation
25 était, pour lui, de discuter de

1 mes préoccupations au sujet du
2 faux témoignage qu'il avait
3 livré lors de l'interrogatoire
4 préalable. »

5 18912 Ce que vous avez expliqué.

6 « À un certain moment durant
7 notre conversation, peu après
8 avoir commencé, M. Mulroney m'a
9 dit qu'il ne s'agissait pas
10 d'une entrevue. Je le
11 connaissais depuis plusieurs
12 années, nous avons eu
13 d'innombrables conversations qui
14 s'étaient poursuivies durant de
15 longues heures, et c'était la
16 première fois qu'il disait cela.
17 J'aurais dû rectifier la
18 situation, lui dire qu'il
19 s'agissait bien d'une entrevue
20 et que si nous poursuivions, je
21 pourrais et je n'hésiterais pas
22 à citer ses paroles. Nous avons
23 passé en revue la transcription.
24 Je lui ai mentionné les
25 problèmes. La conversation était

1 teintée d'émotion et, à ce
2 moment, les enjeux semblaient
3 réellement énormes. Nous
4 croyions tous les deux, à tort
5 en fin de compte, que les
6 Canadiens remarqueraient -- et
7 porteraient attention. »

8 [Traduction du texte lu]

9 18913 Vous voulez dire que lorsque vous
10 avez finalement écrit votre article, le
11 10 novembre 2003, il n'a pas attiré énormément
12 d'attention.

13 18914 M. KAPLAN: Eh bien, il n'a pas attiré
14 beaucoup d'attention ni suscité grand intérêt.

15 18915 M^e WOLSON: Très bien.

16 « Il a parlé d'honneur. J'ai
17 fait remarquer qu'il n'était pas
18 la seule personne à avoir de
19 l'honneur. Je m'étais assis dans
20 sa maison et il m'avait dit
21 qu'il connaissait à peine
22 M. Schreiber -- et ce n'était
23 pas vrai. Il a répondu: "Je
24 regrette tout inconvéient que
25 j'ai pu causer."

1 Je n'en croyais pas mes
2 oreilles. »
3 [Traduction du texte lu]
4 18916 Vous avez écrit:
5 « J'avais confiance en
6 Brian Mulroney. Il m'avait
7 regardé droit dans les yeux. Il
8 m'avait raconté la même histoire
9 que celle qu'il avait racontée
10 aux Canadiens --- la même fausse
11 histoire selon laquelle il
12 n'entretenait qu'une relation
13 "marginale" avec Karl Schreiber.
14 Il regrettait les inconvénients
15 causés? » [Traduction du texte
16 lu]
17 18917 Vers le bas de la page:
18 « En élevant la voix pour la
19 première fois durant une
20 discussion avec lui, je lui ai
21 dit que ce n'était pas
22 suffisant. Puis il a dit: "je
23 suis désolé". Il a appelé chez
24 moi plus tard ce soir-là, mais
25 je n'ai pas répondu. Je n'ai pas

1 peux vous dire" m'a dit
2 M. Mulroney le 4 juin 1988... »
3 [Traduction du texte lu]
4 18924 Alors, c'était bien avant les
5 allégations selon lesquelles M. Schreiber avait versé
6 des sommes d'argent à M. Mulroney?
7 18925 M. KAPLAN: C'était lorsque je
8 travillais sur mon premier livre, maître.
9 18926 M^e WOLSON: Très bien.
10 « "Je peux vous dire" m'a dit
11 M. Mulroney le 4 juin 1998 "que
12 lorsque j'ai commencé, j'avais
13 un sérieux besoin d'argent" »
14 [Traduction du texte lu]
15 18927 Est-ce bien ce qu'il vous a dit?
16 18928 M. KAPLAN: Oui, maître.
17 18929 M^e WOLSON: Très bien.
18 18930 Alors, je vais poursuivre en vous
19 posant certaines questions concernant les entrevues que
20 vous avez faites avec M. Karlheinz Schreiber.
21 18931 La première entrevue qui figure dans
22 vos documents se trouve à l'onglet 10, si vous voulez
23 bien vous y reporter, s'il vous plaît.
24 18932 M. KAPLAN: Oui, maître.
25 18933 M^e WOLSON: Juste avant de changer de

1 sujet, avez-vous parlé à M. Mulroney depuis ce temps?

2 18934 M. KAPLAN: Non, maître.

3 18935 M^e WOLSON: Très bien.

4 18936 Une entrevue que vous avez faite avec

5 M. Schreiber le 11 novembre 1998 se trouve à

6 l'onglet 10.

7 18937 M. KAPLAN: Oui, maître.

8 18938 M^e WOLSON: Il vous dit ceci:

9 « J'ai hérité du sens de

10 l'impartialité lorsque j'étais

11 juge. »

12 [Traduction du texte lu]

13 18939 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

14 18940 M^e WOLSON:

15 « Saviez-vous que j'ai déjà été

16 juge? »

17 [Traduction du texte lu]

18 18941 Il vous a dit cela. Il a ajouté ceci:

19 « Je m'attends à ce que tôt ou

20 tard, vous sortiez un livre de

21 poche. »

22 [Traduction du texte lu]

23 18942 Il vous a dit cela?

24 18943 M. KAPLAN: Oui, maître.

25 18944 M^e WOLSON:

1 « Alors, nous aurions l'occasion
2 d'établir des liens, et je vais
3 vous aider. »
4 [Traduction du texte lu]
5 18945 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit,
6 maître.
7 18946 M^e WOLSON: À la page 2 de la
8 documentation de l'onglet 10, il parle de sa rencontre
9 avec Paul Tellier.
10 18947 M. KAPLAN: Oui, maître.
11 18948 M^e WOLSON: Et au deuxième paragraphe
12 de la page 2, il vous dit ceci :
13 « En tout cas, il y eu cette
14 rencontre. J'y étais avec
15 Doucet. »
16 [Traduction du texte lu]
17 18949 Et vous avez appris qu'il s'agissait
18 de Fred Doucet?
19 18950 M. KAPLAN: Oui, maître.
20 18951 M^e WOLSON:
21 « M. Mulroney a assisté à la
22 première partie de la rencontre,
23 puis il est parti. Donc, nous
24 n'étions plus que trois.
25 M. Tellier, Fred Doucet et

1 moi-même. J'ai entendu ce que
2 M. Mulroney avait dit au
3 Cabinet, à savoir que nous
4 ferions quelque chose pour la
5 Nouvelle-Écosse. »
6 [Traduction du texte lu]
7 18952 Alors, il parle du projet Bear Head?
8 18953 M. KAPLAN: Oui, maître.
9 18954 M^e WOLSON: « Ces déclarations ont été
10 versées au dossier. » [Traduction du texte lu]
11 18955 À la page 3 de l'onglet 10 :
12 « Ces déclarations ont été
13 versées au dossier. Vous pouvez
14 consulter les documents par
15 vous-même. En tout cas, avant de
16 quitter la rencontre,
17 M. Mulroney a dit: "Je veux que
18 ce projet se concrétise". Puis,
19 il est parti. »
20 [Traduction du texte lu]
21 18956 Alors, il parle de la rencontre avec
22 M. Tellier?
23 18957 M. KAPLAN: Oui, maître.
24 18958 M^e WOLSON: Celle où il était présent
25 lors de la première partie et qui portait sur le projet

1 Bear Head?

2 18959 M. KAPLAN: Bien, je crois que
3 M. Schreiber me décrit ce qu'il a entendu qui s'était
4 passé lors de la rencontre.

5 18960 M^e WOLSON: Très bien. Si vous
6 retournez à la page 2, ne parle-t-il pas de la
7 rencontre qu'il a eue avec M. Doucet et M. Tellier
8 lorsqu'il dit ceci:

9 « M. Mulroney a assisté à la
10 première partie de la rencontre,
11 puis il est parti. »

12 18961 M. KAPLAN: Je sais, je vois cela,
13 mais ensuite, il a dit ceci :

14 « J'ai entendu ce que
15 M. Mulroney avait dit au
16 Cabinet, à savoir que nous
17 ferions quelque chose pour la
18 Nouvelle-Écosse. Ces
19 déclarations ont été versées au
20 dossier. Vous pouvez consulter
21 les documents par vous-même. En
22 tout cas, avant de quitter la
23 rencontre, M. Mulroney a dit :
24 "Je veux que ce projet se
25 concrétise" »

1 18962 Peut-être que cela s'est passé lors
2 de la rencontre avec M. Doucet et M. Schreiber ou
3 peut-être était-ce au Cabinet. Je ne suis pas certain.

4 18963 M^e WOLSON: Très bien.

5 « Puis, il est parti. M. Tellier
6 a ensuite commencé à faire
7 certaines déclarations étranges.
8 Il a fait des remarques bizarres
9 à propos du pouvoir de la
10 bureaucratie. Je lui ai dit:
11 "Paul, c'est une situation
12 étrange, tous ces gens qui ont
13 obtenu des emplois grâce aux
14 Libéraux s'opposent à l'idée que
15 le gouvernement actuel fasse
16 quelque chose en ce qui concerne
17 ce projet." »

18 [Traduction du texte lu]

19 18964 Il a ensuite ajouté ce qui suit:
20 « Toujours est-il que nous avons
21 eu cette réunion et que j'ai
22 trouvé les commentaires de
23 M. Tellier très étranges.
24 Ceux-ci contredisaient
25 vraisemblablement les dires de

1 M. Mulroney, qui a affirmé qu'il
2 souhaitait voir s'améliorer la
3 situation de la population de la
4 Nouvelle-Écosse. »

5 [Traduction du texte lu]

6 18965 M. KAPLAN: Maître Wolson, je vois ce
7 que vous voulez dire et je crois que vous avez raison
8 lorsque vous dites que M. Mulroney a déclaré, durant la
9 réunion avec M. Schreiber et M. Doucet, qu'il voulait
10 que cela se produise.

11 18966 Je comprends.

12 18967 M^e WOLSON: Très bien. Merci.

13 « Permettez-moi de mentionner
14 que... »

15 [Traduction du texte lu]

16 18968 Je continue, à la fin du
17 premier paragraphe de la page 3 :

18 « Permettez-moi de mentionner
19 que cela se serait avéré
20 avantageux pour la
21 Nouvelle-Écosse. Des milliers
22 d'emplois auraient été créés. »

23 [Traduction du texte lu]

24 18969 M. KAPLAN: C'est exact. C'est ce qu'il
25 m'a dit.

1 18970 M^e WOLSON: Je poursuis, presque au bas
2 de la page :
3 « Cependant, je peux vous
4 assurer que tous ces politiciens
5 ont toujours affirmé qu'ils
6 appuyaient le projet et qu'ils y
7 croyaient. Ils nous ont trahis,
8 Thyssen et moi, relativement à
9 une somme de 14 millions de
10 dollars. »
11 [Traduction du texte lu]
12 18971 M. KAPLAN: C'est bien ce qu'il m'a
13 dit.
14 18972 M^e WOLSON: Je continue à la page 4:
15 « Nous aurions pu réaliser un
16 projet utile. Un mécanisme de
17 maintien de la paix destiné à
18 l'OTAN et au Commonwealth. Je
19 pense que les Américains
20 auraient même accepté d'y
21 contribuer puisque le Canada a
22 toujours participé aux missions
23 de maintien de la paix. »
24 [Traduction du texte lu]
25 « En ce qui concerne

1 M. Pelossi... »
2 18973 Il s'agit du paragraphe qui figure au
3 milieu de la page:
4 "... ce n'était qu'une question
5 de temps avant que je ne le
6 fasse incarcérer. Je ne vous ai
7 pas attaqué parce que j'aurais
8 ainsi appuyé mes ennemis. Je me
9 sens coupable de ne pas vous
10 avoir parlé plus tôt. »
11 [Traduction du texte lu]
12 18974 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
13 18975 M^e WOLSON: Il a ajouté ce qui suit, à
14 la page 5 :
15 « Je m'attaque à M. Pelossi,
16 mais je procède étape par étape.
17 Par exemple, un fermier qui sème
18 des pommes de terre en avril les
19 récolte en octobre. Je suis
20 actuellement en septembre, et je
21 ferai emprisonner M. Pelossi. »
22 [Traduction du texte lu]
23 18976 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.
24 18977 M^e WOLSON: Vous l'avez de nouveau
25 interrogé, le 29 avril 2002, comme l'indique

1 l'onglet 11.

2 18978 M. KAPLAN: Oui, maître.

3 18979 M^e WOLSON:

4 « Il m'a dit qu'il en savait

5 long sur M. Mulroney, sur

6 M. Fowler et sur les autres. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18980 Est-ce bien ce qu'il vous a dit?

9 18981 M. KAPLAN: Oui, maître.

10 18982 M^e WOLSON: Vous a-t-il mentionné qu'il

11 n'avait jamais soudoyé qui que ce soit?

12 18983 M. KAPLAN: Oui, maître.

13 18984 M^e WOLSON : Il a abordé la question

14 suivante:

15 « ... voulait poursuivre le

16 gouvernement Mulroney en raison

17 de l'annulation du contrat signé

18 avec Bear Head. »

19 [Traduction du texte lu]

20 18985 Vous l'avez interrogé le

21 29 avril 2002, n'est-ce pas?

22 18986 M. KAPLAN: Oui. Oui, maître.

23 18987 M^e WOLSON: De toute évidence, il

24 savait que le projet Bear Head avait été annulé.

25 18988 M. KAPLAN: Bien, oui, maître.

- 1 18989 M^e WOLSON:
- 2 « Il a fait référence à
- 3 l'opinion que lui a donnée
- 4 Ian Scott, mais il a expliqué
- 5 qu'il n'a pas engagé de
- 6 poursuites parce que Thyssen ne
- 7 lui en a pas accordé
- 8 l'autorisation. »
- 9 [Traduction du texte lu]
- 10 18990 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 11 18991 M^e WOLSON: Voici un extrait de la
- 12 page 2 :
- 13 « Il a parlé, plutôt en détail,
- 14 du fait qu'il était dommage que
- 15 le projet Bear Head ne se soit
- 16 jamais concrétisé, et il a
- 17 discuté de divers armements... »
- 18 [Traduction du texte lu]
- 19 18992 Avec vous.
- 20 18993 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 21 18994 M^e WOLSON: À la page 3, il a mentionné
- 22 ce qui suit :
- 23 « Il a affirmé que, en fait, il
- 24 a interrogé M. Mulroney à mon
- 25 sujet et qu'il lui a demandé

1 s'il devait coopérer. Il a
2 précisé que M. Mulroney lui a
3 conseillé, en employant des
4 termes très éloquents, de ne pas
5 me parler parce que j'étais peu
6 fiable. »

7 [Traduction du texte lu]

8 18995 M. KAPLAN: Oui. On fait ici
9 référence, maître, à la période où j'effectuais la
10 recherche pour le premier livre. J'ai déployé de
11 nombreux efforts pour communiquer avec M. Schreiber
12 afin de l'interroger. J'ai proposé de lui rendre visite
13 en Suisse afin d'obtenir sa version des faits. Malgré
14 ces efforts, je n'ai pas réussi à rencontrer
15 M. Schreiber.

16 18996 M^e WOLSON: Très bien. Vers le bas de
17 la page 3, on trouve le passage suivant :

18 « Je lui ai dit... »

19 18997 Vous avez affirmé ce qui suit:

20 "... que j'étais au courant de
21 la réunion tenue à l'hôtel
22 Reine Elizabeth... » [Traduction
23 du texte lu]

24 18998 M. KAPLAN: Oui, maître.

25 18999 M^e WOLSON : C'est bien ce que vous lui

- 1 avez dit?
- 2 19000 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 3 19001 M^e WOLSON: Vous lui avez dit que vous
- 4 disposiez de « renseignements provenant d'une source
- 5 indépendante à ce sujet ». [Traduction du texte lu]
- 6 19002 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 7 19003 M^e WOLSON:
- 8 « Il a déclaré qu'il souhaitait
- 9 que tout soit divulgué un
- 10 jour. »
- 11 [Traduction du texte lu]
- 12 19004 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a affirmé,
- 13 maître.
- 14 19005 M^e WOLSON: J'aimerais maintenant que
- 15 vous consultiez l'onglet 12, s'il vous plaît.
- 16 19006 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 19007 M^e WOLSON: Entrevue avec M Schreiber,
- 18 tenue le 13 février 2004.
- 19 19008 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 20 19009 M^e WOLSON: De toute évidence, cette
- 21 entrevue a eu lieu quelques mois après que vous avez
- 22 écrit l'article.
- 23 19010 M. KAPLAN: Oui.
- 24 19011 M^e WOLSON: Vous avez écrit l'article
- 25 le 10 novembre 2003.

1 19012 M. KAPLAN: Oui, maître.

2 19013 M^e WOLSON: Selon vous, à tout le
3 moins, l'affaire avait donc déjà été rendue publique?

4 19014 M. KAPLAN: Bien, le versement
5 d'argent --

6 19015 M^e WOLSON: Oui.

7 19016 M. KAPLAN: -- avait été annoncé dans
8 le *Globe and Mail*.

9 19017 M^e WOLSON: Par vous-même.

10 19018 M. KAPLAN: C'est exact, maître.

11 19019 M^e WOLSON: Très bien. Voici un extrait
12 de l'entrevue du 13 février 2004 :

13 « Il m'a dit qu'il voulait voir
14 Brian Mulroney au lac Mousseau.
15 C'est ce qu'il a fait, à la
16 demande de Brian Mulroney. »

17 [Traduction du texte lu]

18 19020 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit,
19 maître.

20 19021 M^e WOLSON:
21 « Brian Mulroney a envoyé une
22 voiture le chercher. Ils ont
23 discuté du projet Bear Head.
24 Brian Mulroney lui a mentionné
25 que Kim Campbell serait élue, et

1 qu'il pourrait contribuer au
2 projet à ce moment. Il m'a
3 expliqué qu'il n'avait pas
4 réalisé à ce moment-là que le
5 gouvernement avait rejeté le
6 projet. Il a fait remarquer
7 qu'il disposait d'un contrat
8 signé sur lequel il aurait pu
9 s'appuyer pour engager des
10 poursuites, mais que Thyssen
11 refusait qu'il le fasse. »

12 [Traduction du texte lu]

13 19022 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

14 19023 M^e WOLSON:

15 « À un certain moment, il a
16 mentionné qu'il aurait touché
17 une commission de quelque
18 18 millions de dollars dans le
19 cadre de ce projet. »

20 [Traduction du texte lu]

21 19024 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

22 19025 M^e WOLSON: Ensuite, il a parlé des
23 avantages du projet.

24 19026 M. KAPLAN: C'est exact.

25 19027 M^e WOLSON: Je lis maintenant le

1 deuxième paragraphe :

2 « Il m'a dit qu'il avait payé
3 Brian Mulroney dans la suite
4 d'un hôtel situé près de
5 l'aéroport, à Montréal. Il a
6 laissé entendre qu'il avait été
7 informé que Brian Mulroney avait
8 besoin de l'argent. Je lui ai
9 demandé ce qu'a dit
10 Brian Mulroney lorsqu'il lui a
11 remis l'argent. Il m'a répondu
12 que M. Mulroney lui a dit
13 "merci". Il s'est mis à rire de
14 l'explication de Brian Mulroney
15 selon laquelle cet argent était
16 destiné à l'entreprise de pâtes
17 alimentaires, car cette
18 entreprise n'existait pas à
19 l'époque. Le premier paiement
20 s'élevait à 100 000 \$. Les
21 deuxième et troisième paiements
22 ont eu lieu respectivement à
23 l'hôtel Reine Elizabeth de
24 Montréal et à l'hôtel Pierre de
25 New York. »

1 [Traduction du texte lu]
2 19028 M. KAPLAN: Oui, maître.
3 19029 M^e WOLSON: À la page 2, il affirme ce
4 qui suit:
5 « Il m'a dit qu'il a donné
6 beaucoup d'argent à de
7 nombreuses personnes, dont
8 Fred Doucet. »
9 [Traduction du texte lu]
10 19030 M. KAPLAN: Oui, maître.
11 19031 M^e WOLSON: Vous l'avez interrogé --
12 l'entrevue qui figure à l'onglet 12 a eu lieu le
13 13 février. Vous l'avez interrogé de nouveau moins
14 d'un mois plus tard, soit le 6 mars 2004.
15 19032 M. KAPLAN: Oui, maître.
16 19033 M^e WOLSON: À l'onglet 13, vous
17 affirmez ce qui suit:
18 "... je l'ai interrogé sur le
19 compte Britan, et il a dit qu'il
20 s'agissait du compte Breton. »
21 [Traduction du texte lu]
22 19034 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.
23 19035 M^e WOLSON: Je continue:
24 "... il a rencontré
25 Brian Mulroney au lac Mousseau.

1 M Mulroney a alors déclaré que
2 Kim Campbell serait réélue, que
3 son gouvernement serait
4 majoritaire, et que le projet
5 pourrait donc être réalisé dans
6 pq. »

7 [Traduction du texte lu]

8 19036 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a dit.

9 19037 M^e WOLSON : Vous faites mention de
10 « pq ». Vous faites bien référence à la province de
11 Québec?

12 19038 M. KAPLAN: C'est exact.

13 19039 M^e WOLSON: Très bien.

14 « Karlheinz Schreiber était
15 plutôt contrarié par la
16 situation. En effet, de nombreux
17 travaux avaient été effectués à
18 l'île du Cap-Breton, des
19 affiches avaient été installées
20 avant la dernière élection, et
21 environ 800 réponses avaient été
22 reçues. Ensuite, plus rien.
23 M. Schreiber ignorait que les
24 bureaucrates, tout comme
25 Brian Mulroney, tentaient de

1 contrer ses plans. Il s'en est
2 aperçu par la suite. »
3 [Traduction du texte lu]
4 « À ce moment-là, Thyssen avait
5 de toute façon investi plus de
6 10 millions de dollars dans le
7 projet. M. Schreiber a discuté
8 avec l'entreprise... »
9 [Traduction du texte lu]
10 19040 C'est-à-dire Thyssen?
11 19041 M. KAPLAN: C'est exact.
12 19042 M^e WOLSON:
13 "... et celle-ci a accepté
14 d'investir une somme
15 supplémentaire de 500 000 \$
16 provenant du compte Breton ou
17 Britan. »
18 [Traduction du texte lu]
19 19043 M. KAPLAN: Oui.
20 19044 M^e WOLSON: Il vous a donc expliqué
21 clairement que Thyssen, après avoir dépensé son argent,
22 a de nouveau investi un montant de 500 000 \$, qui a été
23 déposé dans le compte Britan --
24 19045 M. KAPLAN: C'est exact.
25 19046 M^e WOLSON: -- pour payer M. Mulroney.

1 19047 M. KAPLAN: Oui, monsieur.

2 19048 M^e WOLSON:

3 « Je lui ai dit que les retraits
4 semblaient correspondre aux
5 montants versés à
6 Brian Mulroney. Il a refusé de
7 se prononcer sur cette question.
8 Il a toutefois affirmé qu'il ne
9 comprenait pas pourquoi
10 Brian Mulroney avait de telles
11 tendances autodestructrices. Il
12 n'avait qu'à déclarer qu'il
13 s'agissait d'un emprunt. À
14 l'époque, Brian Mulroney avait
15 besoin d'argent et il essayait
16 de vendre ses meubles. Il
17 n'avait qu'à dire que
18 Karlheinz Schreiber lui avait
19 donné cet argent pour sa future
20 participation au projet
21 Bear Head. »

22 [Traduction du texte lu]

23 19049 J'ai lu vos notes -- à de nombreuses
24 reprises -- et je souhaite maintenant attirer votre
25 attention sur la déclaration suivante, que je n'ai pas

1 très bien comprise:

2 « Il semble que

3 Karlheinz Schreiber... »

4 19050 Karlheinz Schreiber :

5 "... savait en gros que

6 Brian Mulroney dirigerait le

7 volet "maintien de la paix" de

8 l'initiative. »

9 [Traduction du texte lu]

10 19051 M. KAPLAN: Bien, c'est ce qu'il m'a

11 dit.

12 19052 M^e WOLSON: Oui.

13 « Brian Mulroney aurait pu

14 simplement affirmer cela.

15 Karlheinz Schreiber ignore

16 pourquoi il faisait toute une

17 histoire. »

18 [Traduction du texte lu]

19 19053 M. KAPLAN: Je crois qu'il manque le

20 mot « en ».

21 19054 M^e WOLSON: Très bien.

22 19055 Monsieur Kaplan, je vous prie

23 maintenant de consulter l'onglet 14.

24 19056 M. KAPLAN: Oui, maître.

25 19057 M^e WOLSON: Il s'agit de l'entrevue

1 avec M. Schreiber, tenue le 31 mars. Quelques semaines
2 après l'entrevue de mars que nous venons d'examiner,
3 vous avez donc interrogé de nouveau M. Schreiber.

4 19058 M. KAPLAN: Oui, maître.

5 19059 M^e WOLSON: Il a déclaré ce qui suit:

6 « N'oubliez pas les faits. Après
7 toutes ces années d'enquête,
8 rien ne prouve que des
9 pots-de-vin ont été offerts.
10 Soit dit en passant, il a fourni
11 son aide concernant l'entreprise
12 de pâtes alimentaires... »

13 [Traduction du texte lu]

14 19060 On fait référence à M. Mulroney.

15 19061 M. KAPLAN: Oui, maître.

16 19062 M^e WOLSON: « ... en 1994. » [Traduction
17 du texte lu]

18 19063 Donc, même s'il vous a dit, lors de
19 l'entrevue précédente -- ou d'une entrevue antérieure,
20 que l'entreprise de pâtes n'était qu'une blague, il a
21 affirmé ce qui suit:

22 « Soit dit en passant, il a
23 fourni son aide concernant
24 l'entreprise de pâtes
25 alimentaires en 1994. En 1993,

1 je pensais qu'il pouvait
2 contribuer au projet Bear Head.
3 C'est ce que je croyais lorsque
4 j'ai quitté le lac Mousseau. »
5 [Traduction du texte lu]

6 19064 M. KAPLAN: C'est ce qu'il a affirmé,
7 maître.

8 19065 M^e WOLSON: Il a ajouté ceci:
9 « Walter Wolf m'a présenté à
10 Brian Mulroney. »
11 [Traduction du texte lu]

12 19066 M. KAPLAN: Oui, maître.

13 19067 M^e WOLSON:
14 « La réunion a eu lieu au Ritz,
15 alors qu'il était président de
16 la société minière IOC. »
17 [Traduction du texte lu]

18 19068 M. Mulroney était le président.

19 19069 M. KAPLAN: Oui, maître.

20 19070 M^e WOLSON: Ensuite, il vous a dit
21 qu'il voulait que les forces militaires disposent d'un
22 meilleur équipement.

23 19071 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 19072 M^e WOLSON: Puis, il traite de nouveau
25 du projet, du projet Bear Head, et du détroit de Canso.

- 1 19073 M. KAPLAN: Oui, monsieur.
- 2 19074 M^e WOLSON: Il a mentionné qu'il
3 fallait vraiment créer des emplois dans la région.
- 4 19075 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 5 19076 M^e WOLSON: À la page 2, il vous a dit
6 ceci:
- 7 « Je n'ai commis qu'un seul
8 crime: j'ai essayé de créer
9 2 000 emplois au Canada sans
10 avoir obtenu de subvention
11 gouvernementale importante. Ne
12 pas demander de subvention a été
13 ma pire erreur. »
- 14 [Traduction du texte lu]
- 15 19077 M. KAPLAN: Oui, maître, c'est ce
16 qu'il a dit.
- 17 19078 M^e WOLSON: Ensuite, il traite de
18 certains membres du personnel de l'Armée de terre, et
19 il vous parle du projet Bear Head.
- 20 19079 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 21 19080 M^e WOLSON: Au bas de la page, il a
22 déclaré ce qui suit:
- 23 « Les Casques bleus risquent
24 leur vie. Ils méritent le
25 meilleur équipement. »

1 [Traduction du texte lu]
2 19081 M. KAPLAN: Oui, maître.
3 19082 M^e WOLSON: À la page 3, il a mentionné
4 ceci:
5 « Je ne comprends pas pourquoi
6 Brian Mulroney tiendrait de tels
7 propos puisque je n'ai jamais
8 rien fait qui puisse lui faire
9 du tort. Bien au contraire, je
10 n'ai que répondu à la demande de
11 son gouvernement et de
12 M. Strauss, président de l'Union
13 chrétienne-démocrate
14 d'Allemagne, afin que des
15 entreprises et des emplois
16 destinés aux jeunes soient créés
17 au Canada. À la demande de
18 M. Strauss, Walter Wolf et
19 Michael Cogger m'ont présenté à
20 M. Mulroney durant la période où
21 il était président de la
22 société minière IOC. »
23 [Traduction du texte lu]
24 19083 Il parle donc du fait qu'il a été
25 présenté à M. Mulroney.

1 19084 M. KAPLAN: Oui, maître.

2 19085 M^e WOLSON:

3 « À partir de ce moment, je

4 devais soutenir ses activités

5 politiques. M. Mulroney ne m'a

6 jamais dit d'abandonner le

7 projet, bien au contraire. Après

8 que Brian Mulroney eut quitté

9 ses fonctions, j'espérais

10 obtenir son appui afin que le

11 projet Bear Head puisse aller de

12 l'avant. J'estimais que l'ancien

13 premier ministre du Canada, à

14 savoir M. Mulroney, aurait bien

15 représenté Thyssen. En tant que

16 représentant, il aurait été un

17 atout pour stimuler, à

18 l'étranger, la vente

19 d'équipement de maintien de la

20 paix et de protection de

21 l'environnement. Je sais qu'un

22 grand nombre d'entreprises avec

23 lesquelles Brian Mulroney

24 entretient des liens aujourd'hui

25 ont des raisons semblables de

1 l'embaucher. Après que
2 M. Mulroney eut quitté ses
3 fonctions, il cherchait des
4 clients afin d'obtenir des
5 revenus, et selon moi, il avait
6 sérieusement besoin de cet
7 argent à ce moment-là. »
8 [Traduction du texte lu]

9 19086 M. KAPLAN: Oui, monsieur.

10 19087 M^e WOLSON: Vous avez posé la question
11 suivante:
12 « Lorsqu'il a présenté son
13 témoignage, il vous connaissait
14 à peine. »
15 [Traduction du texte lu]

16 19088 Vous parlez de l'interrogatoire
17 préalable?

18 19089 M. KAPLAN: Oui, maître.

19 19090 M^e WOLSON: Voici la réponse:
20 « Je n'étais pas là. Je ne sais
21 pas sur quoi portait son
22 témoignage. Cela m'importait peu
23 car je pensais qu'il avait des
24 raisons de le faire.
25 Avec le recul, je dois dire que

1 j'aimais bien Brian Mulroney. Je
2 l'ai trouvé sympathique dès le
3 départ. En effet, j'ai apprécié
4 son sens de l'humour dès le
5 début, lorsque nous nous sommes
6 rencontrés au Ritz, à
7 Montréal. »

8 [Traduction du texte lu]

9 19091 M. KAPLAN: Oui, maître.

10 19092 M^e WOLSON: Voici un extrait de la

11 page 4:

12 « Indépendamment de ce que
13 Brian Mulroney peut dire ou
14 faire, je lui pardonne, parce
15 que je ne saurais assez le
16 remercier des efforts qu'il a
17 déployés en vue de la
18 réunification de l'Allemagne, un
19 événement historique. Quiconque
20 lit mes propos ou en est informé
21 doit comprendre que j'aurais
22 vraiment aidé davantage
23 M. Mulroney s'il me l'avait
24 demandé. Chaque fois qu'il dit
25 du mal à mon sujet, je veux

1 qu'on pense à tout ce que j'ai
2 accompli à sa demande, pour les
3 élections, comme pour le Canada.
4 La libération définitive de
5 17 millions d'Allemands détenus
6 dans une prison communiste est
7 la chose la plus importante
8 qu'il ait faite pour moi, pour
9 le peuple allemand et pour le
10 monde entier. Je l'aurais aidé
11 plus que ce j'ai fait. »

12 [Traduction du texte lu]

13 19093 Il continue à parler de la
14 réunification de l'Allemagne, puis il ajoute ceci:

15 « J'ai de nombreuses photos... »

16 [Traduction du texte lu]

17 19094 Ce passage figure au bas de la
18 page 4:

19 "... de moi, Brian Mulroney,
20 Mila Mulroney, ma femme et
21 d'autres personnes. Je peux
22 (sic)... »

23 [Traduction du texte lu]

24 19095 M. KAPLAN: « Il ».

25 19096 M^e WOLSON: Pardon?

1 19097 M. KAPLAN: « Il ». « Il peut me ».

2 19098 M^e WOLSON: Oui.

3 19099 M. KAPLAN: Désolé.

4 19100 M^e WOLSON: En effet, il affirme que

5 M. Mulroney peut le réprimander.

6 « Compte tenu de ce qu'il a fait

7 pour l'Allemagne, s'il a besoin

8 de mon aide, il peut compter sur

9 moi. À l'époque, s'il avait eu

10 besoin de deux millions de

11 dollars, je les lui aurais

12 donnés. »

13 [Traduction du texte lu]

14 19101 Est-ce bien cela?

15 19102 M. KAPLAN: C'est ce qu'il m'a dit.

16 19103 M^e WOLSON: D'accord. Avant d'examiner

17 une deuxième entrevue avec M. Lavoie, je voudrais vous

18 poser une question sur M. Schreiber.

19 19104 Je vous prie de consulter

20 l'onglet 22. Encore une fois, il s'agit d'extraits de

21 votre livre. Allez à la page 4. Il s'agit de la

22 première entrée de l'onglet 22.

23 19105 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 19106 M^e WOLSON: Vers la fin du

25 premier paragraphe complet du livre, vous traitez de la

1 rencontre entre M. Mulroney et M. Schreiber, au
2 lac Mousseau.

3 19107 M. KAPLAN: Oui, maître.

4 19108 M^e WOLSON: Vous affirmez ce qui suit:

5 « M. Schreiber n'a donc pas été
6 surpris lorsque M. Mulroney l'a
7 convoqué à une discussion au
8 lac Mousseau, durant l'été 1993.
9 M. Schreiber se rappelle que,
10 lorsqu'il était temps de partir,
11 M. Mulroney l'a raccompagné à la
12 porte et à la voiture qui
13 l'attendait.

14 La limousine a fait voler la
15 poussière le long du chemin de
16 gravier, à l'extérieur de
17 l'espace clôturé du
18 lac Mousseau. Un agent de la GRC
19 a fait signe au conducteur de
20 franchir la grille d'entrée
21 blanche. Le départ a été filmé
22 par trois caméras fixées sur des
23 poteaux, alors que le véhicule
24 faisait des bonds sur le chemin
25 étroit et se rapprochait de la

1 rive sud du lac Meech. L'une des
2 trois... »
3 [Traduction du texte lu]
4 19109 Vous continuez ensuite à décrire le
5 trajet du retour en limousine.
6 19110 M. KAPLAN: Oui, maître.
7 19111 M^e WOLSON: Où avez-vous obtenu les
8 renseignements concernant la limousine?
9 19112 M. KAPLAN: M. Schreiber, si je me
10 souviens bien -- et vous comprendrez, maître Wolson,
11 que j'ai écrit ce livre en 2003 et en 2004, et que nous
12 sommes maintenant en 2009.
13 19113 Cependant, je crois que M. Schreiber
14 m'a dit qu'une limousine était passée le prendre. Même
15 si je n'ai pas suivi la présente instance en entier, je
16 crois comprendre que M. Schreiber a déclaré, durant son
17 témoignage, qu'il s'était fait conduire au lac Mousseau
18 en limousine et qu'il ne savait pas vraiment de quelle
19 façon il était rentré chez lui. On m'a dit que
20 M. Smith -- je n'ai toutefois pas vu son témoignage --
21 a affirmé, lors de son témoignage, qu'il était passé
22 prendre M. Schreiber et qu'il ne savait pas trop
23 comment ce dernier était retourné chez lui.
24 19114 Aujourd'hui, en 2009, je ne peux donc
25 pas vous dire précisément où j'ai obtenu ces

- 1 renseignements. À l'époque, j'étais toutefois convaincu
2 qu'ils étaient exacts.
- 3 19115 M^e WOLSON: Très bien.
- 4 19116 Je vous demanderais maintenant de
5 consulter l'onglet 16, s'il vous plaît.
- 6 19117 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 7 19118 M^e WOLSON : Nous avons donc examiné
8 l'ensemble des entrevues qui concernent M. Mulroney et
9 M. Schreiber et que vous avez consignées dans le
10 recueil. Plus tôt ce matin, nous avons examiné une
11 entrevue avec M. Lavoie.
- 12 19119 Vous avez soupé en compagnie de
13 M. Lavoie. À l'onglet 16, on trouve vos notes:
14 « Souper avec Luc Lavoie, le
15 8 mars 2006. »
16 [Traduction du texte lu]
- 17 19120 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 18 19121 M^e WOLSON:
19 « Nous avons discuté du moment
20 où il a été informé en ce qui
21 concerne M. Mulroney et l'argent
22 comptant. Il m'a dit qu'il avait
23 été informé à ce sujet plusieurs
24 mois avant moi. Dans le cadre de
25 ses fonctions, il a toutefois

1 l'habitude de se charger de
2 toutes sortes de situations
3 complexes. Il a notamment
4 participé à la négociation du
5 rapatriement d'otages retenus en
6 Amérique du Sud. Cependant, il
7 m'a dit, au milieu du souper et
8 à la fin de la soirée, qu'il
9 était plutôt contrarié
10 d'apprendre la situation
11 concernant l'argent, mais qu'il
12 ne l'avait pas pris
13 personnellement. »

14 [Traduction du texte lu]

15 19122 M. KAPLAN: C'est exact, maître.

16 19123 M^e WOLSON: À la page 2 de cette
17 entrevue, à l'onglet 16 :

18 « Il m'a dit que M. Mulroney
19 avait tellement peur que ces
20 renseignements soient divulgués
21 qu'il a paniqué, ce qui explique
22 pourquoi il avait gardé le
23 secret. Il dit que tout le monde
24 s'en moque aujourd'hui, même si
25 l'histoire de la déclaration

1 le fait qu'il y avait eu une
2 déclaration volontaire. »
3 [Traduction du texte lu]
4 19130 Mais je crois que mes paroles étaient
5 les suivantes: « ... c'était un aveu sous-entendu selon
6 lequel il y avait eu une déclaration volontaire. »
7 [Traduction du texte lu]
8 19131 M^e WOLSON: Très bien. Et ensuite, vous
9 corrigez la phrase pour qu'elle se lise comme suit :
10 « C'était intéressant parce que
11 c'était un aveu sous-entendu
12 selon lequel il y avait eu une
13 déclaration volontaire. »
14 19132 M. KAPLAN: Oui, maître. [Traduction
15 du texte lu]
16 19133 M^e WOLSON:
17 « Il a dit que personne ne
18 s'intéresserait à cette
19 histoire. Il a payé ses
20 impôts. »
21 [Traduction du texte lu]
22 19134 C'est ni plus ni moins ce qui conclut
23 vos notes de cette entrevue.
24 19135 M. KAPLAN: Oui, maître.
25 19136 M^e WOLSON: Nous avons parlé de

1 l'article qui se trouve à l'onglet 23, dans lequel
2 vous - l'onglet 23 des documents, dans lequel vous avez
3 écrit au sujet de M. Mulroney, de M. Schreiber et de
4 l'argent; vous avez écrit cela le 10 novembre 2003.

5 19137 M. KAPLAN: Oui, monsieur.

6 19138 M^e WOLSON: Quand avez-vous écrit le
7 livre *A Secret Trial*?

8 19139 M. KAPLAN: J'ai commencé à l'écrire,
9 si ma mémoire est bonne, en 2004. Mais j'ai peut-être
10 commencé en 2003 après avoir écrit l'article. Je ne
11 m'en souviens pas exactement.

12 19140 M^e WOLSON: Pourquoi avez-vous écrit le
13 livre?

14 19141 M. KAPLAN: Bien, maître, j'ai écrit
15 *Presumed Guilty*, qui prenait la défense de M. Mulroney.
16 En me fondant sur mes recherches et mes études, j'avais
17 déterminé qu'il était, à la lumière des éléments de
18 preuve disponibles à ce moment-là, victime d'une erreur
19 judiciaire.

20 19142 J'en étais arrivé à la conclusion que
21 la lettre rogatoire avait été injuste à son endroit, et
22 que celle-ci, ainsi que le processus qui a suivi, avait
23 porté atteinte à sa réputation.

24 19143 Bien entendu, maître, je n'étais pas
25 le seul à être arrivé à cette conclusion. Le

1 gouvernement du Canada est également arrivé à cette
2 conclusion puisqu'il a présenté des excuses à
3 M. Mulroney. Il a affirmé qu'aucune preuve ne
4 démontrait que M. Mulroney avait commis des actes
5 répréhensibles lorsque la lettre rogatoire avait été
6 envoyée et qu'aucune preuve n'avait été fournie depuis
7 ce temps.

8 19144 L'émission *The Fifth Estate* ne
9 possédait aucun renseignement indiquant que M. Mulroney
10 avait commis des actes répréhensibles, et le juge Gold,
11 qui a jugé son règlement après le procès afin de
12 déterminer le montant des frais de représentation et
13 d'avocat qu'il avait reçus, a déclaré que M. Mulroney
14 était victime d'une grave injustice.

15 19145 C'était la situation et c'est ce
16 qu'indiquaient les éléments de preuve à ce moment-là.

17 19146 Mais les paiements en espèces dans le
18 motel et l'hôtel à New York ont tout changé, et
19 j'estimais que j'avais l'obligation, à titre
20 d'historien de l'affaire Airbus, de rétablir les faits.

21 19147 J'étais déterminé à le faire, et
22 c'est ce que j'ai fait.

23 19148 M^e WOLSON: Très bien.

24 19149 Il ne me reste plus qu'une seule
25 question à vous poser. Il manque un onglet,

1 l'onglet 21 -

2 19150 M. KAPLAN: Oui, maître.

3 19151 M^e WOLSON : L'onglet 21 de la pièce

4 porte sur votre -

5 19152 De quelle entrevue s'agit-il?

6 19153 M. KAPLAN: Il s'agit d'une

7 conversation que j'ai eue avec M. Schreiber.

8 19154 M^e WOLSON: Très bien, et ce que vous

9 avez fait est - il y a une note manuscrite.

10 19155 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 19156 M^e WOLSON: Et elle se trouve à la

12 deuxième page.

13 19157 Bien, à vrai dire, la première page

14 comporte certains écrits, qui semblent provenir d'un

15 document - peut-être même d'un journal.

16 19158 Est-ce votre écriture?

17 19159 M. KAPLAN: Oui, maître.

18 19160 M^e WOLSON: Et ensuite, la

19 deuxième page comporte également certains écrits.

20 19161 M. KAPLAN: Oui, maître.

21 19162 M^e WOLSON: Et la troisième page

22 comporte la version dactylographiée?

23 19163 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 19164 M^e WOLSON: Très bien. Nous sommes

25 aussi bien d'aller à la version dactylographiée pour

1 que ce soit plus commode. Il est écrit: « Karlheinz
2 Schreiber est allé au lac Mousseau. M. Doucet m'a
3 demandé de l'aider. » [Traduction du texte lu]

4 19165 M. KAPLAN: Oui, maître.

5 19166 M^e WOLSON: Fred Doucet.

6 19167 M. KAPLAN: C'est exact, maître.

7 19168 M^e WOLSON: Et ensuite, au bas de la
8 page :

9 « ... si vous écrivez que
10 Karlheinz Schreiber dit que
11 Brian Mulroney a menti, à savoir
12 que, en 1993, il n'avait pas
13 d'entreprise de pâtes
14 alimentaires, c'était Thyssen,
15 cela signifie que la vieille
16 histoire est morte. »

17 [Traduction du texte lu]

18 19169 M. KAPLAN: C'est ce qui est écrit,
19 maître.

20 19170 M^e WOLSON: Et c'est ce qu'il vous a
21 dit.

22 19171 M. KAPLAN: Oui, maître.

23 19172 M^e WOLSON: Puis-je avoir un moment,
24 s'il vous plaît, je suis sur le point de terminer mon
25 interrogatoire.

1 - Pause

2 19173 M^e WOLSON: La question que je viens de
3 vous poser, « ... si vous écrivez que Karlheinz
4 Schreiber dit que Brian Mulroney a menti, à savoir que,
5 en 1993... »

6 19174 M. KAPLAN: Je suis désolé, à quel
7 onglet faites-vous référence, maître?

8 19175 M^e WOLSON : À l'onglet 21, monsieur.

9 19176 M. KAPLAN: Désolé.

10 19177 Oui, maître?

11 19178 M^e WOLSON: « ... si vous écrivez que
12 Karlheinz Schreiber dit que Brian Mulroney a menti, à
13 savoir que, en 1993, il n'avait pas d'entreprise de
14 pâtes alimentaires, c'était Thyssen... »

15 19179 Dites-vous que - est-ce en référence
16 au fait que dans une entrevue précédente, il vous a dit
17 qu'il n'avait pas d'entreprise de pâtes alimentaires en
18 1993?

19 19180 M. KAPLAN: J'imagine, maître, mais en
20 avril 2009, je ne peux seulement émettre des hypothèses
21 sur le contexte dans lequel ces paroles ont été dites.

22 19181 M^e WOLSON: Très bien, alors je ne vous
23 demanderai pas d'émettre des hypothèses.

24 19182 C'étaient là mes questions.

25 19183 Il est maintenant midi. Je ne sais

1 pas si mes amis veulent faire une pause pour dîner.

2 19184 COMMISSAIRE OLIPHANT: Bonjour,
3 maître Pratte.

4 19185 M^e PRATTE: Bonjour, monsieur.

5 19186 Nous pourrions presque dire
6 « Bon après-midi ».

7 19187 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui, en effet.

8 19188 M^e PRATTE: Je vais poser quelques
9 questions, monsieur, et je vous serais reconnaissant si
10 je pouvais avoir la pause normale prévue pour le dîner,
11 jusqu'à 14 h, si cela convient à mon ami.

12 19189 COMMISSAIRE OLIPHANT: J'en conclus,
13 M^e Pratte, que vous serez le premier à interroger
14 M. Kaplan?

15 19190 M^e PRATTE: Nous n'en avons pas discuté
16 de façon officielle, monsieur, mais je fais cette
17 demande à mes amis par votre entremise. Sinon, nous
18 pouvons en discuter.

19 19191 COMMISSAIRE OLIPHANT: Bien, je n'ai
20 aucun problème à accueillir votre demande.

21 19192 M^e WOLSON: Je peux vous dire que le
22 seul autre témoin aujourd'hui est M. Terrien, et je
23 m'attends à ce que sa preuve soit très brève. J'espère
24 que nous aurons le temps de terminer l'interrogatoire
25 de M. Kaplan afin de pouvoir interroger M. Terrien cet

1 après-midi. Il sera ici, et son témoignage est censé
2 être si bref que j'aimerais m'en occuper à un moment
3 donné au cours de la journée.

4 19193 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

5 Pourrais-je demander aux avocats de déterminer, sur
6 l'heure du midi, l'ordre dans lequel les questions
7 seront posées?

8 19194 Maître Jacobsen...?

9 19195 M^e JACOBSEN: Pour que les bureaucrates
10 d'Air Canada soient heureux, je me demande si les
11 avocats peuvent fournir une estimation approximative du
12 temps que cela prendra.

13 19196 COMMISSAIRE OLIPHANT: Vous pouvez
14 obtenir l'estimation, mais je ne suis pas certain que
15 cela vous sera très utile, selon mon expérience jusqu'à
16 maintenant.

17 19197 M^e JACOBSEN: Je vois. Bien,
18 j'apprécierais tout de même obtenir une estimation.

19 19198 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord.

20 19199 M^e JACOBSEN: Parce que si j'entends le
21 témoin pendant une demi-heure ou dix minutes, c'est une
22 chose, mais si je l'entends plus longtemps, je suis
23 d'accord avec vous, nous ne terminerons que ce soir.

24 19200 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je comprends
25 cela.

- 1 19201 Maître Pratte, avez-vous une idée, à
2 l'heure actuelle, du temps que cela vous prendra?
- 3 19202 M^e PRATTE: Non.
- 4 19203 COMMISSAIRE OLIPHANT: C'est ce qui
5 m'inquiète.
- 6 19204 Je pense que la meilleure façon de
7 s'y prendre, maître Jacobsen, serait que, au lieu de le
8 faire publiquement, lors d'une séance, les avocats se
9 creusent les méninges - parce que j'en conclus que la
10 longueur de l'interrogatoire de M^e Pratte pourrait bien
11 dépendre des questions qui seront posées par les autres
12 avocats, et cela dépend de l'ordre dans lequel les
13 avocats décideront de procéder.
- 14 19205 M^e JACOBSEN: Merci, monsieur.
- 15 19206 COMMISSAIRE OLIPHANT: J'aimerais vous
16 être plus utile, ainsi qu'aux bureaucrates
17 d'Air Canada, mais je ne peux pas.
- 18 19207 M^e JACOBSEN: Merci, monsieur.
- 19 19208 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord, à
20 14 h.
- 21 - Upon recessing at 12:05 p.m. / Suspension à 12 h 5
22 - Upon resuming at 2:00 p.m. / Reprise à 14 h
- 23 19209 COMMISSAIRE OLIPHANT: Bon après-midi.
24 Veuillez vous asseoir.
- 25 19210 Donnez-moi seulement quelques

1 secondes, s'il vous plaît, maître Pratte, je veux
2 vérifier quelque chose.

3 19211 Je voudrais poser une question
4 pendant que j'y suis.

5 19212 Monsieur Kaplan, bon après-midi.

6 19213 M. KAPLAN: Bon après-midi, monsieur.

7 19214 COMMISSAIRE OLIPHANT: Laissez-moi
8 vous dire que j'ai lu vos deux livres, et que je ne
9 m'attendais pas à être assis dans cette chaise à ce
10 moment-là.

11 19215 À l'onglet 15, monsieur Kaplan, se
12 trouve une entrevue entre M. Lavoie et vous datant du
13 vendredi 4 janvier, et au bas de la page, M. Lavoie
14 vous mentionne que vous pourriez confirmer des détails
15 en communiquant avec Yves Fortier.

16 19216 M. KAPLAN: Oui, monsieur.

17 19217 COMMISSAIRE OLIPHANT: M. Fortier est
18 un avocat bien connu à Montréal.

19 19218 M. KAPLAN: Oui, monsieur.

20 19219 COMMISSAIRE OLIPHANT: Avez-vous déjà
21 fait cela?

22 19220 M. KAPLAN: Non, monsieur.

23 19221 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

24 Bien, merci.

25 19222 Maître Pratte...

- 1 19223 M^e PRATTE: Monsieur le commissaire,
2 avant de commencer, j'ai pensé que nous devrions
3 regarder certains des documents auxquels je ferai
4 peut-être référence. Le témoin a fait référence à
5 certains de ces documents, mais je ne pense pas qu'ils
6 ont été officiellement déposés à titre de pièces.
- 7 19224 Le premier document est une
8 traduction non officielle de la déclaration faite
9 devant la Cour supérieure du Québec, dont il a lu un
10 extrait. Je crois que des copies ont été faites pour
11 toutes les personnes concernées, mais qu'elles n'ont
12 pas été déposées à titre de pièces, et j'espère que
13 vous en avez une copie, monsieur le commissaire.
- 14 19225 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je ne l'ai pas
15 encore, mais la greffière suppléante en a une copie.
- 16 19226 M^e PRATTE: Il faudrait que ce document
17 ait un numéro de pièce. Madame la greffière, quel
18 serait ce numéro, s'il vous plaît?
- 19 19227 LA GREFFIÈRE: Pièce P-26.
- 20 19228 M^e PRATTE: P-26.
- 21 19229 De plus, monsieur le commissaire, on
22 a fait référence à un article paru dans le *Globe and*
23 *Mail*, dans lequel M^e Yarosky était cité. Nous en avons
24 des copies, je crois, et je présume que la greffière a
25 également des copies de cet article.

- 1 19230 Ce document pourrait-il être déposé à
2 titre de pièce suivante, monsieur le commissaire?
- 3 19231 Je crois qu'il s'agirait de la
4 pièce P-27.
- 5 19232 COMMISSAIRE OLIPHANT: Les pièces font
6 l'objet d'un consentement, j'imagine, n'est-ce pas?
- 7 19233 M^e PRATTE: Je suppose que oui.
- 8 19234 COMMISSAIRE OLIPHANT: Personne ne s'y
9 oppose.
- 10 19235 M^e PRATTE: L'avocat de la Commission y
11 fait référence, donc je présume que, au moins lui y
12 consent.
- 13 19236 COMMISSAIRE OLIPHANT: Quelle est la
14 date de parution de l'article du *Globe and Mail*, s'il
15 vous plaît?
- 16 19237 M^e PRATTE : Le 20 novembre 1995.
- 17 19238 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien. La
18 déclaration, ainsi que sa traduction, seront autorisées
19 et déposées à titre de pièce P-26, et l'article du
20 *Globe and Mail*, l'édition du 20 novembre 1995, sera
21 autorisé et déposé à titre de pièce P-27.
- 22 PIÈCE P-26: Déclaration, datée
23 du 20 novembre 1995, accompagnée
24 de sa traduction non officielle,
25 déposée auprès de la Cour

- 1 supérieure du Québec
2 PIÈCE P-27: Article du
3 *Globe and Mail*, édition du
4 20 novembre 1995
- 5 19239 M^e PRATTE: Puis-je rectifier une chose
6 que M^e Wolson vient juste de me rappeler?
- 7 19240 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui.
- 8 19241 M^e PRATTE: Il n'y a pas fait
9 référence. Je ne suis pas certain qu'il savait qu'il
10 serait abordé, parce que je suis persuadé qu'il nous en
11 aurait fourni des copies. Le témoin y a toutefois fait
12 référence en réponse à une question.
- 13 19242 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui, je me
14 rappelle que la référence à M^e Yarosky a été citée.
- 15 19243 M^e YAROSKY: C'est mon heure de gloire,
16 monsieur le commissaire. Vous devez accepter l'article.
- 17 19244 COMMISSAIRE OLIPHANT: J'ai cru que
18 vous pourriez disparaître de l'enquête lorsque je l'ai
19 d'abord entendu, pour être honnête avec vous.
- 20 19245 M^e WOLSON: Je dois dire que j'en ai
21 pris connaissance seulement ce matin, quelques minutes
22 avant le début de l'audience, et que je n'ai pas eu
23 l'occasion d'en faire préparer des copies. Voilà pour
24 ce qui est du contexte.
- 25 19246 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

- 1 Merci.
- 2 19247 M^e PRATTE: Bien sûr, je l'accepte
3 implicitement.
- 4 19248 Donc, ce serait la pièce P-27.
- 5 19249 Puis-je revenir à P-26, monsieur le
6 commissaire? Je n'ai pas de copies pour tout le monde,
7 mais j'aimerais déposer, peut-être à titre de
8 pièce P-26A, la version originale de la déclaration, à
9 laquelle je ne ferai pas référence, mais qui
10 complèterait le dossier.
- 11 19250 Nous en fournirons des copies d'ici
12 la fin de la journée.
- 13 19251 Nous pourrions peut-être coter ce
14 document maintenant.
- 15 19252 COMMISSAIRE OLIPHANT: Bien sûr. La
16 version originale de la déclaration déposée à Montréal
17 constituera donc la pièce P-26A.
- 18 PIÈCE P-26A: Déclaration déposée
19 auprès de la Cour supérieure du
20 Québec, datée du
21 20 novembre 1995
- 22 19253 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je n'ai pas vu
23 le document en question; s'agit-il de l'action intentée
24 contre le procureur général du Canada?
- 25 19254 M^e PRATTE: Oui, et --

- 1 19255 COMMISSAIRE OLIPHANT: Et d'autres.
- 2 19256 M^e PRATTE: C'est exact. Et il est
3 daté du --
- 4 19257 COMMISSAIRE OLIPHANT: Sur lequel est
5 fondé l'interrogatoire -- je crois que vous appelez
6 cela un interrogatoire préalable, au Québec.
- 7 19258 M^e PRATTE: C'est exact.
- 8 19259 Il est daté du 20 novembre 1995,
9 monsieur.
- 10 19260 Il n'est pas nécessaire de le coter,
11 mais conservez-le à portée de main. Il s'agit de la
12 lettre rogatoire, qui, bien sûr, constitue le fondement
13 de l'action en justice.
- 14 19261 Je vais vous donner le numéro de
15 pièce. J'espère que la greffière pourra m'aider -- et
16 il sera important que M. Kaplan ait une copie de la
17 lettre rogatoire, s'il n'en a pas déjà une.
- 18 19262 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je sais qu'elle
19 se trouve dans l'un des recueils de documents relatifs
20 à M. Schreiber, parce que je me suis informé à ce sujet
21 ce midi.
- 22 19263 M^e PRATTE: Elle s'y trouve
23 effectivement. Je crois qu'il s'agit de la pièce 7,
24 recueil 2, onglet 116.
- 25 19264 Peut-être que quelqu'un pourrait vous

1 en fournir une copie, monsieur le commissaire, pour que
2 nous ayons tous en main, avant que je poursuive.

3 19265 Je peux peut-être demander, par votre
4 entremise, si M. Kaplan a une copie de la lettre
5 rogatoire avec lui.

6 19266 M. KAPLAN: Non, je n'en ai pas. On y
7 fait référence, bien sûr, dans la déclaration.

8 19267 M^e PRATTE: Je comprends cela, mais je
9 veux faire référence à la lettre rogatoire elle-même.

10 19268 COMMISSAIRE OLIPHANT: Veuillez
11 laisser un moment à la greffière, maître Pratte.

12 --- Pause

13 19269 M. KAPLAN: Merci. Maître Pratte, à
14 quel onglet se trouve la lettre?

15 19270 COMMISSAIRE OLIPHANT: Onglet 116, je
16 crois, monsieur Kaplan.

17 19271 M^e PRATTE: Oui, monsieur Kaplan, elle
18 devrait se trouver à l'onglet 116.

19 19272 M. KAPLAN: Merci.

20 EXAMINATION: WILLIAM KAPLAN BY MR. PRATTE /
21 INTERROGATOIRE: WILLIAM KAPLAN PAR M^e PRATTE

22 19273 M^e PRATTE: Monsieur Kaplan, bon
23 après-midi.

24 19274 Au début de votre interrogatoire avec
25 M^e Wolson, ce dernier vous a demandé pourquoi vous

- 1 n'aviez pas expressément demandé à M. Mulroney s'il
2 avait effectué des transactions commerciales avec
3 M. Schreiber.
- 4 19275 Vous rappelez-vous cette question?
- 5 19276 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 6 19277 M^e PRATTE: Et vous lui avez dit, si je
7 me souviens bien, que ce n'était pas seulement parce
8 que la relation avait été décrite comme « marginale »,
9 mais également en raison de la déclaration qu'avait
10 présentée M. Mulroney, entre autres choses.
- 11 19278 Vous souvenez-vous de cela?
- 12 19279 M. KAPLAN: Oui, monsieur.
- 13 19280 M^e PRATTE: Et vous avez lu un passage
14 qui figure, selon vos dires, à la page 5 de la
15 traduction non officielle; ce passage ne se trouve pas
16 à cette page, mais bien à l'alinéa 12(ii) de la page 6.
- 17 19281 Est-ce bien cela?
- 18 19282 M. KAPLAN: Je suis désolé si j'ai
19 cité la mauvaise page. En effet, c'est bien la page 6.
- 20 19283 M^e PRATTE: D'accord, et c'est le
21 paragraphe (ii).
- 22 19284 C'est bien cela?
- 23 19285 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 24 19286 M^e PRATTE: Le paragraphe 12 mentionne
25 ce qui suit :

1 « Sans que soit limitée la
2 portée générale des dispositions
3 précédentes, les allégations
4 susmentionnées sont fausses dans
5 la mesure où... »
6 [Traduction du texte lu]
7 -- puis, je passe directement à (ii) :
8 « Le demandeur n'a jamais reçu
9 les paiements allégués, sous
10 aucune forme, d'une personne
11 nommée ou non dans la demande
12 d'entraide, pour quelque raison
13 que ce soit... »
14 [Traduction du texte lu]
15 19287 Il s'agit du passage que vous avez
16 lu.
17 19288 M. KAPLAN: Oui, monsieur.
18 19289 M^e PRATTE: Maintenant, j'ai ici une
19 copie des transcriptions de ce matin, où vous avez dit:
20 « Je lis un extrait de la page 5
21 de la traduction que M. Mulroney
22 a fournie lorsqu'il a intenté la
23 poursuite civile. »
24 [Traduction du texte lu]
25 19290 Donc, à ce moment-là, vous aviez déjà

1 lu le paragraphe que vous et moi venons tout juste de
2 lire.

3 19291 Il s'agit de la page 24, ligne 11 --
4 et je vais vous la lire, monsieur Kaplan. Vous avez dit
5 ce matin:

6 « Je lis un extrait de la page 5
7 de la traduction... »

8 -- et nous savons maintenant qu'il s'agit de la
9 page 6 :

10 « ... que M. Mulroney a fournie
11 lorsqu'il a intenté la poursuite
12 civile.

13 Donc, il y avait cette
14 raison. M. Mulroney a mentionné
15 dans cette déclaration, en ce
16 qui concerne la transaction
17 Bear Head, qu'il n'a jamais reçu
18 un sou de personne, comme on
19 dit. » [Traduction du texte lu]

20 19292 C'est ce que vous avez dit ce matin.

21 19293 M. KAPLAN: D'accord.

22 19294 M^e PRATTE: En fait, ce que la
23 déclaration mentionnait n'était pas aussi général que
24 cela; elle mentionnait qu'il n'avait reçu aucun des
25 paiements allégués dans la déclaration. Est-ce exact?

- 1 19295 M. KAPLAN: Bien, c'est ce qui est
2 mentionné.
- 3 19296 M^e PRATTE: Pourrions-nous revenir à la
4 déclaration un instant -- et je fais référence à P-26,
5 monsieur le commissaire -- tout d'abord, au
6 paragraphe 8 de la page 2, monsieur Kaplan.
- 7 19297 Je vais le lire pour vous,
8 monsieur Kaplan, et aux fins du dossier. Il est indiqué
9 ce qui suit au paragraphe 8:
- 10 « La présente demande
11 d'entraide, que le gouvernement
12 canadien a adressée au
13 gouvernement suisse, contient
14 des allégations très graves
15 contre le demandeur, lesquelles
16 sont entièrement fausses... »
- 17 [Traduction du texte lu]
- 18 19298 Voyez-vous cela?
- 19 19299 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 20 19300 M^e PRATTE: J'ai bien lu ce passage?
- 21 19301 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 19302 M^e PRATTE: Et cette déclaration se
23 limite aux allégations qui figurent dans la lettre
24 rogatoire -- ou demande d'entraide. Est-ce exact?
- 25 19303 À première vue.

- 1 19304 M. KAPLAN: Il faudrait que je lise la
2 déclaration au complet, mais --
- 3 19305 M^e PRATTE: Veuillez la lire, si vous
4 avez besoin d'un instant.
- 5 19306 M. KAPLAN: Je ne suis pas sûr de
6 comprendre ce que vous me demandez de faire,
7 maître Pratte.
- 8 19307 M^e PRATTE: La déclaration à laquelle
9 vous avez fait référence était une poursuite en
10 diffamation, qui découlait des allégations faites dans
11 la demande d'entraide.
- 12 19308 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 19309 M^e PRATTE: Puis, si vous regardez le
14 paragraphe 9, il renferme une série d'alinéas en
15 chiffres romains. Est-ce exact?
- 16 19310 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 19311 M^e PRATTE: Vous conviendrez avec moi
18 que les 15 ou 16 premiers alinéas portent sur
19 Air Canada et Airbus, et sur les paiements supposément
20 faits à M. Mulroney à la suite de l'achat d'avions
21 Airbus par le Canada.
- 22 19312 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 23 19313 M^e PRATTE: En fait, la majeure partie
24 de cette action en justice portait sur cette
25 allégation, selon laquelle des commissions avaient été

1 versées secrètement à M. Mulroney par suite de l'achat
2 d'avions Airbus par Air Canada.

3 19314 M. KAPLAN: Je ne sais pas si la
4 majeure partie de l'action portait sur cette
5 allégation, mais il s'agissait de la principale
6 préoccupation.

7 19315 M^e PRATTE: C'est exact. En fait, votre
8 livre, *Presumed Guilty: The Airbus Affair*, soutient
9 cette affirmation selon laquelle l'affaire Airbus était
10 la principale préoccupation.

11 19316 M. KAPLAN: Tout à fait.

12 19317 M^e PRATTE: Dans le premier chapitre de
13 votre livre *Presumed Guilty*, intitulé « The Airbus
14 Affair », vous ne parlez que des allégations relatives
15 à l'affaire Airbus.

16 19318 M. KAPLAN: Je ne me souviens pas de
17 cela, mais je sais que les allégations dont j'ai parlé
18 le plus longuement étaient celles qui touchaient à
19 l'affaire Airbus.

20 19319 M^e PRATTE: Merci.

21 19320 Maintenant, regardons ce qui est
22 mentionné au sujet du projet Bear Head.

23 19321 Vous trouverez cela, monsieur le
24 commissaire, à la page 5, pour commencer, aux
25 alinéas (xx) et (xxi).

- 1 19322 Il y est mentionné ce qui suit:
- 2 « Dans le cas du projet
- 3 Bear Head et du contrat de M. BAV,
- 4 M. Moores a agi à titre de
- 5 conseiller privé afin de
- 6 faciliter le versement de
- 7 l'argent à M. Mulroney. Une
- 8 personne dont le nom est gardé
- 9 confidentiel soutient qu'IAL a
- 10 versé des paiements mensuels
- 11 relativement au contrat de M. BAV
- 12 au moins jusqu'au
- 13 22 avril 1988. »
- 14 [Traduction du texte lu]
- 15 19323 Savez-vous qui est la personne dont
- 16 le nom était gardé confidentiel?
- 17 19324 M. KAPLAN: Non, maître.
- 18 19325 M^e PRATTE: Ne s'agit-il pas de
- 19 Stevie Cameron ou de M. Pelossi?
- 20 19326 M. KAPLAN: Il s'agirait de
- 21 spéculations de ma part.
- 22 19327 M^e PRATTE:
- 23 « La personne en question croit
- 24 qu'une partie des paiements
- 25 versés à M. Moores et à

1 M. Schreiber étaient transférés
2 à M. Mulroney. »
3 [Traduction du texte lu]
4 19328 Voyez-vous cela?
5 19329 M. KAPLAN: Oui, maître.
6 19330 M^e PRATTE: Puis, à l'alinéa (xxi) :
7 « Les trois cas susmentionnés
8 prouvent l'existence d'une
9 conspiration persistante entre
10 M. Mulroney, M. Moores et
11 M. Schreiber, qui ont fraudé le
12 gouvernement canadien de
13 millions de dollars pendant la
14 période où M. Mulroney était
15 premier ministre, et ce, jusqu'à
16 ce qu'il donne sa démission en
17 juin 1993. »
18 [Traduction du texte lu]
19 19331 Voyez-vous cela?
20 19332 M. KAPLAN: Oui, maître.
21 19333 M^e PRATTE: Donc, l'allégation
22 concernant Air Canada et Bear Head était qu'il y avait
23 eu un complot -- une conspiration pour frauder le
24 gouvernement canadien pendant qu'il était en fonction.
25 19334 M. KAPLAN: Oui, maître.

- 1 19335 M^e PRATTE: Et ces allégations ont été
2 niées dans le cadre de l'action en justice, comme nous
3 le voyons au paragraphe 11.
- 4 19336 Est-ce exact?
- 5 « Toutes les allégations
6 susmentionnées concernant le
7 demandeur ont été formulées par
8 des défendeurs qui savaient que
9 les allégations étaient fondées
10 uniquement sur des spéculations
11 des médias... »
- 12 [Traduction du texte lu]
- 13 19337 Puis, au paragraphe 12 -- que nous
14 venons de regarder:
- 15 « Sans que soit limitée la
16 portée générale des dispositions
17 précédentes, les allégations
18 susmentionnées sont fausses... »
- 19 [Traduction du texte lu]
- 20 19338 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 21 19339 M^e PRATTE: Puis, à l'alinéa (ii) :
- 22 « Le demandeur n'a jamais reçu
23 les paiements allégués, sous
24 aucune forme, d'une personne
25 nommée ou non dans la demande

1 d'entraide... »
2 [Traduction du texte lu]
3 19340 Donc, il a été nié que M. Mulroney
4 aurait reçu des paiements pendant qu'il était premier
5 ministre relativement à trois choses: l'achat d'avions
6 Airbus, le contrat de MNAV et le projet Bear Head.
7 19341 Est-ce exact?
8 19342 M. KAPLAN: Oui, maître.
9 19343 M^e PRATTE: Puis au à l'alinéa (iv)
10 du paragraphe 12, on peut lire:
11 « Le demandeur n'a jamais été
12 partie prenante d'une quelconque
13 entente dont il aurait été
14 question dans la demande
15 d'entraide pour parvenir à des
16 fins ici présumées avec
17 M. Schreiber ou M. Moores ni
18 avec qui que ce soit d'autre... »
19 [Traduction du texte lu]
20 19344 Je le répète, ce qui était allégué
21 dans la lettre rogatoire était qu'il y avait eu
22 complot, à l'époque où il était premier ministre, en
23 vue d'escroquer le gouvernement, et qu'il avait reçu
24 des paiements dans le cadre de ce complot pendant qu'il
25 était premier ministre.

- 1 19345 Est-ce exact?
- 2 19346 M. KAPLAN: En fait, maître, à la
3 page 5, il est dit: « Des paiements ont été effectués
4 au moins jusqu'au 22 avril 1988. » [Traduction du texte
5 lu]
- 6 19347 D'après ce document, ils auraient
7 cessé à l'époque où il était premier ministre.
- 8 19348 M^e PRATTE: D'accord. Alors il n'y
9 avait rien dans cette déclaration qui présumait que
10 M. Mulroney avait été mêlé à des irrégularités ni qu'il
11 avait reçu des paiements après avoir assumé les
12 fonctions de premier ministre.
- 13 19349 M. KAPLAN: Je vais vous croire sur
14 parole, maître Pratte. Je me suis concentré sur la
15 partie relative à Bear Head.
- 16 19350 M^e PRATTE: Nous venons de lire la
17 partie qui porte sur Bear Head--
- 18 19351 M. KAPLAN: D'accord.
- 19 19352 M^e PRATTE: -- et on y parle d'un
20 complot à l'époque où il était premier ministre.
- 21 19353 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 19354 M^e PRATTE: Et c'est ce qui a été nié.
23 19355 C'était le fondement de sa poursuite.
- 24 19356 M. KAPLAN: C'était le motif de son
25 action en justice.

- 1 19357 M^e PRATTE: C'est exact.
- 2 19358 Pouvons-nous maintenant examiner la
3 lettre rogatoire?
- 4 19359 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 5 19360 M^e PRATTE: C'est le fondement de la
6 poursuite, comme je crois que nous en avons convenu.
7 N'est-ce pas, monsieur Kaplan?
- 8 19361 M. KAPLAN: Parfaitement.
- 9 19362 M^e PRATTE: Si vous prenez la page 7,
10 vous voyez que la lettre --
- 11 19363 La pagination est indiquée au haut de
12 la page, monsieur le commissaire.
- 13 19364 Dans les trois premiers paragraphes,
14 il est question de paiements reçus par IAL après la
15 signature de l'entente de principe, en 1988.
- 16 19365 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 19366 M^e PRATTE: Puis, si vous passez à la
18 page 8, tout au haut de la page, il est écrit:
19 « Dans le cas du projet
20 Bear Head et du contrat MBAV,
21 M. Moores, qui intervenait à
22 titre de consultant privé,
23 facilitait l'acheminement de
24 l'argent destiné à M. Mulroney.
25 La source confidentielle a

1 mentionné que la société IAL
2 avait fait des paiements
3 mensuels à M. Moores au moins
4 jusqu'au 22 avril 1988, dans le
5 cadre du contrat MBAV. La source
6 croyait qu'une partie des
7 commissions versées à M. Moores
8 et à M. Schreiber était destinée
9 à M. Mulroney. Apparemment, un
10 certain Giorgio Pelossi,
11 gestionnaire de IAL, connaît
12 tous les détails des
13 transactions menées par IAL
14 relativement aux trois contrats
15 décrits ci-dessus et il sera en
16 mesure de fournir de
17 l'information au sujet des
18 paiements faits par IAL à
19 M. Moores et à M. Mulroney. »

20 [Traduction du texte lu]

21 19367 Est-ce que j'ai bien lu ce passage?

22 19368 M. KAPLAN: Je le crois.

23 19369 M^e PRATTE: Puis il est dit:

24 « Les trois affaires ci-dessus
25 montrent que M. Mulroney,

1 M. Moores et M. Schreiber ont
2 comploté dans le but de soutirer
3 des millions de dollars au
4 gouvernement canadien à compter
5 du moment où M. Mulroney est
6 entré en fonction, en
7 septembre 1984, et jusqu'à son
8 départ, en juin 1993. »
9 [Traduction du texte lu]

10 19370 C'est bien cela?

11 19371 M. KAPLAN: Oui, maître.

12 19372 M^e PRATTE: Là encore, pour confirmer
13 ce dont vous et moi avons discuté, c'est-à-dire que la
14 déclaration niait les allégations voulant que
15 M. Mulroney ait agi de façon illégale en participant à
16 un complot pour escroquer le gouvernement et recevoir
17 des paiements à l'époque où il était premier ministre.

18 19373 C'est exact?

19 19374 M. KAPLAN: Oui, maître.

20 19375 M^e PRATTE: La dénégation présentée
21 dans cette déclaration ne portait sur rien de plus.

22 19376 N'est-ce pas exact?

23 --- Pause

24 19377 M. KAPLAN: Vous voyez, maître Pratte,
25 pour moi c'est là que le bât blesse -- et vous ne m'en

- 1 voudrez pas, j'en suis sûr.
- 2 19378 Oui, c'est exact, la dénégation n'est
3 pas plus générale que cela, mais tous les mots en sont
4 choisis avec le plus grand avec soin.
- 5 19379 Alors, oui, maître, vous avez raison.
- 6 19380 M^e PRATTE: Les mots sont importants,
7 monsieur, et je crois que vous avez convenu avec moi
8 que la déclaration niait les paiements et le complot
9 qui étaient allégués, rien de plus.
- 10 19381 Est-ce exact?
- 11 19382 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 12 19383 M^e PRATTE: La dénégation ne portait
13 pas sur tout autre paiement qu'aurait pu effectuer
14 M. Schreiber relativement à Bear Head, à un autre
15 moment, elle se limitait à la période pendant laquelle
16 il était premier ministre.
- 17 19384 M. KAPLAN: Dans les documents que
18 nous examinons.
- 19 19385 M^e PRATTE: Oui, ce qui constitue le
20 premier volet de l'explication que vous avez présentée
21 à M^e Wolson concernant le fait que vous n'avez pas posé
22 de questions plus précises.
- 23 19386 Est-ce exact?
- 24 19387 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 25 19388 M^e PRATTE: Le deuxième volet

1 correspond à l'article, pièce P-27. D'après mes notes,
2 monsieur, vous avez lu une partie d'une citation de
3 M^e yarosky, qui, comme vous l'avez fait remarquer, est
4 assis devant vous aujourd'hui.

5 19389 M. KAPLAN: C'est exact, maître.

6 19390 M^e PRATTE: Et si mes souvenirs sont
7 exacts, le passage que vous avez lu était -- il
8 s'agissait de commentaires généraux au sujet de Bear
9 Head, puis vous avez cité l'article « [...] il n'a pas
10 non plus reçu un sou de qui que ce soit. » [Traduction
11 du texte lu]

12 19391 M. KAPLAN: Oui, maître.

13 19392 M^e PRATTE: C'est tout ce que vous avez
14 lu dans cet article. Est-ce exact?

15 19393 M. KAPLAN: Je le crois.

16 19394 M^e PRATTE: Pouvons-nous maintenant
17 examiner tout le paragraphe d'où est tirée cette
18 citation, pour la mettre en contexte?

19 19395 Avez-vous l'article devant vous?

20 19396 M. KAPLAN: Je n'en ai qu'un extrait
21 ici.

22 19397 M^e PRATTE: Vous n'avez pas tout
23 l'article sous les yeux?

24 19398 M. KAPLAN: Non, je n'en ai qu'un
25 extrait.

1 19399 M^e PRATTE: D'accord. Nous devrions
2 peut-être vous en donner une copie, parce que vous en
3 conviendrez, monsieur, qu'il est parfois important de
4 connaître le contexte d'une citation.

5 19400 M. KAPLAN: Parfaitement.

6 19401 M^e PRATTE: Oui.

7 --- Pause

8 19402 M. KAPLAN: Merci.

9 19403 M^e PRATTE: Regardez le
10 cinquième paragraphe.

11 19404 M. KAPLAN: Oui, maître.

12 19405 M^e PRATTE: Permettez-moi de vous le
13 lire, pour que nous nous entendions au sujet de la page
14 et du paragraphe. Il est écrit :

15 « Samedi, Harvey Yarosky, un
16 membre de l'équipe juridique
17 retenue par M. Mulroney... »
18 [Traduction du texte lu]

19 19406 Je m'arrête ici. C'était dans le
20 cadre de la poursuite en diffamation dont nous venons
21 de parler. N'est-ce pas?

22 19407 M. KAPLAN: Oui, maître.

23 19408 M^e PRATTE: Je continue:
24 « ... a déclaré que "l'ancien
25 premier ministre nie

1 l'impression que M. Mulroney n'avait rien reçu de
2 M. Schreiber ni de M. Moores, et c'est effectivement
3 l'impression que cette déclaration a donnée.

4 19416 M^e PRATTE: Eh bien, c'est ainsi que
5 vous l'interprétez, monsieur, mais nous avons examiné
6 la déclaration et vous avez reconnu avec moi que cette
7 déclaration ne portait sur rien d'autre que des
8 paiements qui auraient été faits à l'époque où il était
9 premier ministre.

10 19417 Est-ce exact?

11 19418 M. KAPLAN: Personne, en toute bonne
12 foi, ne pourrait lire cet article, maître Pratte --

13 19419 Laissez-moi terminer, s'il vous
14 plaît.

15 19420 Personne, en toute bonne foi, ne
16 pourrait lire cet article sans conclure que M^e yarosky
17 affirmait que M. Mulroney n'avait pas reçu un sou de
18 qui que ce soit.

19 19421 M^e PRATTE: Passons à l'autre
20 paragraphe:

21 « M. Mulroney a nié à maintes
22 reprises les allégations, tout
23 comme Air Canada, Airbus et
24 M. Moores, concernant une
25 éventuelle impropriété liée à la

- 1 19430 C'est ce que vous venez de me dire.
- 2 19431 M. KAPLAN: Oh, je vois. Alors dois-je
3 comprendre que M. Mulroney avait donné pour instruction
4 à ses avocats de bien mentionner à la population
5 canadienne que, même s'il n'avait accepté aucun montant
6 à l'époque où il était premier ministre -- de l'induire
7 en erreur de cette façon et de ne pas parler du fait
8 qu'il avait reçu de l'argent après avoir quitté ses
9 fonctions de premier ministre?
- 10 19432 Est-ce que c'étaient là les
11 instructions qu'avait reçues M^e Yarosky?
- 12 19433 M^e PRATTE: Monsieur, vous nous avez
13 dit que vous vous étiez fondé sur la lettre rogatoire
14 et sur la déclaration. Vous êtes avocat, vous savez que
15 c'était dans ce contexte limité que s'inscrivait la
16 poursuite. Vous en avez convenu avec moi.
- 17 19434 N'est-ce pas?
- 18 19435 M. KAPLAN: J'ai convenu avec vous,
19 maître, que c'était là le contexte limité de la
20 poursuite. Je ne conviens pas avec vous, maître -- et
21 vous pouvez dire que je suis vieux jeu -- que lorsqu'un
22 premier ministre poursuit le gouvernement du Canada
23 pour 50 millions de dollars parce qu'il aurait été dit
24 qu'il a accepté des commissions dans le cadre d'un
25 complot illicite, qu'il ne devrait pas aller plus loin

1 et révéler qu'il a également accepté de l'argent
2 comptant qui lui a été remis dans des chambres de
3 motel.

4 19436 Vous et moi ne nous entendrons jamais
5 à ce sujet, j'imagine, maître Pratte.

6 19437 M^e PRATTE: Ne formulez pas
7 d'hypothèse, monsieur, je me contente de répéter ce que
8 vous nous avez dit ce matin. D'accord?

9 19438 Nous parlerons plus tard de ce qu'il
10 aurait aussi pu divulguer volontairement, mais pour
11 l'instant entendons-nous sur le contexte -- et je ne le
12 répéterai pas, je pense que vous avez expliqué à la
13 Commission que, de fait, la déclaration est limitée
14 dans le temps; elle n'est pas générale, nous en avons
15 convenu. Est-ce exact?

16 19439 M. KAPLAN: Maître Pratte, il est
17 maintenant bien clair, surtout a posteriori, que la
18 déclaration était soigneusement limitée dans le temps.
19 Maintenant que nous sommes au courant de l'existence de
20 ces paiements au comptant, il fallait qu'elle soit
21 limitée, n'est-ce pas?

22 19440 M^e PRATTE: La lettre rogatoire
23 limitait les allégations à cela. La déclaration ne
24 pouvait pas être plus générale que la lettre rogatoire
25 sur laquelle elle était fondée, n'est-ce pas?

- 1 19441 M. KAPLAN: Je n'en ai aucune idée,
2 maître.
- 3 19442 M^e PRATTE: Êtes-vous membre du Barreau
4 du Québec?
- 5 19443 M. KAPLAN: Non. C'est la raison pour
6 laquelle je viens de vous dire que je n'en ai aucune
7 idée.
- 8 19444 M^e PRATTE: Eh bien, c'est peut-être un
9 élément dont nous devrions tenir compte, en
10 l'occurrence.
- 11 19445 Arrêtons-nous un instant sur
12 l'interrogatoire préalable.
- 13 19446 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 14 19447 M^e PRATTE: M^e Wolson vous a dit à
15 plusieurs reprises que, au Québec, l'interrogatoire
16 préalable, avant le plaidoyer est équivalent à ce qui
17 se fait en Ontario, par exemple.
- 18 19448 Vous en souvenez-vous?
- 19 19449 M. KAPLAN: Je sais qu'il a dit cela,
20 maître.
- 21 19450 M^e PRATTE: D'accord. Et vous êtes un
22 éminent spécialiste du droit du travail, n'est-ce pas?
- 23 19451 M. KAPLAN: Je ne dirais pas que cela
24 est exact, mais je vous remercie de le formuler ainsi.
- 25 19452 M^e PRATTE: Acceptez les compliments

1 quand on vous en fait, monsieur Kaplan.

2 19453 Nous pouvons convenir de certaines

3 choses, et je ne contesterai certainement pas celle-là.

4 19454 COMMISSAIRE OLIPHANT: Quelle qu'en

5 soit la source.

6 19455 M^e JACOBSEN: Mais le témoin a bien le

7 droit d'avoir des doutes, dans ces circonstances.

8 19456 M^e PRATTE: Vous n'avez aucune raison

9 d'avoir des doutes, monsieur.

10 19457 Est-ce que, dans le cadre de votre

11 travail, vous menez régulièrement des procédures au

12 civil -- des procès et des interrogatoires préalables?

13 19458 M. KAPLAN: Non, maître.

14 19459 M^e PRATTE: Dans la province de Québec,

15 est-ce que vous savez qu'il existe une procédure qui

16 n'existe pas dans les provinces assujetties à la common

17 law -- et certainement pas en Ontario -- en vertu de

18 laquelle on peut procéder à des interrogatoires

19 préalables avant que la défense ne produise son

20 dossier?

21 19460 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 19461 M^e PRATTE: Et savez-vous que, dans le

23 cadre de ces interrogatoires préalables, celui qui

24 interroge doit s'en tenir strictement aux allégations

25 exposées dans la déclaration et ne peut pas aborder

- 1 d'autres questions?
- 2 19462 M. KAPLAN: M^e Jeansonne me l'a
3 expliqué.
- 4 19463 M^e PRATTE: Et vous n'avez aucune
5 raison de ne pas le croire
- 6 19464 M. KAPLAN: Non.
- 7 19465 M^e PRATTE: M^e Jeansonne est lui aussi
8 un avocat de renom, mais dans la province de Québec.
9 N'est-ce pas?
- 10 19466 M. KAPLAN: C'est ce que je crois
11 comprendre.
- 12 19467 M^e PRATTE: Dans votre livre -- ce
13 n'est pas une page qui se trouve dans le recueil.
- 14 19468 Et lorsque je dis « dans votre
15 livre », je parle de *A Secret Trial*.
- 16 19469 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 19470 M^e PRATTE: L'avocat de la Commission
18 n'a pas retenu cet extrait, mais il se trouve à la
19 page 20, j'aimerais que vous l'ayez sous les yeux --
- 20 19471 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 21 19472 M^e PRATTE: -- les interrogatoires
22 préalables.
- 23 19473 S'il vous plaît, lisez le deuxième
24 paragraphe complet, qui commence au milieu de la
25 page 20 -- « Les interrogatoires préalables ... »

1 [Traduction du texte lu]
2 19474 Vous y êtes?
3 19475 C'est à la page 20, au milieu de la
4 page, et cela commence par -- et je cite : « Les
5 interrogatoires préalables... »
6 19476 M. KAPLAN: Oh, pardon, j'étais à la
7 page 21. Excusez-moi.
8 19477 Oui, maître.
9 19478 M^e PRATTE: Je cite -- et je
10 recommence:
11 « Les interrogatoires préalables
12 laissent à chaque partie à une
13 action en justice beaucoup de
14 latitude pour poser des
15 questions à l'autre partie, et
16 celui-ci ne faisait pas
17 exception. »
18 [Traduction du texte lu]
19 19479 Vous conviendrez avec moi que. au
20 Québec, cela n'est pas tout à fait juste.
21 19480 M. KAPLAN: Je peux vous expliquer la
22 chronologie, maître Pratte. Lorsque j'ai appris
23 l'existence des paiements en argent comptant, j'ai
24 téléphoné à M^e Jeansonne, avec qui j'avais établi des
25 liens pendant la rédaction de mon premier ouvrage, et

1 je lui ai dit que j'étais renversé que M. Mulroney
2 n'ait pas révélé toute la portée de ses relations
3 commerciales avec M. Schreiber, et c'est alors que j'ai
4 appris tous les détails techniques du code québécois
5 et --

6 19481 M^e PRATTE: Les différences --

7 19482 M. KAPLAN: -- les procédures dont
8 vous venez de parler.

9 19483 M^e PRATTE: Les différences entre le
10 système ontarien --

11 19484 M. KAPLAN: Oui, maître.

12 19485 M^e PRATTE : Alors, lorsque vous dites
13 qu'il y a beaucoup de latitude, vous devez interpréter
14 cela en fonction des limites de l'interrogatoire
15 préalable au Québec, lorsque l'on pose des questions
16 avant de présenter la défense. Êtes-vous d'accord?

17 19486 M. KAPLAN: Si vous affirmez que ce
18 sont là les règles qui s'appliquent, je le reconnais.

19 19487 M^e PRATTE: Merci.

20 19488 Puis vous dites -- et je poursuis:

21 « Les avocats du gouvernement
22 ont eu l'occasion de passer au
23 microscope la relation de
24 M. Mulroney avec M. Schreiber,
25 mais aucune des centaines de

- 1 questions qu'ils ont posées à
2 l'ancien premier ministre n'a
3 jamais porté directement sur des
4 montants d'argent qu'il aurait
5 reçus de M. Schreiber ... »
6 [Traduction du texte lu]
- 7 19489 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 8 19490 M^e PRATTE: Est-ce exact?
- 9 19491 Vous avez examiné la transcription?
- 10 19492 M. KAPLAN: Je dois croire que cela
11 est exact, mais je n'ai pas examiné la transcription
12 depuis que j'ai rédigé mon livre.
- 13 19493 M^e PRATTE: D'accord. Et après avoir
14 parlé à M. Mathias, en 2001, vous avez communiqué avec
15 M. Mulroney au cours de l'année 2002 --
- 16 19494 M. KAPLAN: Ou inversement.
- 17 19495 M^e PRATTE: D'accord.
- 18 19496 Et vous avez dit ce matin à M^e Wolson,
19 si mes souvenirs sont bons, que M. Mulroney n'avait pas
20 nié avoir reçu de l'argent de Karlheinz Schreiber après
21 avoir quitté son poste, mais qu'il avait contesté le
22 montant que vous mentionniez. Est-ce exact?
- 23 19497 M. KAPLAN: C'est exact.
- 24 19498 M^e PRATTE: De fait, vous avez dit
25 qu'il avait contesté ce montant dès le départ. Je crois

- 1 que ce sont là vos propres mots.
- 2 19499 M. KAPLAN: C'est tout à fait juste.
- 3 19500 M^e PRATTE: Mais lorsque vous lui avez
- 4 effectivement posé la question, il a admis?
- 5 19501 M. KAPLAN: Oui, maître, il l'a fait.
- 6 19502 M^e PRATTE: Et c'est cette information,
- 7 n'est-ce pas, qui était importante pour votre série
- 8 d'articles?
- 9 19503 M. KAPLAN: Eh bien, c'était important
- 10 pour le dernier des trois.
- 11 19504 M^e PRATTE: Bien. Car il était
- 12 évidemment essentiel d'obtenir cette confirmation pour
- 13 pouvoir publier l'article, n'est-ce pas?
- 14 19505 M. KAPLAN: Je tenais à vérifier la
- 15 véracité des faits.
- 16 19506 M^e PRATTE: D'accord.
- 17 19507 M. KAPLAN: Mais je --
- 18 19508 M^e PRATTE: Et vous avez communiqué
- 19 avec M. Schreiber avant de publier l'article --
- 20 19509 COMMISSAIRE OLIPHANT:
- 21 Monsieur Kaplan, aviez-vous terminé votre réponse?
- 22 19510 M. KAPLAN: J'allais dire que j'avais
- 23 également obtenu confirmation de ce fait auprès
- 24 d'autres personnes.
- 25 19511 M^e PRATTE: Bien. Entre autres, de

1 M. Schreiber?

2 19512 M. KAPLAN: Oui, maître.

3 19513 M^e PRATTE: Et il ne l'a pas confirmé
4 avant la publication. Est-ce exact?

5 19514 M. KAPLAN: Non. Il l'a confirmé avant
6 la publication.

7 19515 M^e PRATTE: Eh bien, dans la note que
8 nous avons examinée ce matin, je pensais -- et je l'ai
9 peut-être ici. Je sais que vous lui avez parlé après la
10 publication.

11 19516 M. KAPLAN: Oui, maître.

12 19517 M^e PRATTE: Donnez-moi un instant, je
13 vais la trouver, je ne veux pas embrouiller les faits.

14 19518 Dans vos notes, regardez d'abord à
15 l'onglet 10.

16 19519 M. KAPLAN: Oui, maître.

17 19520 M^e PRATTE: Ce sont -- du moins dans le
18 livre qui a été versé à la preuve, monsieur Kaplan, il
19 semble s'agir de la première entrevue pour laquelle
20 nous ayons des notes, du moins des notes que vous avez
21 remises à la Commission, concernant une conversation
22 que vous avez eue avec M. Schreiber en 1998?

23 19521 M. KAPLAN: Oui, maître.

24 19522 M^e PRATTE: Il n'y est pas question de
25 paiements, n'est-ce pas?

- 1 19523 M. KAPLAN: Non, maître.
- 2 19524 M^e PRATTE: Puis, dans la note
3 suivante, vous mentionnez une conversation que vous
4 avez eue avec M. Schreiber et M. Greenspan en 2002.
5 Est-ce bien cela?
- 6 19525 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 7 19526 M^e PRATTE: Puis, à la page 4 -- la
8 numérotation est manuscrite, si je peux m'exprimer
9 ainsi --, au haut de la dernière page, je crois que
10 M^e Wolson vous a lu ce passage. Vous avez dit :
11 « Je lui ai dit ... »
- 12 19527 Et je cite, monsieur le commissaire.
13 « Je lui ai dit que j'étais au
14 courant de la réunion à l'hôtel
15 Reine Elizabeth, et il a plissé
16 les yeux et regardé Eddie, mais
17 il n'a rien dit. »
18 [Traduction du texte lu]
- 19 19528 Vous y êtes?
- 20 19529 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 21 19530 M^e PRATTE: Cela ne confirmait pas
22 qu'il reconnaissait les paiements, n'est-ce pas?
- 23 19531 M. KAPLAN: Non, maître.
- 24 19532 M^e PRATTE: Non.
- 25 19533 J'ai ensuite les notes au sujet de

1 deux conversations que vous avez eues. Il y en a
2 peut-être plus, mais elles ont toutes eu lieu en 2004,
3 après la publication.

4 19534 Est-ce exact?

5 19535 M. KAPLAN: Pardonnez-moi, je prends
6 quelques notes personnelles. Pourriez-vous me donner un
7 moment, s'il vous plaît, maître Pratte?

8 19536 M^e PRATTE: Bien sûr.

9 --- Pause

10 19537 M. KAPLAN: Je suis désolé, maître,
11 quelle était votre question?

12 19538 M^e PRATTE: Il y avait peut-être
13 d'autres notes, mais je ne vois rien au sujet de
14 conversations que vous auriez eues avec M. Schreiber
15 avant la publication, qui a eu lieu le
16 10 novembre 2003, et au cours desquelles il aurait
17 reconnu avoir payé M. Mulroney.

18 19539 Est-ce exact?

19 19540 M. KAPLAN: Le jeudi ou le vendredi
20 avant la publication de l'article dans le *Globe*, j'ai
21 rencontré à nouveau M. Schreiber et il m'a alors
22 confirmé qu'il avait versé 300 000 \$ à M. Mulroney.

23 19541 Lorsque la Commission m'a assigné à
24 témoigner et m'a demandé de revoir tous mes documents,
25 j'ai essayé de trouver des notes au sujet de cette

1 réunion dont je me souviens parfaitement, mais je n'ai
2 rien trouvé.

3 19542 M^e PRATTE: Quoi qu'il en soit, lorsque
4 vous avez exposé la chose pour la première fois à
5 M. Mulroney, il ne l'a pas nié; l'a-t-il confirmé?

6 19543 M. KAPLAN: Ni M. Johnson, ni
7 M. Lavoie.

8 19544 M^e PRATTE: D'accord.

9 19545 M. KAPLAN: Ils ont tous reconnu que
10 M. Mulroney avait été payé par M. Schreiber.

11 19546 M^e PRATTE: Et lorsque vous avez
12 présenté ce fait pour la première fois, du moins
13 d'après vos notes, à M. Schreiber en 2002, il ne l'a
14 pas confirmé. Si je comprends bien ce que vous dites
15 maintenant, il l'a confirmé la veille de la publication
16 de l'article. Est-ce exact?

17 19547 M. KAPLAN: Il l'a officiellement
18 confirmé à ce moment, oui, maître, mais il savait que
19 j'étais au courant.

20 19548 M^e PRATTE: Cela, je le comprends, mais
21 cela n'équivaut pas à une reconnaissance -- parce que
22 vous le lui aviez dit en 2002.

23 19549 M. KAPLAN: Certainement.

24 19550 M^e PRATTE: D'accord.

25 --- Pause

1 19551 M^e PRATTE : Lorsque vous avez écrit le
2 livre, votre deuxième livre, *A Secret Trial*, vous avez
3 expliqué les circonstances qui vous avaient amené à
4 produire cet ouvrage, qui portait non seulement sur le
5 procès secret en tant que tel, mais aussi sur les
6 nouveaux renseignements que vous aviez recueillis et
7 que M. Mulroney avait confirmés lorsque vous les lui
8 aviez présentés directement, au sujet des paiements
9 qu'il avait acceptés de M. Schreiber après avoir quitté
10 ses fonctions de premier ministre.

11 19552 Vous pensiez qu'il s'agissait d'un
12 fait très important qu'il fallait révéler publiquement.
13 Est-ce exact?

14 19553 M. KAPLAN: J'estimais qu'il
15 s'agissait d'une obligation professionnelle et morale
16 pour moi, en tant qu'historien de l'affaire Airbus et
17 auteur d'un ouvrage disculpatoire au sujet de
18 M. Mulroney dans lequel je critiquais sévèrement ses
19 ennemis avant de conclure qu'il avait été victime d'une
20 grave injustice. Je voulais rétablir les faits dans la
21 mesure où je possédais de nouveaux renseignements qui
22 indiquaient que la personne avec laquelle on l'avait
23 accusé de fomenter un complot lui avait remis de
24 l'argent comptant dans des hôtels et qu'il n'avait pas
25 révélé ce fait à la population canadienne.

- 1 19554 Après avoir pris connaissance de
2 cette information, je me suis senti tenu de rétablir
3 les faits.
- 4 19555 M^e PRATTE: Et armé de cet élément
5 d'information, vous avez rédigé une conclusion à votre
6 ouvrage. Permettez-moi de vous rappeler ce que vous
7 dites aux pages 161 et 162.
- 8 19556 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 9 19557 M^e PRATTE: Vous y affirmez, c'est à la
10 ligne huit, je crois, et je cite:
11 « Cet élément d'information à
12 lui seul changeait tout. »
13 [Traduction du texte lu]
- 14 19558 Vous parlez ici des paiements et des
15 chambres d'hôtel. N'est-ce pas?
- 16 19559 M. KAPLAN: C'était mon point de vue,
17 maître.
- 18 19560 M^e PRATTE: Eh bien, a-t-il changé?
- 19 19561 M. KAPLAN: Non, maître.
- 20 19562 M^e PRATTE: Non. Puis vous dites:
21 « On n'a jamais découvert la
22 moindre preuve du fait que
23 Mulrone y soit intervenu indûment
24 dans les dossiers Airbus, MBB ou
25 Bear Head. »

1 [Traduction du texte lu]

2 19563 Est-ce exact?

3 19564 M. KAPLAN: Je crois que cela est
4 toujours vrai, maître.

5 19565 M^e PRATTE: D'accord. Alors, cela
6 s'applique à l'époque présumée du complot, quand il
7 était premier ministre?

8 19566 M. KAPLAN: Cela s'applique à cette
9 période et par la suite.

10 19567 M^e PRATTE: D'accord.

11 19568 M. KAPLAN: Allez-vous lire la suite,
12 maître Pratte?

13 19569 M^e PRATTE: Avec plaisir. Vous dites
14 ensuite que vous pensiez qu'il avait une obligation
15 morale -- comme vous me l'avez déjà dit. Il avait
16 l'obligation morale de divulguer cela à la population,
17 en tant qu'ancien premier ministre. C'est bien cela?

18 19570 M. KAPLAN: Absolument, M. Mulroney
19 avait une obligation morale, j'en conviens avec vous,
20 maître Pratte, puisqu'il poursuivait le gouvernement du
21 Canada et lui réclamait 50 millions de dollars pour
22 avoir dit qu'il avait participé à un complot criminel
23 avec M. Schreiber et M. Moores. Il se devait de révéler
24 à la population canadienne qu'il entretenait
25 effectivement des liens avec M. Schreiber, qu'il avait

1 accepté de l'argent comptant que celui-ci lui avait
2 remis dans des hôtels et qu'il avait attendu de
3 nombreuses années avant de le déclarer dans sa
4 déclaration de revenus.

5 19571 M^e PRATTE: D'accord. Eh bien --

6 19572 M. KAPLAN: Oui, maître, je crois
7 qu'il avait l'obligation de tout dire, parce qu'il
8 jouissait de la confiance du public à titre de premier
9 ministre.

10 19573 En outre, maître Pratte, et vous le
11 savez, vous pouvez m'accuser d'être -- vous pouvez dire
12 que je suis vieux jeu, mais je crois que lorsqu'on est
13 premier ministre, la confiance du public ne concerne
14 pas uniquement les activités menées pendant que l'on
15 est premier ministre, elle s'étend aux activités que
16 l'on a menées avant de devenir premier ministre et à
17 celles que l'on mène après avoir quitté ce poste. On ne
18 peut pas invoquer les subtilités de la procédure comme
19 le ferait un quelconque plaideur qui comparaît devant
20 nos tribunaux.

21 19574 Je crois, maître Pratte, qu'il faut
22 être honnête et tout dire à la population canadienne et
23 laisser la population canadienne décider du caractère
24 opportun ou non des comportements en question.

25 19575 M^e PRATTE: Nous y reviendrons en temps

1 et lieu. Je sais que c'est là votre opinion, et vous
2 l'exprimez avec force, comme de coutume, et le
3 commissaire devra répondre à certaines de ces questions
4 en temps opportun.

5 19576 Mais je veux au moins comprendre ce
6 que vous dites.

7 19577 Vos soupçons avaient été éveillés.
8 Vous dites que M. Mulroney aurait dû divulguer cela,
9 mais lorsque vous avez eu cette information en main,
10 vous avez conclu -- et vous venez de le confirmer à
11 nouveau aujourd'hui -- que cela ne changeait rien à
12 votre opinion, vous pensiez toujours que rien ne
13 prouvait qu'il y avait eu un complot criminel à
14 l'époque où il était premier ministre ni par la suite.
15 Est-ce exact?

16 19578 M. KAPLAN: Non. Je suis d'avis
17 qu'aucune preuve n'a été présentée pour confirmer que
18 M. Mulroney avait violé une quelconque disposition du
19 Code criminel.

20 19579 M^e PRATTE: D'accord. Et c'était
21 l'objet de la poursuite, parce qu'il était allégué, de
22 fait il était affirmé, qu'il y avait eu infraction au
23 code. C'est bien cela?

24 19580 M. KAPLAN: Je suis désolé, maître.

25 19581 M^e PRATTE: La poursuite portait non

1 seulement sur l'allégation, elle portait aussi sur
2 l'affirmation qu'il avait enfreint le Code criminel?

3 19582 M. KAPLAN: Si je me souviens bien, il
4 était mentionné dans la lettre rogatoire que les faits
5 susmentionnés établissaient que M. Mulroney,
6 M. Schreiber et M. Moores avaient enfreint les
7 dispositions du Code criminel ainsi que d'autres
8 dispositions et cela était formulé en termes tout à
9 fait catégoriques.

10 19583 M^e PRATTE: Et c'est ce sur quoi
11 portait la poursuite?

12 19584 M. KAPLAN : Et sur les faits qui
13 sous-tendaient la teneur de la lettre rogatoire.

14 19585 M^e PRATTE: D'accord.

15 19586 Passons maintenant à la page 162,
16 dans laquelle vous dites, à la troisième ligne, et je
17 cite:

18 « Il n'y a aucune raison de
19 croire que l'argent venait
20 récompenser la prestation de
21 services officiels. »

22 [Traduction du texte lu]

23 19587 Vous êtes encore de cet avis. N'est-
24 ce pas?

25 19588 M. KAPLAN: Honnêtement,

1 maître Pratte, je ne sais plus ce qu'il faut croire,
2 mais je dirais que rien n'indique que cet argent était
3 la récompense de services rendus.

4 19589 M^e PRATTE: À l'onglet 15, l'avocat de
5 la Commission vous a rappelé une conversation que vous
6 aviez eue avec M. Luc Lavoie.

7 19590 M. KAPLAN: Oui, maître.

8 19591 M^e PRATTE: S'il vous plaît, regardez à
9 la deuxième page, il y a là une phrase que l'avocat de
10 la Commission, je pense, ne vous a pas demandé de lire.
11 C'est à la deuxième ligne, et je cite:
12 « En vérité, Mulroney n'avait
13 rien à voir avec Airbus, il ... »
14 [Traduction du texte lu]

15 19592 Il manque un mot, manifestement,
16 « n'avait » :
17 « ... rien à voir avec MBB, et il
18 n'avait rien fait d'indu
19 relativement à Bear Head. »
20 [Traduction du texte lu]

21 19593 Et vous convenez avec moi qu'il
22 n'existe toujours aucune preuve d'activité criminelle
23 relativement à ces trois sociétés. Est-ce exact?

24 19594 M. KAPLAN: Vous savez, maître Pratte,
25 je suis très heureux que vous ayez attiré mon attention

1 sur cette phrase, car elle prouve ce que je disais
2 précédemment au sujet de la façon dont les avocats et
3 les porte-parole de M. Mulroney formulent les choses,
4 et nous en avons là un exemple de plus.

5 19595 Je pense que la citation de
6 M^e Yarosky, dans le *Globe and Mail*, est le premier cas
7 où nous avons vu à quel point tout était soigneusement
8 formulé pour induire la population canadienne en
9 erreur.

10 19596 Si vous analysez cette phrase, je
11 pense que vous conviendrez avec moi que c'est
12 exactement ce qui se produit ici. Regardez bien.

13 « En vérité, Mulroney n'avait
14 rien à voir avec Airbus ... »

15 19597 D'accord.

16 « ... il (n'avait) rien à voir
17 avec MBB ... »

18 19598 Puis M. Lavoie glisse ce qui suit:

19 « ... et il n'avait rien fait
20 d'indu relativement à Bear
21 Head. »

22 19599 Et nous y voici, on donne
23 l'impression qu'il n'avait rien à voir avec quoi que ce
24 soit alors que, en fait, la vérité est toute autre.

25 19600 M^e PRATTE: Eh bien, sans vouloir vous

- 1 manquer de respect, monsieur, je sais que vous ne
2 digérez pas le fait qu'il n'ait pas divulgué
3 volontairement certains renseignements, mais vous
4 m'avez déjà dit que rien ne prouvait qu'il était mêlé à
5 une quelconque activité criminelle, y compris dans le
6 cas de Bear Head.
- 7 19601 M. KAPLAN: Pas à ma connaissance.
- 8 19602 M^e PRATTE: D'accord. Ce que dit
9 M. Lavoie c'est qu'il ne nie pas qu'il a eu des liens
10 avec Bear Head, il dit qu'il n'y avait rien d'indu au
11 sujet de Bear Head.
- 12 19603 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 19604 M^e PRATTE: D'accord. Alors, il admet
14 qu'il y avait de l'activité relativement à Bear Head.
15 N'est-ce pas?
- 16 19605 M. KAPLAN: À ce moment-là.
- 17 19606 M^e PRATTE: Il dit qu'il n'y avait rien
18 d'inapproprié.
- 19 19607 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 20 19608 M^e PRATTE: Bien.
- 21 19609 M. KAPLAN: Mon argument était plus
22 modeste, maître Pratte, si vous me le permettez: il
23 s'agit là de mots choisis avec soin pour m'induire en
24 erreur et induire la population canadienne en erreur au
25 sujet des relations qu'il entretenait avec

1 M. Schreiber.

2 19610 C'est le deuxième exemple dont nous
3 avons discuté dans mon témoignage, aujourd'hui.

4 19611 M^e PRATTE: Eh bien, monsieur, quand
5 vous avez communiqué avec Luc Lavoie, les paiements
6 avaient été admis. N'est-ce pas?

7 19612 M. KAPLAN: C'est un exemple, maître.
8 M. Lavoie, et je suis certain qu'il le confirmera, vous
9 dira que nous avons eu de nombreuses conversations.

10 19613 M^e PRATTE: Eh bien, je le sais, mais
11 là n'est pas la question, monsieur. Dans ce que je vous
12 ai lu, il ne nie pas qu'il n'avait rien à voir avec
13 Bear Head. Il dit que cela n'était pas inapproprié.

14 19614 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 19615 M^e PRATTE: D'accord. Et il a reconnu,
16 tout comme l'a fait M. Mulroney quand vous lui avez
17 parlé, que des paiements avaient été effectués, mais
18 qu'ils se rapportaient à des services futurs et non pas
19 à des services passés. Est-ce exact?

20 19616 M. KAPLAN: Je ne le vois pas ainsi,
21 maître.

22 19617 M^e PRATTE: Eh bien, est-ce qu'il vous
23 a déjà dit que l'argent qu'il avait reçu était un
24 paiement pour quelque chose qu'il avait fait à l'époque
25 où il était premier ministre?

1 19618 M. KAPLAN: Est-ce que M. Mulroney m'a
2 déjà dit cela?

3 19619 M^e PRATTE: Oui.

4 19620 M. KAPLAN: Non.

5 19621 M^e PRATTE: Est-ce que M. Lavoie vous a
6 dit cela?

7 19622 M. KAPLAN: Non.

8 19623 M^e PRATTE: Non. Et leur avez-vous
9 demandé pourquoi ces paiements avaient été faits?

10 19624 M. KAPLAN: Je leur ai demandé à
11 maintes reprises à quoi correspondait cet argent.

12 19625 M^e PRATTE: Et ils vous ont dit que
13 c'était notamment pour aider M. Schreiber sur la scène
14 internationale, n'est-ce pas, après qu'il eut quitté
15 ses fonctions de premier ministre?

16 19626 M. KAPLAN: C'est un autre exemple,
17 maître. C'est le troisième exemple d'explications
18 différentes fournies à des moments différents dans
19 l'intention de tromper.

20 19627 M. Lavoie m'a d'abord affirmé que
21 l'argent était un paiement pour avoir aidé M. Schreiber
22 dans son entreprise de machine à pâtes.

23 19628 La deuxième explication...

24 19629 COMMISSAIRE OLIPHANT: Dans quel
25 projet?

- 1 19630 M. KAPLAN: Une machine à pâtes.
2 M. Schreiber avait mis au point une machine à faire des
3 pâtes et il essayait de la vendre à Toronto et
4 ailleurs, je crois.
- 5 19631 La deuxième explication que M. Lavoie
6 m'a fournie, c'était que l'argent correspondait à des
7 services de lobbying pour Bear Head.
- 8 19632 La troisième explication proposée par
9 M. Lavoie, c'était que cet argent correspondait à des
10 services rendus à un client et qu'il ne pouvait rien
11 dire de plus en raison du secret professionnel de
12 l'avocat.
- 13 19633 La quatrième explication que
14 M. Lavoie nous a présentée, à moi et au monde entier,
15 c'était que M. Mulroney était pauvre et qu'il avait
16 besoin d'argent et que c'était la raison pour laquelle
17 il l'avait accepté.
- 18 19634 Je ne sais pas, maître, à laquelle de
19 ces explications vous faites allusion; il y en a eu
20 quelques-unes.
- 21 19635 M^e PRATTE: Toutes ces explications ont
22 trait à des services qui devaient être rendus après
23 qu'il aurait quitté ses fonctions de premier ministre.
24 Est-ce exact?
- 25 19636 M. KAPLAN: Oui, maître.

1 19637 M^e PRATTE: Et vous n'avez aucune
2 raison de croire que tel n'était pas le cas?

3 19638 M. KAPLAN: Non, maître.

4 19639 M^e PRATTE: D'accord. Donnez-moi un
5 instant, s'il vous plaît, monsieur le commissaire?
6 --- Pause

7 19640 M^e PRATTE: Bien. Alors, nous avons
8 parlé de l'allégation présentée dans l'article et qui,
9 selon vous, explique pourquoi vous n'avez pas posé de
10 question directe. Vous avez aussi mentionné une
11 déclaration de M. Wakim qui, et je crois que ce sont là
12 vos propres mots, essayait de minimiser -- je
13 paraphrase, mais il minimisait la nature de la relation
14 entre M. Schreiber et M. Mulroney.

15 19641 Est-ce exact?

16 19642 M. KAPLAN: On peut effectivement dire
17 que c'est ce que faisait M. Wakim, maître.

18 19643 M^e PRATTE: D'accord. De fait, vous
19 dites dans votre livre, et je pense que cette page se
20 trouve sous l'onglet 22, page 8.

21 19644 M. KAPLAN: Page 8?

22 19645 M^e PRATTE : Désolé, je crois que j'ai
23 la mauvaise page. Non, c'est la mauvaise page.

24 19646 Oui, c'est à la page 13.

25 19647 Je crois que cela se trouve, monsieur

1 le commissaire, à l'onglet 22, si vous n'avez pas le
2 livre sous la main, à la page 13.

3 19648 COMMISSAIRE OLIPHANT: Je l'ai.

4 --- Pause

5 19649 M^e PRATTE: J'aimerais -- vous faites
6 allusion à une conversation que vous avez eue avec un
7 certain Larry Zolf.

8 19650 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 19651 M^e PRATTE: Et à titre d'information,
10 monsieur le commissaire, c'est à six ou sept lignes de
11 la fin de ce paragraphe.

12 19652 COMMISSAIRE OLIPHANT: J'y suis.

13 19653 M^e PRATTE: Et vous dites -- ce sont
14 vos paroles ou plutôt les mots que vous avez écrits,
15 devrais-je dire:

16 « Toutefois, je sais maintenant
17 que leurs rencontres, après
18 qu'il eut quitté les fonctions
19 de premier ministre, étaient
20 plus que "marginales", et que la
21 relation entre les deux hommes
22 était beaucoup plus ancienne.
23 J'avais été trompé. Schreiber
24 faisait partie du cercle de
25 Mulroney avant même que celui-ci

1 n'entre en politique. De fait,
2 il avait joué dans les coulisses
3 un rôle important dans
4 l'ascension de M. Mulroney au
5 pouvoir. » [Traduction du texte
6 lu]

7 19654 Le voyez-vous?

8 19655 M. KAPLAN: Oui, maître.

9 19656 M^e PRATTE: Puis, et cela n'est pas
10 dans le texte lui-même, mais plutôt dans la note de bas
11 de page n° 8, vous faites allusion à une émission de
12 *The Fifth Estate*, en 2001, et à un passage de *The Last*
13 *Amigo*, l'ouvrage que Stevie Cameron et M. Cashore ont
14 rédigé en collaboration.

15 19657 Est-ce exact?

16 19658 M. KAPLAN: Je n'ai pas la note sous
17 les yeux, mais je vous crois, maître.

18 19659 M^e PRATTE: D'accord. Avez-vous le
19 recueil?

20 19660 M. KAPLAN: Oui. J'accepte ce que vous
21 dites.

22 19661 M^e PRATTE: Très bien. J'aimerais
23 maintenant examiner brièvement la nature de la relation
24 avant l'arrivée au pouvoir de M. Mulroney ainsi que
25 votre déclaration concernant le fait que vous auriez

1 été trompé par le mot « marginales », parce que vous
2 avez découvert par la suite que la relation était
3 beaucoup plus ancienne. Et vous dites que M. Schreiber
4 faisait partie du cercle de M. Mulroney.

5 19662 Alors, effectivement, vous dites que
6 la relation n'était pas marginale; qu'il était tout
7 près du centre du cercle. N'est-ce pas?

8 19663 M. KAPLAN: Je dirais, maître Pratte,
9 que quiconque accepte 300 000 \$ en argent comptant dans
10 des motels pour faire je ne sais pas quoi n'entretient
11 pas une relation marginale avec la personne qui lui
12 remet l'argent.

13 19664 M^e PRATTE: Oui, je sais, mais
14 examinons en détail les divers éléments de cela, si
15 nous le pouvons, monsieur Kaplan.

16 19665 M. KAPLAN: Très bien.

17 19666 M^e PRATTE: Vous dites dans votre
18 déclaration qu'en fait, cette relation n'était pas
19 marginale, qu'elle était beaucoup plus ancienne, et
20 qu'il était membre du cercle qui l'avait aidé à accéder
21 au pouvoir.

22 19667 Je veux me pencher un instant sur la
23 relation qu'ils avaient avant son arrivée au pouvoir.

24 19668 M. KAPLAN: D'accord.

25 19669 M^e PRATTE: D'accord? Voyons, je ne

1 sais pas si vous avez suivi de très près les
2 délibérations de la Commission. Je sais que vous avez
3 fait des commentaires à la télévision.

4 19670 Vous avez peut-être entendu dire que
5 M. Schreiber avait, le 7 novembre 2007, déposé un
6 affidavit dans lequel il expliquait -- ou essayait
7 d'expliquer la portée de ses liens avec M. Mulroney.

8 19671 Vous en souvenez-vous?

9 19672 M. KAPLAN: Je sais qu'il a déposé un
10 affidavit et je l'ai lu, à l'époque.

11 19673 M^e PRATTE: Et dans cet affidavit, de
12 mémoire, dans les paragraphes 2 à 4, il décrit les
13 rencontres qu'il a eues avec M. Mulroney avant que
14 celui-ci ne devienne premier ministre et chef de
15 l'opposition.

16 19674 M. KAPLAN: Si vous le dites, maître.

17 19675 M^e PRATTE: Il a témoigné dans
18 l'affaire Eurocopter -- et il me l'a confirmé et j'ai
19 les transcriptions, 16 avril, pages 854 et 855 -- il a
20 déclaré qu'il avait peut-être eu entre une et
21 trois rencontres avec M. Mulroney avant que celui-ci ne
22 devienne chef de l'opposition.

23 19676 M. KAPLAN: Je vous crois sur parole à
24 ce sujet, maître.

25 19677 M^e PRATTE: Il s'agissait de rencontres

- 1 purement sociales, qui n'étaient liées à aucune
2 activité d'affaires. Ces réunions ont eu lieu dans un
3 salon ou dans un bar au Ritz Carlton, à Montréal.
- 4 19678 M. KAPLAN: Là encore, je n'ai aucune
5 connaissance directe de cela, maître.
- 6 19679 M^e PRATTE: Eh bien, c'est ce que
7 M. Schreiber nous a dit.
- 8 19680 M. KAPLAN: Je veux bien, mais je
9 n'étais pas présent, du moins je ne le crois pas, lors
10 de ce témoignage, et je ne me souviens pas de l'avoir
11 vu à la télévision.
- 12 19681 M^e PRATTE: Il a également dit, dans
13 l'affaire Eurocopter, qu'il n'appuyait pas la
14 candidature de M. Mulroney à la tête du parti, le
15 10 septembre, page 8, même s'il a mentionné qu'il était
16 en faveur de la révision de la direction.
- 17 19682 Vous vous souvenez qu'il y a eu une
18 révision de la direction, à Winnipeg, en janvier 1983
19 je crois, et que M. Clark a perdu le vote et on a
20 alors -- ou il a décidé de démissionner et de convoquer
21 un congrès à la direction, et c'est à ce congrès que
22 M. Mulroney a finalement été nommé chef du parti.
- 23 19683 M. KAPLAN: Très bien.
- 24 19684 M^e PRATTE : Vous savez que
25 M. Schreiber a admis, à l'occasion de l'affaire

- 1 Eurocopter, qu'il n'appuyait pas la candidature de
2 M. Mulroney lors du congrès à la direction, par
3 opposition à la révision.
- 4 19685 Le saviez-vous?
- 5 19686 M. KAPLAN: J'ignore tout de cela.
- 6 19687 M^e PRATTE: Vous ignorez tout de cela?
- 7 19688 M. KAPLAN: Je n'ai pas -- je crois
8 que j'ai assisté à une journée des délibérations pour
9 l'affaire Eurocopter, et ces délibérations, évidemment,
10 ont été tenues des années après la publication de mon
11 livre.
- 12 19689 M^e PRATTE: Je suis désolé, quand avez-
13 vous lu le livre?
- 14 19690 M. KAPLAN: Pardon?
- 15 19691 M^e PRATTE: De quel livre parlons-nous?
- 16 19692 M. KAPLAN: Du deuxième livre, si je
17 ne me trompe pas.
- 18 19693 M^e PRATTE: Quand avez-vous publié
19 votre livre?
- 20 19694 M. KAPLAN: En 2004.
- 21 19695 M^e PRATTE: Eurocopter, c'était en
22 2004.
- 23 19696 M. KAPLAN: Mais cela a duré combien
24 de temps?
- 25 19697 M^e PRATTE: Les transcriptions

1 remontent à 2004.

2 19698 M. KAPLAN: Je ne m'en souviens pas,
3 maître Pratte.

4 19699 M^e PRATTE: D'accord.

5 19700 M. KAPLAN: Mon livre a été publié à
6 l'automne 2004. Quand l'affaire Eurocopter a-t-elle
7 pris fin?

8 19701 M^e PRATTE: Eh bien, vous avez écrit à
9 ce sujet.

10 19702 M. KAPLAN: Pardon?

11 19703 M^e PRATTE: Vous avez écrit au sujet de
12 *The Secret Trial*, n'est-ce pas?

13 19704 M. KAPLAN: J'ai écrit au sujet de
14 *The Secret Trial* en 2003.

15 19705 M^e PRATTE: Oui.

16 19706 M. KAPLAN: Oh, est-ce que vous parlez
17 de cela? Je pensais que vous parliez de l'enquête
18 préliminaire, excusez-moi.

19 19707 Il y a aussi eu l'enquête
20 préliminaire, bien sûr.

21 19708 M^e PRATTE: C'est exact.

22 19709 M. KAPLAN: Je confondais. Je pensais
23 que vous parliez de l'enquête préliminaire, qui s'est
24 poursuivie jusqu'en 2006, je crois?

25 19710 M^e PRATTE: La transcription remonte à

- 1 2004, c'est de cela que je parlais.
- 2 19711 M. KAPLAN: D'accord. Eh bien, je ne
3 suis pas certain de ce dont vous parlez.
- 4 19712 Il y a eu l'affaire Eurocopter, puis
5 il y a eu l'enquête préliminaire, n'est-ce pas?
- 6 19713 M^e PRATTE: C'est exact.
- 7 19714 M. KAPLAN: Quelqu'un peut peut-être
8 me rafraîchir la mémoire, car vraiment je ne --
- 9 19715 M^e WOLSON: Si vous me le permettez?
- 10 19716 COMMISSAIRE OLIPHANT:
11 Maître Wolson...?
- 12 19717 M^e WOLSON: Le problème, lorsque l'on
13 présente le témoignage d'un témoin à un autre témoin,
14 c'est que M. Schreiber a dit bien des choses, et même
15 si la déclaration à laquelle mon honorable collègue
16 fait allusion dans l'affaire Eurocopter a été présentée
17 à M. Schreiber, celui-ci a également témoigné
18 différemment lors de l'audience, devant vous.
- 19 19718 Si l'on veut se montrer sélectif
20 relativement à ce que M. Schreiber a dit -- je sais que
21 mon collègue n'essaie pas de trafiquer la preuve, mais
22 M. Schreiber a déclaré différentes choses à différents
23 moments.
- 24 19719 M. KAPLAN: Monsieur le commissaire,
25 si je peux me permettre?

- 1 19720 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui...?
- 2 19721 M. KAPLAN: Mon livre a été publié en
3 2004, d'après mes souvenirs il est sorti à l'automne
4 2004, ce qui signifie que j'aurais révisé une dernière
5 fois les épreuves du livre au printemps 2004.
- 6 19722 Je ne suis pas tout à fait certain de
7 la chronologie de ces diverses questions et je ne sais
8 pas vraiment à quelles procédures judiciaires M^e Pratte
9 fait allusion.
- 10 19723 M^e PRATTE: Monsieur Kaplan, je ne vous
11 fais pas de reproches, et je ne vous tiens pas rigueur
12 de n'avoir pas mentionné des faits que vous ignoriez
13 peut-être à l'époque. Vous avez parlé de *The Last Amigo*
14 dans votre livre et à l'émission *The Fifth Estate* en
15 2001, n'est-ce pas, pour justifier cette déclaration
16 que nous venons de lire au sujet du rôle que
17 M. Schreiber aurait joué avant que M. Mulroney ne
18 devienne premier ministre?
- 19 19724 M. KAPLAN: L'émission *The Fifth*
20 *Estate*, si je me souviens bien -- et corrigez-moi si
21 j'ai tort. Mais l'émission *The Fifth Estate* expliquait
22 en détail comment M. Schreiber et M. Wolf avaient payé
23 pour que des délégués du Québec se rendent à Winnipeg
24 et il était aussi question dans l'ouvrage de
25 M. MacDonald, L. Ian MacDonald, de la façon dont

1 l'argent avait été généreusement distribué. Et je cite
2 cela.

3 19725 M^e PRATTE: Oui. Et dans votre ouvrage,
4 à la page 14, vous dites au sujet de ces paiements, au
5 milieu du paragraphe:

6 « Mulroney a écarté ces
7 allégations du revers de la main
8 à l'époque, en disant qu'il
9 s'agissait de rumeurs et
10 d'insinuations, et il se peut
11 évidemment qu'il n'ait pas été
12 informé de certains des efforts
13 déployés en son nom. »

14 [Traduction du texte lu]

15 19726 Est-ce exact?

16 19727 M. KAPLAN: Oui, maître.

17 19728 M^e PRATTE: Et vous n'avez pas de
18 preuve qu'il ait effectivement su que M. Schreiber
19 avait bel et bien joué un rôle lors de la révision de
20 la direction?

21 19729 M. KAPLAN: J'ai essayé d'être juste
22 envers M. Mulroney en incluant cette phrase.

23 19730 M^e PRATTE: Vous n'avez pas de preuve
24 indiquant que M. Mulroney savait effectivement que
25 M. Schreiber avait joué un rôle quelconque en

- 1 finançant, comme on le prétend, le processus de
2 révision de la direction.
- 3 19731 Est-ce exact?
- 4 19732 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 5 19733 M^e PRATTE: Merci.
- 6 19734 Monsieur le commissaire, je n'avais
7 certainement pas l'intention de vous induire en erreur
8 lorsque j'ai fait mention de l'affaire Eurocopter et du
9 nombre de réunions, mais aux pages 870 et 871 de la
10 transcription, votre transcription, j'ai posé à
11 M. Schreiber une question au sujet de ce qu'il avait
12 déclaré précédemment, qu'il y aurait eu entre une et
13 trois réunions, et en particulier, au paragraphe 8988,
14 je dis:
- 15 « Oui. Et alors ne devrions-nous
16 pas plutôt nous fier à votre
17 mémoire en 2004 plutôt qu'au
18 changement que vous avez fait il
19 y a un jour ou deux lorsque vous
20 avez dit cinq ou six? »
- 21 [Traduction du texte lu]
- 22 19735 Il a répondu :
- 23 « Oui, c'est ça. »
- 24 [Traduction du texte lu]
- 25 19736 Il a donc confirmé devant vous que

1 son souvenir le plus exact était qu'il y avait
2 peut-être eu une, deux ou trois réunions, et c'est
3 tout. C'est le témoignage présenté dans le cadre de
4 l'affaire Eurocopter. Et nous savons que c'est un
5 euphémisme que de parler de réunions, puisque ces
6 rencontres se déroulaient au Ritz-Carlton.

7 19737 M. KAPLAN: Maître Pratte, tout ce que
8 j'ai à dire c'est que je ne sais rien de tout ce que
9 vous venez de raconter.

10 19738 M^e PRATTE: Eh bien, vous dites dans
11 votre livre, monsieur, vous affirmez comme s'il
12 s'agissait d'un fait, qu'il y avait un -- que
13 M. Schreiber faisait partie du cercle; qu'il n'était
14 pas une relation marginale. Et qu'il avait joué un rôle
15 dans l'avènement de M. Mulroney au pouvoir. Est-ce
16 exact?

17 19739 C'est ce que vous présentez comme un
18 fait.

19 19740 M. KAPLAN: Et je présente ensuite la
20 preuve sur laquelle je m'appuie.

21 19741 M^e PRATTE: Et la seule preuve ne
22 provient pas de l'affaire Eurocopter, car vous ne savez
23 pas combien de réunions ils ont tenues. Est-ce exact?

24 19742 M. KAPLAN: Eh bien, je connais mal la
25 transcription des délibérations de l'affaire

- 1 Eurocopter, si c'est là ce que vous me demandez.
- 2 19743 M^e PRATTE: Alors tout ce que vous
3 avez, c'est une allégation voulant que M. Schreiber ait
4 peut-être déboursé des fonds relativement à la révision
5 de la direction. Est-ce exact?
- 6 19744 M. KAPLAN: Cela a été confirmé par
7 L. Ian MacDonald dans la biographique qu'il a publiée
8 au sujet de M. Mulroney, ainsi que par Dalton Camp, je
9 crois, dans sa biographie ou son autobiographie.
- 10 19745 M^e PRATTE: La mention dans votre
11 ouvrage renvoie à l'émission *The Fifth Estate*?
- 12 19746 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 19747 M^e PRATTE: Et à *The Last Amigo*.
- 14 19748 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 15 19749 M^e PRATTE: Et vous n'avez pas de
16 preuve, parce que vous m'avez dit que c'était la seule
17 chose dont M. Mulroney était au courant quant à de
18 telles activités.
- 19 19750 M. KAPLAN: Oui, maître, mais soyez
20 juste, je mentionne aussi quelque part -- et je ne sais
21 plus où -- M. L. Ian MacDonald qui, dans son livre,
22 affirme qu'il fallait un quart de million de dollars en
23 argent comptant. Je crois que c'est ce qu'il a dit.
- 24 19751 Je pourrais peut-être vous trouver
25 cela.

- 1 19752 M^e PRATTE: J'aimerais bien voir cette
2 référence.
- 3 19753 M. KAPLAN: Je ne sais plus trop où
4 cela se trouve. Je vous le dis de mémoire, en tout cas,
5 maître Pratte.
- 6 19754 M^e PRATTE: Eh bien, est-ce que vous
7 conviendrez avec moi que --
- 8 19755 M. KAPLAN: Attendez un instant, s'il
9 vous plaît, je veux vérifier quelques notes en bas de
10 page.
- 11 19756 M^e PRATTE: Bien sûr, allez-y.
12 La note de bas de page n° 8.
13 --- Pause
- 14 19757 M. KAPLAN: Voici, maître, les sources
15 d'où je tire l'information concernant M. Schreiber et
16 son rôle dans l'ascension de M. Mulroney au pouvoir: la
17 transcription de *The Fifth Estate; The Last Amigo*, par
18 Harvey Cashore et Stevie Cameron; l'ouvrage de
19 L. Ian MacDonald, *Mulroney: The Making of the Prime*
20 *Minister*; l'ouvrage de John Sawatsky, *Mulroney: The*
21 *Politics of Ambition*; l'ouvrage de Ron Graham, *One-Eyed*
22 *Kings*; et une autre transcription de *The Fifth Estate*.
- 23 19758 Ce sont là les sources sur lesquelles
24 je m'appuie, maître.
- 25 19759 COMMISSAIRE OLIPHANT: M. Kaplan...?

1 19760 M. KAPLAN: Oui...?

2 19761 COMMISSAIRE OLIPHANT: Vous avez une
3 note de bas de page qui mentionne ces diverses sources,
4 si je comprends bien. Pourriez-vous aider M^e Pratte en
5 lui mentionnant où cela se trouve?

6 19762 M. KAPLAN: Chapitre 1, les notes de
7 bas de page n^{os} 8 et 9.

8 19763 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

9 19764 M. JACOBSEN: Page 219.

10 19765 COMMISSAIRE OLIPHANT: À la page 219?
11 19766 Si vous pensez que vous avez des
12 problèmes, maître Pratte, moi je n'ai même pas
13 d'exemplaire du livre sous les yeux.

14 19767 M. KAPLAN: Vous voyez -- excusez-moi
15 de vous interrompre, maître Pratte.

16 19768 Si vous allez à la page 15, au
17 deuxième paragraphe complet, j'ai écrit:

18 « D'après L. Ian MacDonald, le
19 biographe officiel de Mulroney,
20 il fallait un quart de million
21 de dollars en argent comptant
22 pour "amener à Winnipeg les
23 délégués favorables à la
24 révision". »

25 [Traduction du texte lu]

- 1 19769 C'est le renvoi auquel je faisais
2 allusion précédemment,
- 3 19770 M^e PRATTE: D'accord. Eh bien, je
4 parlais de la note de bas de page n° 8, où vous dites
5 que vous avez été trompé et qu'il a joué un rôle
6 important dans les coulisses, à la page 13. C'est
7 seulement la note n° 8 et rien d'autre, n'est-ce pas?
- 8 19771 M. KAPLAN: Mais si vous continuez à
9 la page suivante, maître, vous verrez qu'il y a une
10 note de bas de page n° 9, qui suit trois paragraphes où
11 il est question du rôle de M. Schreiber et des sources
12 à l'appui.
- 13 19772 COMMISSAIRE OLIPHANT: Où est-ce,
14 M. Kaplan? On vient de me remettre un exemplaire du
15 livre.
- 16 19773 M. KAPLAN: Nous sommes maintenant à
17 la page 13, monsieur le commissaire, et M^e Pratte, si
18 je comprends bien, faisait allusion à la note n° 8 qui
19 se trouve à la fin du premier paragraphe complet.
- 20 19774 Puis, dans le reste de la page et les
21 deux tiers de la page suivante, j'expose en détail le
22 rôle joué par M. Schreiber dans l'ascension de
23 M. Mulroney au pouvoir et je mentionne les ouvrages
24 savants qui le confirment, notamment celui de
25 M. MacDonald dans lequel M. MacDonald, le biographe

1 officiel de M. Mulroney, parle de l'argent comptant
2 qu'il fallait trouver pour emmener les délégués à
3 Winnipeg.

4 19775 M^e PRATTE: Voyons si je comprends
5 bien, monsieur. Vous m'avez pourtant dit clairement que
6 vous n'aviez aucune preuve que M. Mulroney savait quoi
7 que ce soit au sujet du rôle présumé de M. Schreiber
8 relativement à la révision de la direction. Est-ce
9 exact?

10 19776 M. KAPLAN: Oui, maître.

11 19777 M^e PRATTE: Et M. Schreiber n'était
12 pas, à l'époque, un ami intime. Il n'a jamais prétendu
13 cela au sujet de M. Mulroney. Est-ce exact?

14 19778 M. KAPLAN: Il faudrait le lui
15 demander. Il ne me l'a jamais dit, c'est vrai maître.

16 19779 M^e PRATTE: D'accord. Et il n'était pas
17 non plus son associé à cette époque? Nous parlons de la
18 période avant qu'il ne devienne premier ministre.

19 19780 M. KAPLAN: Je ne le pense pas.

20 19781 M^e PRATTE: Non.

21 19782 M^e PRATTE: Et il n'était pas, à ce que
22 vous sachiez, conseiller, un conseiller dans le cercle
23 des intimes de M. Mulroney, pour ce qui est de ses
24 aspirations politiques?

25 19783 M. KAPLAN: Tout ce que je sais, c'est

1 ce que j'ai écrit, maître.

2 19784 M^e PRATTE: C'est exact. Et tout ce que
3 vous savez, c'est qu'il prétend avoir versé de l'argent
4 à certains organisateurs, mais vous ne pouvez pas
5 affirmer que M. Mulroney était au courant de cela. Est-
6 ce exact?

7 19785 M. KAPLAN: Je crois que je l'ai
8 confirmé à plusieurs reprises, maître.

9 19786 M^e PRATTE: Bien. Alors pour ce qui est
10 de ce que M. Mulroney savait au sujet de M. Schreiber,
11 vous ignorez s'il savait quoi que ce soit de ces
12 activités. Il me s'agissait pas d'un ami, il ne
13 s'agissait pas d'un associé, il ne faisait pas partie
14 de son cercle de conseillers intimes.

15 19787 Quant à ce qu'il savait de
16 M. Schreiber, à l'époque, vous n'avez aucune preuve
17 indiquant qu'il le connaissait, si ce n'est de façon
18 tout à fait marginale?

19 19788 M. KAPLAN: Eh bien, je n'utiliserais
20 pas le mot marginal, maître. D'après ce que je sais --
21 et je ne suis pas très au courant des aspects
22 politiques --, il me semble que, si quelqu'un fournit
23 des sommes importantes pour aider une autre personne à
24 accéder à la direction d'un parti politique national,
25 cela ne se ferait nécessairement pas sans que cette

1 personne en soit informée.

2 19789 Mais si votre réplique, maître, et je
3 le dis pour la quatrième fois, est que je n'ai pas de
4 preuve directe de cela, vous avez raison.

5 19790 M^e PRATTE: N'avez-vous jamais demandé
6 à M. Mulroney s'il savait que M. Schreiber finançait
7 quoi que ce soit relativement à ses -- à la révision de
8 la direction? Lui avez-vous posé la question?

9 19791 M. KAPLAN: Maître Pratte, lorsque
10 j'ai commencé la rédaction de cet ouvrage, M. Mulroney
11 et moi n'étions plus en aussi bons termes que par le
12 passé.

13 19792 M^e PRATTE: Mais lorsque vous avez
14 écrit le premier ouvrage, vous ne lui avez pas posé la
15 question non plus, n'est-ce pas?

16 19793 M. KAPLAN: Lorsque j'ai rédigé le
17 premier ouvrage, je pensais, comme le prétendait
18 M. Mulroney et comme ses avocats et ses porte-parole
19 l'affirmaient, qu'il connaissait à peine ce type.

20 19794 M^e PRATTE: Eh bien, il --

21 19795 M. KAPLAN: Puisqu'il disait à peine
22 connaître ce type, il n'aurait pas été très logique de
23 lui demander: Et est-ce qu'il vous a remis de l'argent
24 dans un motel ou est-ce qu'il a appuyé votre
25 candidature à la direction du parti?

- 1 19796 M^e PRATTE: D'accord. Mais aidez-moi à
2 mieux comprendre cela, monsieur. Vous l'avez interrogé
3 au sujet des paiements en argent comptant après en
4 avoir été informé par M. Mathias, et il vous a répondu
5 qu'il ne les niait pas. C'est exact?
- 6 19797 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 7 19798 M^e PRATTE: D'accord. Et vous étiez au
8 courant de l'émission *The Fifth Estate*, en 2001, avant
9 de parler à M. Mulroney, n'est-ce pas, où l'on
10 alléguait que M. Schreiber avait joué un rôle lors de
11 la révision de la direction?
- 12 19799 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 13 19800 M^e PRATTE: Vous n'en avez jamais parlé
14 à M. Mulroney lorsque vous avez discuté avec lui, et
15 ce, jusqu'à la veille de la publication, en 2003.
- 16 19801 M. KAPLAN: Je ne le crois pas, non.
- 17 19802 M^e PRATTE: Et lorsqu'il était premier
18 ministre, savez-vous combien de fois M. Schreiber a
19 rencontré M. Mulroney?
- 20 19803 M. KAPLAN: Je crois avoir lu un
21 article au sujet du témoignage de M. Schreiber qui a
22 été publié après sa comparution ici, mais je ne me
23 souviens pas du nombre exact.
- 24 19804 M^e PRATTE: Je crois que M^e Wolson a
25 dit à M. Schreiber qu'il aurait pu le rencontrer de 10

- 1 à 12 fois au cours de cette période, si l'on se fie à
2 ses agendas et à sa correspondance.
- 3 19805 C'est le chiffre qui me vient à
4 l'esprit.
- 5 19806 M. KAPLAN: Je n'ai pas examiné la
6 transcription, mais j'accepte ces chiffres.
- 7 19807 M^e PRATTE: Pendant combien de temps
8 M. Mulroney a-t-il été premier ministre? Neuf ans?
- 9 19808 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 10 19809 M^e PRATTE: Alors, cela voudrait dire
11 une réunion par année, peut-être un tout petit peu plus
12 compte tenu de ces chiffres et en supposant que
13 M. Schreiber n'invente rien dans ses agendas.
- 14 19810 Faisons cette hypothèse. D'accord?
- 15 19811 M. KAPLAN: D'accord.
- 16 19812 M^e PRATTE: Vous pouvez accepter cela?
- 17 19813 M. KAPLAN: Je veux dire je n'ai pas -
18 -
- 19 19814 M^e PRATTE: Vous n'avez pas d'autres
20 preuves.
- 21 19815 M. KAPLAN: Je n'y étais pas. Je n'ai
22 pas d'information ni de connaissances directes à ce
23 sujet.
- 24 19816 M^e PRATTE: Très bien.
- 25 19817 M^e JACOBSEN: Monsieur le commissaire,

1 cela ne me paraît pas correct. Je veux dire, s'il l'a
2 rencontré neuf fois, ou 10 à 12 fois, cela ne signifie
3 pas qu'il l'a rencontré une fois par année. Il pourrait
4 l'avoir rencontré à toutes ces reprises au cours d'une
5 seule et même année. Au fond, je ne vois pas quel est
6 l'intérêt de faire la moyenne et je pense que cela ne
7 peut qu'embrouiller le témoin.

8 19818 COMMISSAIRE OLIPHANT: Eh bien, nous
9 pouvons peut-être nous entendre sur le fait qu'ils se
10 sont réunis 12 fois en l'espace de neuf ans.

11 19819 M. KAPLAN: Et moi, je ne peux pas
12 convenir de quoi que ce soit ici parce que je n'ai
13 aucune connaissance directe à ce sujet.

14 19820 M^e PRATTE: D'accord.

15 19821 M. KAPLAN: Je peux seulement convenir
16 du fait que M^e Pratte me dit que M. Schreiber dit cela.

17 19822 M^e PRATTE: D'accord. Alors lorsque
18 vous dites que M. Schreiber faisait partie du cercle de
19 M. Mulroney avant que celui-ci ne devienne premier
20 ministre, vous ne vous fondez pas sur des réunions
21 qu'ils auraient pu tenir pendant qu'il était premier
22 ministre, puisque vous dites que vous ne savez rien de
23 cela.

24 19823 Est-ce exact?

25 19824 M. KAPLAN: Non, je savais qu'ils

- 1 avaient tenu des réunions au sujet du projet Bear Head.
- 2 19825 M^e PRATTE: Bien.
- 3 19826 M. KAPLAN: J'ignore combien il y a eu
- 4 de réunions, mais je sais qu'il essayait de trouver des
- 5 appuis pour le projet.
- 6 19827 M^e PRATTE: Bien. Et c'est le projet
- 7 qui, au bout du compte, du moins pendant que
- 8 M. Mulroney était premier ministre, n'a pas été
- 9 avalisé. Est-ce exact?
- 10 19828 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 11 19829 M^e PRATTE: Alors, quelle que soit
- 12 l'influence présumée qu'aurait exercée M. Schreiber sur
- 13 le gouvernement du Canada, elle n'était pas assez forte
- 14 pour supplanter les conseils des fonctionnaires qui
- 15 étaient opposés au projet. Est-ce exact?
- 16 19830 M. KAPLAN: Cela semble avoir été le
- 17 cas.
- 18 19831 M^e PRATTE: Bien.
- 19 19832 Pendant la période où M. Mulroney
- 20 était premier ministre, savez-vous s'il a visité
- 21 M. Schreiber à son domicile?
- 22 19833 M. KAPLAN: Je n'ai jamais entendu
- 23 dire cela, non.
- 24 19834 M^e PRATTE: Et il ne faisait pas partie
- 25 du cercle de ses amis intimes?

1 19835 M. KAPLAN: Vous savez, vous me
2 demandez de commenter un point sur lequel je ne sais
3 que ce que M. Schreiber m'en a dit.

4 --- Pause

5 19836 M. KAPLAN: Excusez-moi de vous
6 interrompre, mais je peux vous dire que M. Schreiber
7 sortait régulièrement de son portefeuille un télégramme
8 racorni dans lequel M. Mulroney le félicitait d'être
9 devenu citoyen canadien. Il était très fier des
10 nombreuses photographies qu'il avait de lui-même avec
11 M. et M^{me} Mulroney et des dédicaces chaleureuses.

12 19837 Au fond, je n'accorde pas beaucoup
13 d'importance à cela, mais je peux vous dire que du
14 point de vue de M. Schreiber, il s'agissait de
15 souvenirs importants d'une relation véritable.

16 19838 M^e PRATTE: Vous dites dans votre
17 livre, à la page 17, qu'il y avait une inscription au
18 dos de la photo à laquelle je pense que vous faites
19 référence, et cette inscription était -- pardon, vous
20 écrivez, ou l'éditeur écrit:

21 « L'inscription sous la
22 photographie est éloquente:
23 "À mon cher ami Karlheinz, avec
24 gratitude et toute mon
25 amitié" ».

- 1 [Traduction du texte lu]
- 2 19839 M. KAPLAN: Je me souviens de cette
3 photo, évidemment, et lorsque nous avons voulu la
4 reproduire dans le livre, l'inscription manuscrite ne
5 ressortait pas. C'est pour cette raison que nous
6 l'avons mise sur le côté.
- 7 19840 M^e PRATTE: Étiez-vous ici lorsque
8 M. Smith a témoigné, il y a un jour ou deux, et qu'il a
9 dit que des centaines, sinon des milliers de photos
10 portant une telle inscription avaient été distribuées?
- 11 19841 M. KAPLAN: Je n'y étais pas, mais
12 cela ne m'étonnerait pas, en effet.
- 13 19842 M^e PRATTE: Alors à l'époque où il
14 était premier ministre, tout ce que vous savez, c'est
15 qu'il l'a peut-être rencontré à une ou plusieurs
16 reprises relativement au projet Bear Head?
- 17 19843 M. KAPLAN: Je ne crois rien avancer
18 de plus dans mon livre ni nulle part ailleurs.
- 19 19844 M^e PRATTE: Et est-ce que vous convenez
20 avec moi, monsieur, qu'il y a certainement des
21 centaines de personnes que M. Mulroney connaissait
22 mieux que M. Schreiber, des amis et des conseillers
23 professionnels?
- 24 19845 M. KAPLAN: N'est-ce pas là une
25 question, maître, qu'il vaudrait mieux poser à

- 1 M. Mulroney?
- 2 19846 M^e PRATTE: Vous n'avez donc aucune
3 information indiquant que cette relation était
4 différente, n'est-ce pas?
- 5 19847 M. KAPLAN: Je ne comprends pas votre
6 question, maître.
- 7 19848 M^e PRATTE: Vous avez dit qu'il n'était
8 pas simplement une connaissance marginale, qu'il
9 faisait partie du cercle des intimes, et je veux
10 comprendre ce que vous vouliez dire avant --
- 11 19849 M. KAPLAN: Ce que je voulais dire,
12 maître, c'est ce que j'ai dit dans le livre, que
13 M. Schreiber avait joué un rôle important dans
14 l'ascension au pouvoir de M. Mulroney.
- 15 19850 Comment a-t-il joué ce rôle? Il a
16 joué ce rôle avec Walter Wolf et avec d'autres
17 personnes; il a fait en sorte que des délégués
18 favorables à M. Mulroney soient amenés en avion, à bord
19 d'un appareil spécial, à Winnipeg, qu'ils aient
20 suffisamment d'argent pour payer leurs frais, que leurs
21 épouses ou leurs partenaires aient suffisamment
22 d'argent pour aller faire des courses, et qu'ils votent
23 pour M. Mulroney.
- 24 19851 C'est cela que je voulais dire
25 lorsque je parlais de la participation de M. Schreiber

1 à l'ascension de M. Mulroney.

2 19852 M. KAPLAN: Mais vous reprochez à
3 M. Mulroney de ne pas avoir révélé à la population
4 canadienne l'existence de cette relation et vous
5 supposez qu'il savait que M. Schreiber avait participé
6 à cela.

7 19853 N'est-ce pas exact?

8 19854 M. KAPLAN: C'est parfaitement faux,
9 maître Pratte. Je n'ai jamais reproché à M. Mulroney de
10 ne pas avoir dit aux Canadiens que M. Schreiber l'avait
11 aidé à financer ses ambitions politiques, en aucun cas.

12 19855 De fait, je n'ai ménagé aucun effort
13 dans les textes auxquels vous faites allusion pour dire
14 qu'il n'y avait pas de preuve, absolument aucune, que
15 M. Mulroney était au courant de cela, même si M. Camp,
16 le président du Parti, le savait, même si d'autres
17 personnes le savaient.

18 19856 Alors, j'ai été très clair, maître --
19 excusez-moi, puis-je terminer ma phrase s'il vous
20 plaît?

21 19857 J'ai été très clair --

22 19858 M^e PRATTE: Je ne crois pas avoir dit
23 quoi que ce soit.

24 19859 M. KAPLAN: -- il n'existe aucune
25 preuve que M. Mulroney ait été au courant de cela.

- 1 19860 Ce que j'ai dit, et ce que je
2 continue à dire -- et vous et moi, j'imagine, ne
3 parviendrons jamais à nous entendre à ce sujet -- c'est
4 que lorsque M. Mulroney réclamait 50 millions de
5 dollars à la population du Canada parce qu'on avait dit
6 qu'il avait entretenu une relation d'affaires
7 inappropriée avec M. Schreiber, il aurait dû nous dire
8 qu'il avait accepté de l'argent comptant dans des
9 motels de la part de M. Schreiber justement à cette
10 époque et qu'il n'avait pas déclaré ce revenu à l'ARC.
- 11 19861 Voilà ce que j'ai dit. C'est le
12 modeste reproche que je fais à M. Mulroney.
- 13 19862 M^e PRATTE: J'aimerais simplement
14 préciser une chose, monsieur, parce que dans votre
15 livre, vous dites qu'il aurait dû vous le dire et que
16 vous avez été trompé parce que, entre autres, il avait
17 un rôle important dans les coulisses -- il a joué un
18 rôle important dans les coulisses pour aider
19 M. Mulroney à accéder au pouvoir; est-ce exact?
- 20 19863 Permettez-moi de -- c'est ce que vous
21 affirmez.
- 22 19864 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 23 19865 M^e PRATTE: Et vous laissez entendre
24 que M. Mulroney savait cela, sinon comment
25 pourriez-vous lui reprocher de n'avoir rien dit de plus

1 au sujet de M. Schreiber?

2 19866 M. KAPLAN: Je demande au commissaire,
3 maître, d'examiner ce que j'ai dit et la façon dont je
4 l'ai dit, parce que je n'ai ménagé aucun effort pour
5 affirmer qu'il n'y a aucune preuve que M. Mulroney
6 était au courant des activités de financement de
7 M. Schreiber et de son leadership.

8 19867 Là où j'ai été trompé, maître, et je
9 n'en suis pas fier, c'est quand j'ai cru M. Mulroney
10 qui me disait qu'il n'entretenait aucune relation avec
11 M. Schreiber. J'ai été trompé par la déclaration,
12 peut-être parce que je ne l'ai pas lue avec autant de
13 soin que je l'aurais dû. J'ai été trompé par
14 M^e Yarosky, par M. Wakim, par M. Lavoie, par toutes
15 sortes de personnes qui ont prétendu que ces
16 deux hommes ne se connaissaient pas alors qu'ils se
17 faufilaient dans des motels pour échanger de l'argent
18 comptant.

19 19868 Alors oui, maître. Est-ce que j'ai
20 été trompé? Est-ce que j'ai un reproche à faire à ce
21 sujet? Oui, maître, et mon reproche, c'est que lorsque
22 vous êtes le premier ministre du Canada, vous jouissez
23 de la confiance du public. Cela signifie que si des
24 questions vous sont posées au sujet de votre conduite à
25 l'époque où vous étiez premier ministre, avant que vous

1 ne le deveniez ou après que vous l'avez été, vous ne
2 cachez rien, vous répondez à ces questions, vous
3 n'oubliez aucun détail et vous laissez à la population
4 du Canada le soin de décider si vous avez bien agi.

5 19869 C'est le seul et unique reproche que
6 j'adresse à M. Mulroney.

7 19870 M^e PRATTE: D'accord. Pour m'assurer de
8 bien comprendre, vous ne dites pas que la relation
9 était autre que la relation commerciale après son
10 mandat?

11 19871 M. KAPLAN: Je n'ai pas idée de la
12 nature de cette relation, maître Pratte.

13 19872 M^e PRATTE: D'accord. Donc, ce qui dans
14 votre esprit ne peut pas la rendre marginale est le
15 fait qu'il ait eu une relation commerciale après avoir
16 quitté ses fonctions?

17 19873 M. KAPLAN: Ce qui ne peut pas la
18 rendre marginale est qu'un ancien premier ministre du
19 Canada rencontre quelqu'un avec qui il a traité dans
20 l'exercice de ses fonctions, un mois après la fin de
21 son mandat de premier ministre et pendant qu'il était
22 toujours député, rencontre cette personne dans un
23 motel, accepte 100 000 \$ en espèces, accepte un autre
24 100 000 \$ en espèces lors d'une réunion ultérieure à
25 l'hôtel Reine Elizabeth, accepte un troisième versement

1 en espèces à New York, ne déclare pas ce revenu dans
2 l'année où il est reçu comme l'exige l'ARC, taise cela
3 aux Canadiens, envoie ses avocats et porte-parole pour
4 nous convaincre tous, moi compris, qu'il n'avait rien à
5 voir avec Schreiber, et ne donne aucune explication
6 réelle de ce à quoi devait servir cet argent et quels
7 services il rémunérerait.

8 19874 Voilà ma critique.

9 19875 M^e PRATTE: Mais en dépit de tout cela,
10 cela ne change pas votre opinion qu'il n'y avait pas
11 d'activité illégale pendant qu'il était premier
12 ministre. Exact?

13 19876 M. KAPLAN: Il ne semble pas exister
14 la moindre preuve --

15 19877 M^e PRATTE: Exact.

16 19878 M. KAPLAN: -- indiquant que
17 M. Mulroney ait fait quoi que ce soit de mal pendant
18 qu'il était premier ministre du point de vue de sa
19 relation avec M. Schreiber et M. Moores et M. Doucet et
20 les autres personnes dont il est question.

21 19879 M^e PRATTE: Aux pages 10 à 11 de votre
22 livre vous dites, tout en bas de la page, aux trois ou
23 quatre dernières lignes, monsieur le commissaire, cela
24 commence ainsi et je cite :

25 « Lorsque le journaliste a

1 demandé pourquoi Mulroney n'a
2 pas parlé publiquement de cette
3 affaire plus tôt, le confident a
4 répondu que M. Mulroney
5 "craignait de créer une
6 impression fausse au milieu de
7 ce qu'il qualifiait de chasse
8 aux sorcières dans l'affaire
9 Airbus". Cette crainte n'était
10 certes pas sans fondement ».

11 19880 M. KAPLAN: C'est juste.

12 19881 M^e PRATTE: Êtes-vous toujours du même
13 avis?

14 19882 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 19883 M^e PRATTE: La crainte étant, bien sûr,
16 que si cela était révélé, cela éveillerait des soupçons
17 et que les gens penseraient qu'il y a eu comportement
18 criminel. Exact?

19 19884 M. KAPLAN: Eh bien, regardez la
20 chronologie, maître Pratte. M. Mulroney --

21 19885 M^e PRATTE: Pourriez-vous juste
22 répondre à cette question?

23 19886 M. KAPLAN: Oui, je peux.

24 19887 M^e PRATTE: Et vous pourrez ensuite me
25 donner l'explication --

- 1 19888 M. KAPLAN: Certainement.
- 2 19889 M^e PRATTE: -- afin que ce soit clair.
- 3 Merci.
- 4 19890 M. KAPLAN: La réponse à la
- 5 question -- la question était : est-ce que cette
- 6 crainte était sans fondement? Je dis non, la crainte
- 7 était fondée.
- 8 19891 La raison pour laquelle la crainte
- 9 était fondée, maître, est que M. Mulroney a accepté les
- 10 versements en espèces en 1993 et 1994. Il n'a pas
- 11 déclaré le revenu comme l'exigeait la loi au cours des
- 12 années où il l'a touché.
- 13 19892 La lettre rogatoire a été envoyée en
- 14 1995 et la poursuite a commencé la même année et a fini
- 15 par être réglée en 1997.
- 16 19893 Donc, certainement, si M. Mulroney
- 17 avait révélé en 1995 les versements en espèces, il
- 18 aurait dû révéler également que, en plus d'avoir
- 19 accepté des espèces de M. Schreiber dans un motel du
- 20 Québec et ailleurs, il n'avait pas non plus déclaré le
- 21 revenu dans sa déclaration d'impôt.
- 22 19894 Je pense donc qu'il avait un
- 23 problème.
- 24 19895 M^e PRATTE: La crainte -- la question
- 25 de l'impôt sur le revenu, vous supposez que c'était un

1 revenu -- nous traiterons de la question fiscale de
2 manière appropriée à un autre moment.

3 19896 Mais la crainte n'était-elle pas,
4 monsieur Kaplan, que les gens essaieraient d'établir un
5 lien avec les allégations contenues dans la lettre
6 rogatoire.

7 19897 N'est-ce pas vrai?

8 19898 M. KAPLAN: Je pense que le Canadien
9 ordinaire, apprenant que M. Mulroney avait
10 effectivement reçu de l'argent liquide de M. Schreiber
11 dans des hôtels, aurait bien du mal à ne pas faire un
12 lien avec les allégations énoncées dans la lettre
13 rogatoire.

14 19899 M^e PRATTE: Et maintenant que vous
15 savez cela, cela aurait été une impression fausse parce
16 qu'il n'existe aucune preuve de l'existence de ce lien.

17 19900 Est-ce exact?

18 19901 M. KAPLAN: Cela aurait certainement
19 semé le doute chez la plupart des gens.

20 19902 M^e PRATTE: Mais maintenant que vous
21 savez cela et que vous y avez réfléchi, lorsque vous y
22 pensez, l'impression créée aurait été fausse, puisque
23 vous avez confirmé qu'il n'existe pas de preuve de
24 l'existence de la moindre illégalité. Exact?

25 19903 M. KAPLAN: J'ai confirmé cela,

1 maître.

2 19904 M^e PRATTE: Bien.

3 19905 Et lorsque vous avez rencontré

4 M. Mulroney au sujet de la lettre rogatoire et de

5 l'effet qu'elle a eu sur lui et sa famille, vous avez

6 détecté, n'est-ce pas, qu'il traversait une -- avait

7 traversé une épreuve incroyable du fait de ces

8 affirmations non fondées?

9 19906 M. KAPLAN: C'est clairement ce qu'il

10 donnait à penser.

11 19907 M^e PRATTE: En doutez-vous le

12 moindrement?

13 19908 M. KAPLAN: Vous savez, maître Pratte,

14 au cours des années sur lesquelles j'ai travaillé sur

15 cette affaire particulière, je me suis interrogé sur

16 toutes sortes de choses, et ce sur quoi je m'interroge

17 maintenant, c'est d'une part l'indignation morale et la

18 douleur personnelle qu'il décrivait et, d'autre part,

19 le fait qu'il manifestait et décrivait toute cette

20 affliction alors qu'il savait qu'il rencontrait

21 M. Schreiber dans un motel et plusieurs hôtels et

22 touchait de l'argent en liquide.

23 19909 L'indignation, me semble-t-il après

24 réflexion, n'était pas aussi justifiée qu'elle l'aurait

25 été s'il avait véritablement été victime d'une grave

1 injustice.

2 19910 M^e PRATTE: Vous me dites donc que vous
3 ne croyez pas qu'il a souffert, et que sa famille a
4 souffert du fait de ce qui s'est avéré être des
5 allégations fausses dans la lettre rogatoire?

6 19911 M. KAPLAN: Je ne dis pas cela du
7 tout, maître.

8 19912 M^e PRATTE: Très bien.

9 19913 M. KAPLAN: Il a manifestement
10 souffert et je suis sûr que sa famille a souffert
11 aussi. Mais il ne faut pas oublier que la souffrance
12 était due en partie, monsieur, à son propre
13 comportement, le fait d'avoir accepté de l'argent
14 liquide de M. Schreiber dans des hôtels et de ne pas
15 l'avoir déclaré dans sa déclaration de revenu.

16 19914 M^e PRATTE: Eh bien, juste un instant,
17 monsieur. La souffrance était due à la fausse
18 accusation et à la lettre rogatoire de 1995. N'est-ce
19 pas?

20 19915 M. KAPLAN: Je pense que c'est une
21 façon très étroite de considérer la chose. Je suis sûr
22 que la souffrance était due aussi à la crainte de voir
23 dévoilés les versements en espèces.

24 19916 M^e PRATTE: À cause de la fausse
25 impression qu'ils créeraient?

- 1 19917 M. KAPLAN: À cause de l'impression
2 qu'ils créeraient, oui.
- 3 19918 M^e PRATTE: Et cette impression aurait
4 été fausse si quelqu'un en avait conclu qu'il y avait
5 comportement criminel. Exact?
- 6 19919 M. KAPLAN: Je suis sûr que
7 différentes personnes ayant connaissance de ces faits
8 en tireront des conclusions différentes.
- 9 19920 M^e PRATTE: Juste pour conclure,
10 M. Mulroney était bien entendu informé des versements
11 en espèces avant qu'il reconnaisse devant vous les
12 avoir touchés. Exact?
- 13 19921 M. KAPLAN: Oui, maître, il était
14 présent.
- 15 19922 M^e PRATTE: Et vous n'avez aucune
16 raison de douter lorsqu'il dit qu'ils étaient pour des
17 services futurs et non des actes passés. Vous n'avez
18 aucune raison ou indication qui vous en fasse douter?
- 19 19923 M. KAPLAN: Franchement, maître
20 Pratte, j'ai entendu les diverses explications de
21 M. Mulroney. J'ai lu son témoignage devant le Comité de
22 l'éthique. J'ai entendu les explications que ses
23 avocats et porte-parole ont fournies. Il existe tout
24 autant de contradictions dans les différentes versions
25 de la raison d'être de cet argent données par le camp

1 Mulroney qu'il y a d'incohérences dans le témoignage de
2 M. Schreiber.

3 19924 Je pense donc que le commissaire va
4 avoir bien du mal à déterminer ce qui s'est exactement
5 passé.

6 19925 M^e PRATTE: Mais je voudrais juste
7 clarifier une chose.

8 19926 Je comprends que vous ne voyiez pas
9 clairement ce que couvrait cet argent, mais c'était
10 pour le futur et vous n'avez aucune preuve qu'il
11 était -- à l'égard de services rendus pendant qu'il
12 était premier ministre?

13 19927 M. KAPLAN: Je pense l'avoir dit,
14 maître.

15 19928 M^e PRATTE: Vous convenez avoir
16 confirmé cela; exact?

17 19929 M. KAPLAN: Oui, maître.

18 19930 M^e PRATTE: Oui.

19 --- Pause

20 19931 M^e PRATTE: Merci, monsieur Kaplan.

21 19932 M. KAPLAN: Merci, maître Pratte.

22 19933 M^e PRATTE: Merci, monsieur.

23 19934 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci, maître
24 Pratte.

25 19935 Juste avant de décider ce que nous

- 1 allons faire, maîtres, avez-vous convenu entre vous de
2 l'ordre dans lequel vous allez procéder aux questions
3 et, dans l'affirmative quelqu'un voudrait-il me
4 l'indiquer?
- 5 19936 M^e HOUSTON: Je ne pense pas que cela
6 importe dans mon cas, monsieur le commissaire, car je
7 n'ai pas de questions. Merci.
- 8 19937 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord. Merci
9 beaucoup.
- 10 19938 M^e VICKERY: Je n'ai pas encore parlé
11 avec M^e Auger.
- 12 19939 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oh, je pensais
13 avoir demandé que vous le fassiez à l'heure du dîner.
- 14 19940 M^e VICKERY: J'ai parlé avec M^e Pratte,
15 mais je n'ai pas eu l'occasion de parler avec M^e Auger.
- 16 19941 COMMISSAIRE OLIPHANT: Avez-vous
17 l'intention de poser des questions à M. Kaplan?
- 18 19942 M^e VICKERY: Oui, brièvement.
- 19 19943 COMMISSAIRE OLIPHANT: Vous en avez.
- 20 19944 Maître Auger, aurez-vous des
21 questions pour M. Kaplan?
- 22 19945 M^e AUGER: Très brièvement,
23 commissaire, pendant cinq à dix minutes.
- 24 19946 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord.
- 25 19947 Aimeriez-vous faire une pause? Vous

1 êtes à la barre depuis --

2 19948 M. KAPLAN: Je veux bien continuer,

3 monsieur.

4 19949 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

5 19950 Eh bien qui de vous deux, maître

6 Vickery et maître Auger, va prendre le prochain tour?

7 19951 M^e AUGER: Moi.

8 19952 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord. Il

9 vous faudra 10 minutes?

10 19953 M^e AUGER: Moins.

11 19954 COMMISSAIRE OLIPHANT: Moins,

12 d'accord.

13 19955 Maître Auger, comme vous le savez,

14 est l'avocat de M. Schreiber.

15 19956 M. KAPLAN: Je sais, monsieur. Merci.

16 19957 COMMISSAIRE OLIPHANT : D'accord.

17 EXAMINATION: WILLIAM KAPLAN BY MR. AUGER /

18 INTERROGATOIRE : WILLIAM KAPLAN PAR M^e AUGER

19 19958 M^e AUGER: Bonjour, monsieur Kaplan.

20 19959 J'ai passé en revue le recueil de

21 pièces déposé aujourd'hui à l'appui de votre

22 témoignage, soit le recueil P-25, et juste un coup

23 d'œil rapide sur l'index indique que vous avez mené au

24 moins neuf entrevues avec M. Mulroney.

25 19960 Est-ce exact?

- 1 19961 M. KAPLAN: Eh bien, il y en a eu bien
2 plus que cela, mais je n'ai remis à la Commission que
3 celles qui concernaient Bear Head.
- 4 19962 M^e AUGER: Est-ce que d'autres
5 entrevues, en sus de ces neuf, ont porté sur Bear Head?
- 6 19963 M. KAPLAN: Non. J'ai fait de mon
7 mieux pour remettre à l'avocat de la Commission toutes
8 les entrevues au cours desquelles il a été question de
9 Bear Head.
- 10 19964 M^e AUGER: Ces entrevues portant
11 spécifiquement sur Bear Head couvrent une période
12 d'environ six ans, remontant à 1997?
- 13 19965 M. KAPLAN: De 1997 jusque dans le
14 courant de 2003.
- 15 19966 M^e AUGER: Et vous avez même donné à
16 entendre plus tôt dans votre témoignage que certaines
17 entrevues ont duré plusieurs heures?
- 18 19967 M. KAPLAN: J'ai eu des entrevues avec
19 M. Mulroney qui ont duré plusieurs heures.
- 20 19968 M^e AUGER: Exact.
- 21 19969 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 22 19970 M^e AUGER: Et c'est là-dessus que
23 porteront mes questions.
- 24 19971 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 25 19972 M^e AUGER: Ainsi donc, sur une période

1 de six ans, vous avez passé peut-être des douzaines
2 d'heures à discuter de Bear Head avec M. Mulroney à
3 l'occasion d'entrevues?

4 19973 M. KAPLAN: Non. Nous discussions de
5 toutes sortes de choses.

6 19974 Les seules mentions de Bear Head sont
7 celles que j'ai fournies à l'avocat de la Commission.

8 19975 M^e AUGER: Et j'ai parcouru toutes les
9 notes des entrevues de M. Mulroney traitant de
10 Bear Head que vous avez déposées, et il y en a une
11 cinquantaine ou soixantaine de pages.

12 19976 Ce qui m'intéresse, c'est que j'ai
13 remarqué que dans aucune des notes il n'est question
14 d'un voyage effectué par M. Mulroney en Chine pour le
15 compte de M. Schreiber.

16 19977 Est-ce exact?

17 19978 M. KAPLAN: Non, je n'ai jamais -- je
18 n'avais jamais entendu parler de cela, maître, jusqu'à
19 ce que M. -- il a témoigné l'autre jour, quelqu'un
20 pourrait-il me rappeler son nom, s'il vous plaît? Son
21 chef de Cabinet lorsqu'il était chef de l'opposition.

22 19979 M^e AUGER: Patrick MacAdam?

23 19980 M. KAPLAN: M. MacAdam, oui.

24 19981 Je n'avais jamais entendu parler de
25 cela jusqu'à ce que M. MacAdam m'écrive, et je crois

1 que cette pièce a été déposée. Je sais que je l'ai
2 remise à la Commission.

3 19982 C'était la première fois que
4 j'entendais parler de la Chine, je crois, et ensuite,
5 bien sûr, j'en ai entendu parler de nouveau lorsque
6 M. Mulroney a témoigné devant le Comité de l'éthique en
7 décembre 2007.

8 19983 M^e AUGER: Vous ne l'avez certainement
9 pas appris directement de la bouche de M. Mulroney dans
10 le courant de vos entrevues en tête à tête?

11 19984 M. KAPLAN: Je ne crois pas, mais je
12 peux me tromper. Mais s'il n'en est fait mention dans
13 aucune des notes d'entrevues, c'est qu'il ne m'en a
14 jamais rien dit.

15 19985 M^e AUGER: Car vous auriez noté un fait
16 aussi important?

17 19986 M. KAPLAN: Et j'aurais remis la note
18 à la Commission.

19 19987 M^e AUGER: Aucune note du tout dans les
20 documents déposés aujourd'hui portant sur vos entrevues
21 avec M. Mulroney ne fait état d'un voyage de
22 M. Mulroney en Russie pour le compte de Bear Head?

23 19988 M. KAPLAN: Je n'en avais jamais
24 entendu parler, maître, jusqu'à ce que M. Mulroney
25 témoigne devant le Comité de l'éthique de la Chambre

1 des communes.

2 19989 M^e AUGER: Et je vous pose la même
3 question concernant un voyage de M. Mulroney en France?

4 19990 M. KAPLAN: Tout ce que j'ai entendu à
5 ce sujet en décembre 2007 était nouveau pour moi.

6 19991 M^e AUGER: Et je suppose, toujours par
7 extension, vous avez écrit deux livres portant sur les
8 affaires de M. Mulroney et qu'il n'est fait mention
9 nulle part dans ces deux ouvrages d'un travail effectué
10 par M. Mulroney en Chine, en Russie ou en France?

11 19992 M. KAPLAN: C'était une première
12 nouvelle pour moi, monsieur.

13 19993 M^e AUGER: Cela est donc à ajouter à la
14 liste des explications que vous avez données en réponse
15 aux questions de M^e Pratte. Il s'agirait d'une
16 explication finale, une explication plus récente que
17 vous aviez apprise. Exact?

18 19994 M. KAPLAN: C'est l'explication la
19 plus récente, monsieur.

20 19995 M^e AUGER: Merci, monsieur.

21 19996 M. KAPLAN: Merci.

22 19997 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci, maître
23 Auger.

24 19998 Maître Vickery, combien de temps
25 pensez-vous prendre, maître?

1 19999 M^e VICKERY: Ce sera très court, cinq
2 minutes.

3 20000 COMMISSAIRE OLIPHANT: D'accord.

4 20001 M^e Vickery représente le gouvernement
5 du Canada, monsieur Kaplan.

6 20002 M. KAPLAN: J'ai entendu. Merci.

7 EXAMINATION: WILLIAM KAPLAN BY MR. VICKERY /
8 INTERROGATOIRE : WILLIAM KAPLAN PAR M^e VICKERY

9 20003 M^e VICKERY: Monsieur Kaplan, on vous a
10 posé ce matin des questions concernant une explication
11 que M. Mulroney vous a donnée concernant l'enquête de
12 la GRC, que l'on retrouve plus précisément à la page 44
13 de la transcription d'aujourd'hui, que vous n'avez pas.

14 20004 M. KAPLAN: Oui, maître.

15 20005 M^e VICKERY: Commençons à la ligne 21,
16 M^e Wolson vous a lu une citation:

17 « Cette affaire avec Schreiber,
18 quelqu'un en a parlé à la GRC,
19 qui a fait enquête et a conclu
20 que tout était dans l'ordre. ».

21 20006 M. KAPLAN: Oui, maître.

22 20007 M^e VICKERY:
23 « M. KAPLAN: C'est ce qu'il a
24 dit ».

25 20008 Puis, M^e Wolson continue de lire la

- 1 citation :
- 2 « C'est la dernière chose sur
3 laquelle on a enquêté avant de
4 me remettre la lettre d'excuses,
5 en avril. ».
- 6 20009 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 7 20010 M^e VICKERY: Vous souvenez-vous de
8 cette partie de vos notes qui vous a été citée ce
9 matin?
- 10 20011 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 11 20012 M^e VICKERY: Je suppose que cette
12 lettre d'excuses d'avril en question était la lettre
13 datée du 17 avril 2003?
- 14 20013 M. KAPLAN: C'est exact, maître.
- 15 20014 M^e VICKERY: Est-ce exact?
- 16 20015 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 17 20016 M^e VICKERY: Et pouvez-vous me dire,
18 monsieur si, lorsque M. Mulroney vous a donné cette
19 explication, vous avez cherché à déterminer si cela
20 était bien exact, si la GRC avait fait enquête sur les
21 paiements et déterminé que tout était dans l'ordre?
- 22 20017 M. KAPLAN: Oui, maître.
- 23 20018 M^e VICKERY: Et quelle tentative
24 précise avez-vous effectuée, monsieur?
- 25 20019 M. KAPLAN: J'ai communiqué avec

- 1 l'inspecteur Al Mathews, qui dirigeait l'enquête de la
2 GRC sur Airbus, et je lui ai demandé quand la GRC avait
3 appris pour la première fois que M. Mulroney avait reçu
4 des versements en espèces de M. Schreiber.
- 5 20020 M^e VICKERY: Oui...?
- 6 20021 M. KAPLAN: Et il m'a dit qu'il a
7 appris l'existence de ces paiements en lisant mon
8 article du 10 novembre 2003, soit de nombreux mois
9 après la soi-disant lettre d'excuses remise à
10 M. Mulroney.
- 11 20022 M^e VICKERY: Je vois. Merci. Je n'ai
12 pas d'autres questions.
- 13 20023 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci, maître
14 Vickery.
- 15 20024 Réinterrogatoire, maître Wolson?
- 16 20025 M^e WOLSON: Non, monsieur le
17 commissaire. Je veux seulement remercier le témoin et
18 son avocat d'être venus témoigner aujourd'hui et je
19 leur en suis reconnaissant. Merci.
- 20 20026 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui. Est-ce que
21 l'un ou l'autre des autres avocats ont une raison de ne
22 pas excuser M. Kaplan et M. Jacobsen à ce stade?
- 23 20027 M^e PRATTE: Pourriez-vous m'accorder
24 juste une minute, s'il vous plaît?
- 25 20028 COMMISSAIRE OLIPHANT: Oui.

1 --- Pause

2 20029 M^e PRATTE: Non, merci, monsieur.

3 20030 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

4 20031 Maître Vickery...?

5 20032 M^e VICKERY: Je n'ai rien.

6 20033 COMMISSAIRE OLIPHANT: Maître Houston,

7 pas de problème. Maître Auger...?

8 20034 M^e AUGER: Non, monsieur.

9 20035 COMMISSAIRE OLIPHANT: Monsieur

10 Kaplan, merci beaucoup de votre contribution aux

11 travaux de cette Commission. J'apprécie grandement

12 votre présence, monsieur.

13 20036 M. KAPLAN: Merci.

14 20037 COMMISSAIRE OLIPHANT: Vous pouvez

15 disposer.

16 20038 M. KAPLAN: Merci.

17 20039 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci encore.

18 20040 Maître Jacobsen, il est agréable de

19 vous revoir.

20 20041 Nous allons faire une pause de

21 15 minutes.

22 --- Upon recessing at 3:30 p.m. / Suspension à 15 h 30

23 --- Upon resuming at 3:52 p.m. / Reprise à 15 h 52

24 20042 LE GREFFIER: Veuillez vous lever.

25 20043 COMMISSAIRE OLIPHANT: Veuillez vous

1 asseoir.

2 20044 Monsieur Terrien, bienvenue à

3 l'enquête. Je vais vous faire prononcer la déclaration

4 solennelle, si vous voulez bien vous lever, monsieur.

5 AFFIRMED: PAUL TERRIEN /

6 DÉCLARATION SOLENNELLE: PAUL TERRIEN

7 20045 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci.

8 20046 M^e BATTISTA: Je vais donc commencer,

9 monsieur le commissaire.

10 20047 COMMISSAIRE OLIPHANT: Maître

11 Battista.

12 20048 M^e BATTISTA: Oui. Avant de commencer,

13 j'aimerais déposer une pièce. Il y a quelques

14 documents -- alors, je vais parler en français pour

15 monsieur Terrien.

16 20049 Alors, nous allons déposer une pièce

17 au soutien du témoignage de monsieur Terrien.

18 20050 Nous sommes rendus à... P-28? P-28.

19 Alors, P-28.

20 PIÈCE NO. P-28: Pièce au soutien

21 du témoignage de monsieur Paul

22 Terrien.

23 --- Pause

24 INTERROGATOIRE : PAUL TERRIEN PAR M^e BATTISTA /

25 EXAMINATION: PAUL TERRIEN BY MR. BATTISTA

- 1 20051 Me BATTISTA: Alors, bon après-midi,
2 Monsieur Terrien.
- 3 20052 M. TERRIEN: Merci.
- 4 20053 M^e BATTISTA: Alors, aujourd'hui, vous
5 êtes chef de cabinet de l'honorable Lawrence Cannon...
- 6 20054 M. TERRIEN: C'est vrai.
- 7 20055 M^e BATTISTA: ...ministre des Affaires
8 étrangères? Depuis sa nomination, vous travaillez avec
9 lui?
- 10 20056 M. TERRIEN: Oui.
- 11 20057 M^e BATTISTA: Novembre 2008?
- 12 20058 M. TERRIEN: C'est ça.
- 13 20059 M^e BATTISTA: Pouvez-vous nous parler
14 de votre formation?
- 15 20060 M. TERRIEN: J'ai été, avant de...
16 j'ai étudié en journalisme et en histoire. Ensuite,
17 j'ai été journaliste pendant... je ne sais pas si vous
18 voulez aussi mon expérience professionnelle.
- 19 20061 M^e BATTISTA: Oui, s'il vous plaît.
- 20 20062 M. TERRIEN: J'ai été journaliste
21 pendant près d'une vingtaine d'années. Ensuite, je suis
22 entré chez le ministre des Relations extérieures en
23 1986, et de là au cabinet du premier ministre en '87
24 jusqu'à son départ en 1993.
- 25 20063 COMMISSAIRE OLIPHANT: Pourriez-vous

- 1 parler plus fort, s'il vous plaît?
- 2 20064 M. TERRIEN: Oui. Oui, monsieur.
- 3 20065 M^e BATTISTA: Peut-être tout simplement
- 4 rapprocher le micro, parce que des fois, ce n'est
- 5 pas... oui, ça va.
- 6 20066 Alors, vous avez travaillé pour le
- 7 premier ministre Mulroney?
- 8 20067 M. TERRIEN: Oui.
- 9 20068 M^e BATTISTA: De '87, vous avez dit, à
- 10 '93?
- 11 20069 M. TERRIEN: Au printemps '87 jusqu'à
- 12 juin '93.
- 13 20070 M^e BATTISTA: Et vous aviez quoi comme
- 14 fonctions quand vous travailliez pour lui?
- 15 20071 M. TERRIEN: J'étais essentiellement
- 16 rédacteur de discours.
- 17 20072 M^e BATTISTA: D'accord. Vous avez fait
- 18 ça pendant qu'il était premier ministre. Est-ce que
- 19 vous avez fait ça après son départ?
- 20 20073 M. TERRIEN: Après, j'ai effectué
- 21 quelques voyages avec lui. J'ai jamais agi comme
- 22 rédacteur de discours, que je me souviene, après '93,
- 23 non.
- 24 20074 M^e BATTISTA: D'accord. Donc, c'était
- 25 la dernière fois en '93?

- 1 20075 M. TERRIEN: Oui.
- 2 20076 M^e BATTISTA: Et vous avez dit que vous
3 ne croyez pas avoir fait des discours pour lui après
4 1993...
- 5 20077 M. TERRIEN: Non.
- 6 20078 M^e BATTISTA: ...mais vous avez fait
7 des voyages avec lui?
- 8 20079 M. TERRIEN: Oui.
- 9 20080 M^e BATTISTA: De quel ordre?
- 10 20081 M. TERRIEN: Monsieur Mulroney était
11 membre d'un organisme qui s'appelait Washington
12 Speakers Bureau, et qui fournissait des conférenciers
13 prestigieux à différents congrès internationaux et
14 réunions, et je l'accompagnais quand il allait
15 prononcer des discours à ces endroits-là.
- 16 20082 M^e BATTISTA: D'accord. Vous avez fait
17 ça pendant combien de temps?
- 18 20083 M. TERRIEN: Pendant une période de 10
19 ans. Entre '93 et à peu près 2003, j'ai peut-être fait
20 cinq ou six voyages avec lui. Alors, c'était vraiment
21 très sporadique. C'était selon... selon ses besoins.
- 22 20084 M^e BATTISTA: Et à ce moment-là, votre
23 fonction était essentiellement de participer à la
24 rédaction de discours ou aviez-vous d'autres fonctions?
- 25 20085 M. TERRIEN: Non, je l'accompagnais.

- 1 Le discours était à peu près le même partout, et il me
2 le montrait, puis on faisait parfois des petits
3 changements. Mais le discours, ce n'est pas moi qui
4 l'avais rédigé. Pour l'essentiel, je l'accompagnais. Le
5 Speakers Bureau payait les dépenses de quelqu'un pour
6 accompagner les conférenciers.
- 7 20086 M^e BATTISTA: Et quand vous
8 l'accompagniez, quel était votre rôle, essentiellement,
9 à ce moment-là?
- 10 20087 M. TERRIEN: Je faisais ce qu'il me
11 demandait de faire. J'étais un assistant, finalement.
12 Je faisais les téléphones dont il pouvait avoir besoin.
13 Je m'assurais que les bagages étaient rendus, que les
14 chambres étaient prêtes. J'étais vraiment juste un
15 assistant.
- 16 20088 M^e BATTISTA: D'accord. Maintenant,
17 vous êtes ici pour un voyage qui nous concerne, plus
18 particulièrement en 1998?
- 19 20089 M. TERRIEN: Oui.
- 20 20090 M^e BATTISTA: Alors, c'était un voyage
21 qui a été effectué en Europe en 1998, en février?
- 22 20091 M. TERRIEN: Effectivement.
- 23 20092 M^e BATTISTA: Vous l'avez fait en quel
24 honneur, ce voyage-là?
- 25 20093 M. TERRIEN: J'ai reçu un appel de

1 l'assistante de monsieur Mulroney à Montréal, qui me
2 demandait si j'étais disponible pour la période du
3 voyage, et elle m'avait dit à ce moment-là que ça
4 rendrait service à monsieur Mulroney, qui avait mal au
5 bras. Alors, j'étais... j'ai accepté.

6 20094 M^e BATTISTA: Monsieur Mulroney avait
7 mal au bras à l'époque?

8 20095 M. TERRIEN: Oui. Oui. Alors, je suis
9 obligé d'avouer que j'étais là surtout pour porter les
10 bagages.

11 20096 M^e BATTISTA: Bon! Et à ce moment-là,
12 votre relation avec lui, comment la
13 caractériseriez-vous? Vous avez dit que vous avez
14 travaillé de '93 à 2003, vous l'avez accompagné sur
15 quelques voyages. Quelle était votre relation avec lui?

16 20097 M. TERRIEN: J'ai toujours été en bons
17 termes avec monsieur Mulroney. Je l'ai apprécié comme
18 patron. On s'est vu, par la suite, lors de ces
19 voyages-là. Alors, je pense que c'est une relation
20 amicale.

21 20098 M^e BATTISTA: D'accord. Le voyage en
22 Europe, il était de quelle nature pour monsieur
23 Mulroney?

24 20099 M. TERRIEN: Monsieur Mulroney
25 agissait pour le compte du World Gold Council, le

- 1 Conseil mondial de l'or, et il rencontrait, dans
2 différents pays d'Europe, des banques centrales, je
3 pense essentiellement pour les convaincre de ne pas
4 liquider les réserves d'or de façon trop précipitée. Je
5 pense qu'il y avait un pays ou deux qui avaient
6 commencé à faire ça.
- 7 20100 M^e BATTISTA: D'accord.
- 8 20101 M. TERRIEN: Il agissait pour le World
9 Gold Council.
- 10 20102 M^e BATTISTA: Donc, il était là en
11 voyage d'affaires, à votre connaissance?
- 12 20103 M. TERRIEN: Absolument.
- 13 20104 M^e BATTISTA: Et il avait un mandat
14 particulier, il agissait pour le World Gold Council?
- 15 20105 M. TERRIEN: Oui.
- 16 20106 M^e BATTISTA: Et à quels endroits
17 êtes-vous allés au juste?
- 18 20107 M. TERRIEN: Paris, Rome, Francfort,
19 Zurich.
- 20 20108 M^e BATTISTA: Les quatre villes que
21 vous avez... ce sont les quatre...
- 22 20109 M. TERRIEN: De mémoire, oui.
- 23 20110 M^e BATTISTA: Combien de temps a duré
24 ce voyage-là?
- 25 20111 M. TERRIEN: Je suis obligé de dire

1 approximativement quatre ou cinq jours. Malheureusement
2 là, je n'ai pas... je n'ai pas tenté d'obtenir
3 l'itinéraire, qui est probablement en possession du
4 bureau de monsieur Mulroney, mais moi, je ne l'ai pas
5 conservé. Alors, si je me souviens bien, on avait
6 couché à Rome, à Francfort, et deux soirs à Zurich,
7 donc, cinq jours, quatre nuits, de mémoire.

8 20112 M^e BATTISTA: D'accord. Et je présume
9 que monsieur Mulroney avait un itinéraire pour ces
10 jours-là?

11 20113 M. TERRIEN: Absolument. Absolument,
12 oui.

13 20114 M^e BATTISTA: Des rendez-vous étaient
14 prévus d'avance?

15 20115 M. TERRIEN: Oui.

16 20116 M^e BATTISTA: Organisés?

17 20117 M. TERRIEN: Oui.

18 20118 M^e BATTISTA: Est-ce que vous aviez
19 participé à l'organisation de ces rendez-vous là?

20 20119 M. TERRIEN: Non.

21 20120 M^e BATTISTA: Alors, c'était déjà fait,
22 vous ne faisiez qu'être présent avec lui?

23 20121 M. TERRIEN: Oui. Quand j'ai accepté
24 de faire le voyage, madame Colin, qui est son
25 assistante à Montréal, m'avait transmis par fax

- 1 l'itinéraire qui était déjà préparé.
- 2 20122 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce que vous
3 avez un souvenir s'il avait un grand nombre de
4 rendez-vous? Vous avez parlé qu'il a fait quatre
5 villes. Est-ce qu'il a...
- 6 20123 M. TERRIEN: Bien, il avait
7 certainement au moins un rendez-vous important dans
8 chacune des villes. Il rencontrait les banques
9 centrales. Je ne pourrais pas vous dire... je pense que
10 c'était une rencontre par ville, mais c'était une
11 rencontre à haut niveau.
- 12 20124 M^e BATTISTA: Quand ces rencontres
13 avaient lieu, elles avaient lieu à quel endroit?
- 14 20125 M. TERRIEN: Honnêtement, je n'en suis
15 pas sûr. Je n'y étais pas. Moi, je l'attendais à
16 l'hôtel. Monsieur Mulroney était accompagné d'une autre
17 personne et allait à ces réunions-là sans que j'y sois.
- 18 20126 M^e BATTISTA: Vous étiez combien avec
19 monsieur Mulroney à ce moment-là?
- 20 20127 M. TERRIEN: Il y avait un autre
21 passager.
- 22 20128 M^e BATTISTA: C'était qui?
- 23 20129 M. TERRIEN: C'était monsieur James
24 Crow, ancien gouverneur de la Banque du Canada.
- 25 20130 M^e BATTISTA: D'accord. Donc, monsieur

- 1 Mulroney, vous-même et monsieur James Crow êtes partis
2 ensemble pour ce voyage-là?
- 3 20131 M. TERRIEN: Oui.
- 4 20132 M^e BATTISTA: Et monsieur Crow, si je
5 comprends votre témoignage, assistait aux réunions avec
6 monsieur Mulroney?
- 7 20133 M. TERRIEN: C'est exact.
- 8 20134 M^e BATTISTA: Il s'agissait de
9 rencontres avec des banquiers?
- 10 20135 M. TERRIEN: C'est exact.
- 11 20136 M^e BATTISTA: Et vous n'étiez pas
12 présent lors des rencontres?
- 13 20137 M. TERRIEN: Non.
- 14 20138 M^e BATTISTA: Et est-ce que vous
15 accompagniez monsieur Mulroney à tout le moins à
16 l'endroit de sa rencontre ou...?
- 17 20139 M. TERRIEN: Non. Ça ne s'est pas
18 produit que je me souviens, non.
- 19 20140 M^e BATTISTA: Alors, quand il avait des
20 rencontres avec des banquiers, vous n'étiez pas...
- 21 20141 M. TERRIEN: Non.
- 22 20142 M^e BATTISTA: ...vous n'étiez pas
23 présent?
- 24 20143 M. TERRIEN: Non.
- 25 20144 M^e BATTISTA: Est-ce que vous aviez un

- 1 quelconque rôle à jouer dans le cadre de ces
2 rencontres-là, soit les préparer, les prévoir?
- 3 20145 M. TERRIEN: Pas du tout. Un moment
4 donné, je pense qu'on était à Paris, il m'avait montré
5 la traduction d'un texte de présentation du Gold
6 Council pour demander mon avis sur la qualité du
7 français, mais c'est vraiment la seule intervention que
8 j'ai eu à faire dans tout le voyage.
- 9 20146 M^e BATTISTA: Maintenant, il y a eu un
10 arrêt à Zurich. Vous avez dit que vous avez passé deux
11 nuits à cet endroit-là?
- 12 20147 M. TERRIEN: Oui.
- 13 20148 M^e BATTISTA: À quel hôtel étiez-vous?
- 14 20149 M. TERRIEN: Le Savoy, mais on a
15 couché aussi à Davos. C'est-à-dire qu'il y avait un
16 soir à Savoy et un soir à Davos, qui est non loin de
17 Zurich.
- 18 20150 M^e BATTISTA: D'accord. Le soir à
19 Davos, c'était quand? De mémoire là, peut-être vous ne
20 vous souvenez pas. Si vous regardez l'exhibit, l'onglet
21 1, on voit que c'est lundi le 2 février. Vous l'avez
22 devant vous?
- 23 20151 M. TERRIEN: Oui, absolument.
- 24 20152 M^e BATTISTA: Oui. Alors, on voit lundi
25 2 février, 10:00 a.m. J'imagine que c'est votre arrivée

- 1 à l'hôtel à Zurich?
- 2 20153 M. TERRIEN: Je pense c'est le départ,
3 ça, de Davos vers Zurich.
- 4 20154 M^e BATTISTA: Donc, vous êtes allés à
5 Davos avant et à Zurich après?
- 6 20155 M. TERRIEN: Oui. Oui. De mémoire,
7 c'est ce dont je me souviens, oui.
- 8 20156 M^e BATTISTA: D'accord. Alors, le
9 voyage de Davos à Zurich, vous l'avez fait en véhicule?
- 10 20157 M. TERRIEN: En voiture.
- 11 20158 M^e BATTISTA: En voiture?
- 12 20159 M. TERRIEN: Oui.
- 13 20160 M^e BATTISTA: Et vous avez... vous
14 étiez à quel hôtel?
- 15 20161 M. TERRIEN: À Zurich, au Savoy.
- 16 20162 M^e BATTISTA: Au Savoy.
- 17 20163 M. TERRIEN: Oui.
- 18 20164 M^e BATTISTA: Vous aussi?
- 19 20165 M. TERRIEN: Oui. Oui.
- 20 20166 M^e BATTISTA: D'accord. Vous aviez
21 chacun une chambre à l'hôtel?
- 22 20167 M. TERRIEN: Oui.
- 23 20168 M^e BATTISTA: Et l'itinéraire que nous
24 avons ici, c'est ce que vous aviez à l'époque?
- 25 20169 M. TERRIEN: Bien, l'itinéraire que la

1 Commission m'a donné, vraiment, c'est seulement... le
2 reste est...

3 20170 M^e BATTISTA: Oui, le reste est noirci,
4 mais...

5 20171 M. TERRIEN: Alors, je fais ça de
6 mémoire. Je me souviens qu'on a couché un soir à Davos.
7 Je ne peux pas vous jurer absolument là que c'était le
8 dimanche soir ou le samedi soir, mais je suis à peu
9 près certain que c'était le dimanche soir.

10 20172 M^e BATTISTA: Mais ma question était
11 plutôt... et peut-être elle était mal formulée. Ma
12 question visait simplement à établir que vous aviez un
13 itinéraire du même type que celui que nous avons ici?

14 20173 M. TERRIEN: Absolument. Oui.

15 20174 M^e BATTISTA: Ce que nous avons ici est
16 un extrait...

17 20175 M. TERRIEN: Oui, oui, oui.

18 20176 M^e BATTISTA: ...mais vous aviez,
19 évidemment, l'itinéraire au complet?

20 20177 M. TERRIEN: Oui, oui. Oui.
21 Parfaitement.

22 20178 M^e BATTISTA: Est-ce que j'ai raison de
23 dire qu'à ce moment-là, la rencontre était déjà prévue?

24 20179 M. TERRIEN: De quelle rencontre
25 parlez-vous?

- 1 20180 M^e BATTISTA: La rencontre à midi et
2 demi.
- 3 20181 M. TERRIEN: Non.
- 4 20182 M^e BATTISTA: On indique: « 12 h 30
5 repas du midi dans votre chambre. » [Traduction du
6 texte lu]
- 7 20183 M. TERRIEN: Ça, je ne peux pas vous
8 le dire, honnêtement, parce que monsieur Mulroney,
9 durant le vol vers Zurich, m'avait demandé d'appeler
10 monsieur Schreiber pour fixer le rendez-vous. Donc, je
11 ne sais pas si la réunion dont il est question était...
12 tout ce qu'il y avait à l'itinéraire, c'était « repas
13 du midi dans votre chambre. »
- 14 20184 M^e BATTISTA: D'accord. Si on voit ici
15 la cédule ou les inscriptions aux heures dans la
16 journée du 2 février, on voit qu'on ne voit pas le nom
17 de monsieur Schreiber.
- 18 20185 M. TERRIEN: Exactement.
- 19 20186 M^e BATTISTA: Non.
- 20 20187 M. TERRIEN: Honnêtement, je ne me
21 souvenais pas d'avoir vu ça.
- 22 20188 M^e BATTISTA: D'accord. Alors, ce qu'on
23 voit, c'est que... ce qui est prévu, c'est que le 2
24 février, il va y avoir un repas du midi dans sa chambre
25 d'hôtel?

1 20189 M. TERRIEN: Précisément.

2 20190 M^e BATTISTA: D'accord. Et c'est dans
3 ce contexte-là qu'a eu lieu la rencontre avec monsieur
4 Schreiber?

5 20191 M. TERRIEN: Oui. Monsieur Mulroney me
6 l'avait dit à l'avance, cependant...

7 20192 M^e BATTISTA: D'accord.

8 20193 M. TERRIEN: ...pendant le vol vers
9 Zurich.

10 20194 M^e BATTISTA: Alors, vous l'avez appris
11 durant le vol...

12 20195 M. TERRIEN: Oui.

13 20196 M^e BATTISTA: ...que vous deviez
14 communiquer avec monsieur Schreiber?

15 20197 M. TERRIEN: Oui.

16 20198 M^e BATTISTA: Est-ce qu'il vous a donné
17 les coordonnées ou vous les aviez déjà?

18 20199 M. TERRIEN: Il m'a donné un morceau
19 de papier sur lequel était le nom de monsieur Schreiber
20 et un numéro de téléphone.

21 20200 M^e BATTISTA: D'accord. Maintenant,
22 connaissiez-vous monsieur Schreiber personnellement?

23 20201 M. TERRIEN: Non.

24 20202 M^e BATTISTA: Si je vous suggère, par
25 contre, que vous saviez qui était monsieur Schreiber?

- 1 20203 M. TERRIEN: J'avais déjà entendu ce
2 nom-là, oui.
- 3 20204 M^e BATTISTA: Vous saviez qu'il y avait
4 eu une controverse en 1995...
- 5 20205 M. TERRIEN: Oui.
- 6 20206 M^e BATTISTA: ...au sujet de la demande
7 aux autorités suisses?
- 8 20207 M. TERRIEN: Oui.
- 9 20208 M^e BATTISTA: Vous saviez que monsieur
10 Schreiber était un des individus qui étaient nommés
11 dans cette affaire-là?
- 12 20209 M. TERRIEN: Oui, je le savais.
- 13 20210 M^e BATTISTA: Et vous étiez au courant,
14 évidemment, de la poursuite de monsieur Mulroney? Elle
15 venait à peine d'être réglée à ce moment-là, c'est
16 exact?
- 17 20211 M. TERRIEN: Oui. Je n'étais pas au
18 courant des détails ou de toutes les procédures, mais
19 je savais que ça avait eu lieu, oui.
- 20 20212 M^e BATTISTA: D'accord. Donc, vous
21 saviez qu'on avait fait un certain nombre d'allégations
22 à l'endroit de monsieur Mulroney dans cette affaire-là
23 et que le nom de monsieur Schreiber était impliqué dans
24 cette histoire-là?
- 25 20213 M. TERRIEN: Je le savais, oui.

- 1 20214 M^e BATTISTA: Mais ce que vous nous
2 dites, c'est que vous n'étiez pas nécessairement au
3 courant de tous les détails?
- 4 20215 M. TERRIEN: Non, absolument pas.
- 5 20216 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce que vous
6 saviez pourquoi monsieur Mulroney souhaitait rencontrer
7 monsieur Schreiber?
- 8 20217 M. TERRIEN: Non.
- 9 20218 M^e BATTISTA: Avez-vous demandé à
10 monsieur Mulroney pourquoi il le rencontrait dans une
11 chambre d'hôtel?
- 12 20219 M. TERRIEN: Jamais.
- 13 20220 M^e BATTISTA: Vous avez communiqué avec
14 monsieur Schreiber par téléphone?
- 15 20221 M. TERRIEN: Oui.
- 16 20222 M^e BATTISTA: Est-ce que vous
17 l'appeliez pour vérifier sa disponibilité pour une
18 rencontre ou vous l'appeliez pour confirmer la
19 rencontre?
- 20 20223 M. TERRIEN: De mémoire, je l'appelais
21 pour lui dire que monsieur Mulroney était disposé à le
22 voir, et il n'a pas semblé surpris. Donc, je ne sais
23 pas si la rencontre avait été prévue d'avance ou non.
- 24 20224 M^e BATTISTA: D'accord.
- 25 20225 M. TERRIEN: Je ne me souviens

1 vraiment pas.

2 20226 M^e BATTISTA: En fait, quand vous
3 l'appeliez, vous ne l'appeliez pas pour savoir si la
4 rencontre était possible, vous l'appeliez pour lui dire
5 que la rencontre allait avoir lieu à l'hôtel Savoy le 2
6 février?

7 20227 M. TERRIEN: Je... je... comme je vous
8 dis, il n'a pas été surpris. Donc, il savait qu'il y
9 avait une rencontre. Est-ce qu'il savait que c'était à
10 cette heure-là? J'ai l'impression que oui, de mémoire.

11 20228 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce que, à
12 votre connaissance, monsieur Fred Doucet avait
13 participé à la préparation de cette rencontre-là?

14 20229 M. TERRIEN: Je n'ai aucun moyen de
15 savoir comment la rencontre a été préparée.

16 20230 M^e BATTISTA: D'accord. Vous connaissez
17 monsieur Doucet?

18 20231 M. TERRIEN: Oui.

19 20232 M^e BATTISTA: Fred Doucet, il a
20 travaillé au bureau de monsieur Mulroney.

21 20233 M. TERRIEN: Oui, je le connais. Oui.

22 20234 M^e BATTISTA: O.K. Et vous ne savez pas
23 si monsieur Doucet a été d'une quelconque façon
24 impliqué dans la préparation de cette rencontre?

25 20235 M. TERRIEN: Pas du tout.

- 1 20236 M^e BATTISTA: Son nom n'a pas été
2 mentionné?
- 3 20237 M. TERRIEN: Non.
- 4 20238 M^e BATTISTA: Ni par monsieur Mulroney,
5 ni par monsieur Schreiber?
- 6 20239 M. TERRIEN: Non.
- 7 20240 M^e BATTISTA: Comment ça s'est déroulé?
8 Vous avez appelé monsieur Schreiber, vous lui avez dit
9 que vous seriez à l'hôtel Savoy le 2 février; c'est
10 exact?
- 11 20241 M. TERRIEN: Oui.
- 12 20242 M^e BATTISTA: Et comment s'est
13 organisé, concrètement, physiquement, la rencontre avec
14 monsieur Schreiber?
- 15 20243 M. TERRIEN: J'ai entendu monsieur
16 Schreiber à la porte de l'hôtel, et on s'est reconnu.
17 Je ne sais pas exactement comment, mais, en tout cas,
18 il savait que... c'est évident si quelqu'un l'attendait
19 que c'était moi. On s'est serré la main. Moi, je me
20 suis présenté, et je l'ai accompagné jusqu'au lieu de
21 la rencontre.
- 22 20244 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce qu'il
23 vous a dit quelque chose à ce moment-là?
- 24 20245 M. TERRIEN: Pas que je me souviene,
25 à part peut-être des banalités là, comment était votre

- 1 voyage ou... mais pas je me souviens là.
- 2 20246 M^e BATTISTA: D'accord. Vous avez
3 reconduit monsieur Schreiber à la chambre de monsieur
4 Mulroney?
- 5 20247 M. TERRIEN: Je ne sais pas absolument
6 si c'était la chambre de monsieur Mulroney ou une
7 chambre qui avait été louée pour la rencontre là, mais
8 monsieur Mulroney attendait à une pièce, oui.
- 9 20248 M^e BATTISTA: D'accord. Et qu'est-ce
10 qui s'est passé quand ils se sont vus?
- 11 20249 M. TERRIEN: Bien, ils se sont donnés
12 la main, ils se sont salués, et ils sont entrés dans la
13 chambre.
- 14 20250 M^e BATTISTA: Comment se sont-ils
15 salués? Qu'est-ce qu'il...
- 16 20251 M. TERRIEN: Bien, ça m'a semblé très
17 cordial.
- 18 20252 M^e BATTISTA: Comment se sont-ils...
- 19 20253 M. TERRIEN: C'était... je pense que
20 c'était: Comment allez-vous, Karlheinz? Bien, Brian. Et
21 vous-même? C'était très...
- 22 20254 M^e BATTISTA: D'accord.
- 23 20255 M. TERRIEN: ...très amical. C'est
24 l'impression que j'ai eue.
- 25 20256 M^e BATTISTA: D'accord. Alors, ils se

- 1 sont salués. Vous avez fait quoi?
- 2 20257 M. TERRIEN: Moi, je suis retourné à
3 ma chambre, qui était au même étage.
- 4 20258 M^e BATTISTA: D'accord. Et vous
5 souvenez-vous du numéro de chambre que vous aviez?
- 6 20259 M. TERRIEN : Non. Non.
- 7 20260 M^e BATTISTA: Le numéro de chambre de
8 monsieur Mulroney?
- 9 20261 M. TERRIEN: Bien, je m'en souviens
10 parce que je l'ai lu dans les... un des documents que
11 vous m'avez donnés, qui est l'article du *Globe and*
12 *Mail*, où on dit que c'est la chambre 209, mais je ne
13 m'en serais pas souvenu sans ça.
- 14 20262 M^e BATTISTA: Et en ayant lu l'article
15 du *Globe and Mail*, avec 209, est-ce que ça rafraîchit
16 votre mémoire ou pas du tout?
- 17 20263 M. TERRIEN: Bien, je le sais que
18 c'était au deuxième étage; 209 est logique.
- 19 20264 M^e BATTISTA: D'accord. Et vous vous
20 souvenez que votre chambre était sur le même étage...
- 21 20265 M. TERRIEN: Oui.
- 22 20266 M^e BATTISTA: ...que celle de monsieur
23 Mulroney à l'époque?
- 24 20267 M. TERRIEN: Oui. Oui.
- 25 20268 M^e BATTISTA: D'accord. Maintenant,

- 1 cette rencontre-là s'est terminée?
- 2 20269 M. TERRIEN: Oui.
- 3 20270 M^e BATTISTA: Et vous avez fait quoi?
- 4 20271 M. TERRIEN: Bien, monsieur Mulroney,
5 avant de refermer la porte quand la réunion a commencé,
6 m'a dit: Reviens dans une heure, je pense, ce que
7 j'avais fait, et à peu près une heure après, la porte
8 s'est ouverte à nouveau, et les deux hommes sont
9 sortis.
- 10 20272 M^e BATTISTA: D'accord. Avant la
11 rencontre, aviez-vous parlé avec monsieur Mulroney?
- 12 20273 M. TERRIEN: Avant la rencontre?
- 13 20274 M^e BATTISTA: Oui.
- 14 20275 M. TERRIEN: Au sujet de la rencontre?
- 15 20276 M^e BATTISTA: Oui.
- 16 20277 M. TERRIEN: Non.
- 17 20278 M^e BATTISTA: Ce matin-là, vous aviez
18 fait quoi avec monsieur Mulroney; vous souvenez-vous?
- 19 20279 M. TERRIEN: Bien, on revenait...
20 l'itinéraire en fait foi, d'ailleurs. On revenait de
21 Davos. Donc, on avait parlé dans l'auto, mais jamais de
22 la réunion.
- 23 20280 M^e BATTISTA: Jamais. Pourquoi?
- 24 20281 M. TERRIEN: Monsieur Mulroney ne me
25 révélaît jamais le contenu de ses réunions, puis moi,

1 je ne le... bien, ce n'était pas mon rôle de le
2 demander non plus.

3 20282 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce que
4 c'est arrivé fréquemment que vous avez été témoin du
5 fait que monsieur Mulroney rencontrait des gens dans
6 des chambres d'hôtel?

7 20283 M. TERRIEN: Absolument.

8 20284 M^e BATTISTA: C'est arrivé fréquemment?

9 20285 M. TERRIEN: Absolument.

10 20286 M^e BATTISTA: Lors de vos voyages avec
11 lui?

12 20287 M. TERRIEN: Bien oui, parce que les
13 congrès ou les... avaient habituellement lieu dans des
14 hôtels. Il avait une chambre dans un hôtel, comme moi,
15 j'en avais. Alors, ce n'était pas inhabituel qu'il
16 rencontre des gens, soit dans sa chambre ou dans des
17 suites d'hôtel. C'était... on vivait dans des hôtels.

18 20288 M^e BATTISTA: D'accord. Donc, vous,
19 vous n'avez vu rien d'anormal dans ce fait-là?

20 20289 M. TERRIEN: Absolument pas.

21 20290 M^e BATTISTA: D'accord. Maintenant,
22 quelle était l'ambiance à la sortie de la réunion?

23 20291 M. TERRIEN: Encore une fois, les deux
24 m'ont semblé de bonne humeur, monsieur Schreiber en
25 particulier, que j'ai trouvé un personnage plutôt

1 jovial, puis j'ai eu l'impression que la rencontre a dû
2 bien se dérouler. Enfin, j'ai... si on en juge d'après
3 leur humeur.

4 20292 M^e BATTISTA: D'accord. Qu'est-ce que
5 vous voulez dire par « si on en juge d'après les
6 rumeurs »?

7 20293 M. TERRIEN: Leur humeur.

8 20294 M^e BATTISTA: Leur humeur.

9 20295 M. TERRIEN: Monsieur Schreiber
10 était...

11 20296 M^e BATTISTA: Je m'excuse, j'avais mal
12 entendu.

13 20297 M. TERRIEN: Non, non.

14 20298 M^e BATTISTA: Donc, d'après leur
15 humeur.

16 20299 M. TERRIEN: ...était de bonne humeur,
17 puis monsieur Mulrone y semblait aussi d'humeur égale,
18 certainement.

19 20300 M^e BATTISTA: D'accord. Est-ce que
20 monsieur Mulrone y vous a dit quelque chose à la sortie
21 de la réunion?

22 20301 M. TERRIEN: De mémoire, monsieur
23 Schreiber m'avait dit... quand les portes s'étaient
24 ouvertes, m'avait dit: « C'est un bon gars, prenez soin
25 de lui ». [Traduction]

1 20302 M^e BATTISTA: D'accord.

2 20303 M. TERRIEN: Pour le reste, monsieur
3 Mulroney ne m'a jamais commenté quoi que ce soit de la
4 réunion.

5 20304 M^e BATTISTA: Maintenant, dans le
6 contexte où vous regardez ça, qu'est-ce qui, à votre
7 esprit, pouvait justifier que monsieur Schreiber vous
8 dise: « C'est un bon gars, prenez soin de lui »?

9 20305 M. TERRIEN: Je le sais pas. Il est
10 peut-être d'une personnalité généreuse, je n'ai aucune
11 idée. J'ai l'impression qu'il pensait aussi que
12 j'accompagnais constamment monsieur Mulroney, ce qui
13 n'était pas le cas. Mais je ne le sais vraiment pas.

14 20306 M^e BATTISTA: Avez-vous répondu quelque
15 chose?

16 20307 M. TERRIEN: Non, je ne pense pas.

17 20308 M^e BATTISTA: D'accord. Et ensuite,
18 qu'est-ce qui s'est passé?

19 20309 M. TERRIEN: J'ai raccompagné monsieur
20 Schreiber, mais je ne me souviens pas... je ne crois
21 pas cette fois-là que je sois allé jusqu'à la porte de
22 l'hôtel, je pense en haut de l'escalier ou jusqu'à
23 l'ascenseur. Ce n'est pas clair, mais, en tout cas, je
24 l'ai raccompagné, certainement, pendant un certain
25 temps.

1 20310 M^e BATTISTA: Et par la suite?

2 20311 M. TERRIEN: Je pense que je suis
3 retourné à la chambre faire mes bagages.

4 20312 M^e BATTISTA: Quand monsieur Schreiber
5 a dit, « C'est un bon gars, prenez soin de lui »,
6 est-ce que monsieur Mulroney a dit quelque chose?

7 20313 M. TERRIEN: Non. Non. Il a peut-être
8 ri ou souri là, mais non, il n'a pas fait de
9 commentaire.

10 20314 M^e BATTISTA: En terme d'ambiance,
11 quand monsieur Schreiber a dit cela, est-ce que
12 monsieur Mulroney avait l'air inquiet, préoccupé?

13 20315 M. TERRIEN: Pas du tout.

14 20316 M^e BATTISTA: Avant la rencontre?

15 20317 M. TERRIEN: Pas du tout.

16 20318 M^e BATTISTA: Pas du tout.

17 20319 M. TERRIEN: Non. Il était... il était
18 de l'humeur que je lui connaissais puis je connais
19 toujours, il était d'une humeur sérieuse, mais pas...
20 pas plus consterné ou inquiet.

21 20320 M^e BATTISTA: Savez-vous s'ils avaient
22 des documents, s'il y avait quelque chose prévu pour
23 cette rencontre-là?

24 20321 M. TERRIEN: Je suis à peu près
25 certain qu'ils n'en avaient pas.

1 20322 M^e BATTISTA: Qu'il n'y en...

2 20323 M. TERRIEN: Ni l'un ni l'autre ne
3 portait de documents.

4 20324 M^e BATTISTA: D'accord.

5 --- Pause

6 20325 M^e BATTISTA: Depuis cet événement,
7 avez-vous eu l'occasion de discuter de cette rencontre
8 avec monsieur Mulroney?

9 20326 M. TERRIEN: Jamais.

10 20327 M^e BATTISTA: Vous n'avez jamais
11 discuté de cette affaire?

12 20328 M. TERRIEN: Non. Par contre, j'ai
13 appelé Luc Lavoie, son adjoint, pour lui dire que
14 monsieur dont j'oublie le nom, le journaliste du *Globe*
15 m'avait appelé pour me parler de cette réunion-là. Je
16 l'ai dit à Luc Lavoie tout simplement, mais à monsieur
17 Mulroney, jamais.

18 20329 M^e BATTISTA: Est-ce qu'il y a une
19 raison particulière? Est-ce qu'il y a une raison
20 particulière pourquoi vous n'en avez jamais parlé
21 avec...

22 20330 M. TERRIEN: Je ne parlais jamais à
23 monsieur Mulroney de ses réunions. Ce n'était vraiment
24 pas mon rôle.

25 20331 M^e BATTISTA: Mais ce que je veux dire,

1 c'est que, une fois que cette affaire est devenue un
2 sujet d'intérêt, disons, vous n'avez jamais eu à
3 échanger avec monsieur Mulroney au sujet de cette
4 rencontre-là?

5 20332 M. TERRIEN: Jamais. Jamais. Il faut
6 vous dire aussi que je voyais monsieur Mulroney assez
7 rarement. Monsieur Mulroney était à Montréal, j'étais à
8 Ottawa. On se voyait pour ces voyages dont je vous
9 parle là, très rarement, mais je n'avais pas de contact
10 suivi avec lui.

11 20333 M^e BATTISTA: D'accord. Et même depuis
12 son témoignage devant le Comité d'éthique
13 parlementaire?

14 20334 M. TERRIEN: Non. Je n'ai jamais parlé
15 à monsieur Mulroney de cette réunion-là.

16 20335 M^e BATTISTA: D'accord.

17 20336 Si vous me donnez un instant,
18 monsieur le Commissaire, je veux faire une petite
19 vérification.

20 --- Pause

21 20337 M^e BATTISTA: Alors, je vous remercie,
22 Monsieur Terrien. Mes collègues peut-être auront des
23 questions.

24 20338 M. TERRIEN: Parfait.

25 20339 M^e BATTISTA: Merci.

1 20340 C'est tout pour moi, monsieur le
2 commissaire.

3 20341 COMMISSIONER OLIPHANT: Ici?

4 20342 M^e PRATTE: Non, merci, pas de
5 questions.

6 20343 COMMISSAIRE OLIPHANT: Pas de
7 questions.

8 20344 Monsieur Vickery...?

9 20345 M^e VICKERY: Non.

10 20346 COMMISSAIRE OLIPHANT: Non.

11 20347 Monsieur Houston...?

12 20348 M^e HOUSTON: Non, merci.

13 20349 COMMISSAIRE OLIPHANT: Maître Auger...

14 20350 M^e AUGER: Brièvement, monsieur le
15 commissaire.

16 EXAMINATION : WILLIAM KAPLAN BY M. AUGER /
17 INTERROGATOIRE : WILLIAM KAPLAN PAR M^e AUGER

18 20351 M^e AUGER: Bonjour, monsieur. Je vais
19 devoir poser mes questions en anglais, mais, bien
20 entendu, vous pouvez répondre en français ou en
21 anglais.

22 20352 M. TERRIEN: Pas de problème, je le
23 ferai en anglais.

24 20353 M^e AUGER: Vous avez dit à la
25 Commission que vous assistiez M. Mulroney lors de son

1 voyage en Europe. Était-ce, de façon générale, votre
2 rôle?

3 20354 M. TERRIEN: Oui.

4 20355 M^e AUGER: En outre, vous avez dit que
5 M. Mulroney avait mal au bras et que votre tâche
6 première était de porter ses bagages?

7 20356 M. TERRIEN: C'est ce que j'entendais
8 par « assister ».

9 20357 M^e AUGER: Donc, plus précisément, vous
10 voyagiez, aux frais de M. Mulroney, pour l'aider avec
11 ses bagages.

12 20358 M. TERRIEN: Eh bien, aux frais de
13 M. Mulroney ou du World Gold Council. Je ne sais pas
14 qui payait, voyez-vous.

15 20359 M^e AUGER: Est-il exact que M. Mulroney
16 a participé au Forum économique mondial à Davos en
17 février 1998?

18 20360 M. TERRIEN: Je ne crois pas qu'il ait
19 assisté au forum lui-même. Il est allé à une réception
20 à la maison de Peter Munk, et des délégués au forum s'y
21 trouvaient aussi. Je ne suis pas absolument certain que
22 M. Mulroney ait participé au forum lui-même.

23 20361 La maison de M. Munk n'est pas
24 loin -- elle se trouve à Davos et ce n'est pas loin de
25 l'endroit où se tient le forum.

- 1 20362 M^e AUGER: Mais c'est à Davos.
- 2 20363 M. TERRIEN: Absolument.
- 3 20364 M^e AUGER: Vous pouvez donc confirmer à
4 la Commission que M. Mulroney se trouvait à Davos au
5 début de février 1998.
- 6 20365 M. TERRIEN: Oui.
- 7 20366 Eh bien, avant la rencontre du
8 2 février, il était à Davos, oui.
- 9 20367 M^e AUGER: Oui. Et cela situe la
10 présence de M. Mulroney à Davos à la soirée du
11 1^{er} février 1998 ?
- 12 20368 M. TERRIEN: Pour autant que je me
13 souviens, oui, c'était la veille.
- 14 20369 M^e AUGER: Et pour vous aider,
15 l'onglet 1 indique que le 2 février 1998 --
16 « M. Mulroney -- »
- 17 20370 Eh bien, pour être précis, on lit:
18 « 10 h, une limousine de Brunel Carriage vous prendra à
19 l'hôtel et vous déposera à l'hôtel Savoy à Zurich ».
- 20 [Traduction du texte lu]
- 21 20371 Voyez-vous cela?
- 22 20372 M. TERRIEN: Tout à fait.
- 23 20373 M^e AUGER: Peut-on en conclure que le
24 lundi 2 février 1998, M. Mulroney est parti de Davos à
25 10 h à destination de Zurich?

- 1 20374 M. TERRIEN: Cela semble juste. Oui,
2 cela semble juste.
- 3 20375 M^e AUGER: Et vous étiez avec
4 M. Mulroney à Davos la soirée précédente?
- 5 20376 M. TERRIEN: Oui, à Davos.
- 6 20377 M^e AUGER: On peut voir que la
7 prochaine inscription dit: « 11 h 30 -- arrivée de
8 Brian Mulroney à l'hôtel Savoy ». [Traduction du texte
9 lu]
- 10 20378 Exact?
- 11 20379 M. TERRIEN: Oui.
- 12 20380 M^e AUGER: C'est un trajet d'une heure
13 et demie depuis Davos?
- 14 20381 M. TERRIEN: Selon mon souvenir, oui.
- 15 20382 M^e AUGER: Pouvez-vous dire à monsieur
16 le commissaire à quelle date vous et M. Mulroney êtes
17 arrivés en Europe?
- 18 20383 Essayez juste d'utiliser ces dates.
19 Le 1^{er} février vous êtes à Davos, puis le 2 février vous
20 arrivez à Zurich.
- 21 20384 Pouvez-vous dire à monsieur le
22 commissaire quand vous êtes arrivés --
- 23 20385 M. TERRIEN: Malheureusement pas. Il
24 faudrait que je voie l'itinéraire complet. Je ne me
25 souviens tout simplement pas de la date exacte de notre

1 arrivée.

2 20386 M^e AUGER : Nous savons d'après la

3 page 2, onglet 1, que vous et M. Mulroney êtes partis

4 de Zurich à 15 h le 2 février.

5 20387 M. TERRIEN: Est-ce là l'itinéraire,

6 monsieur?

7 20388 M^e AUGER: Si vous prenez l'onglet 1 du

8 cahier, la page suivante --

9 20389 M. TERRIEN: Oui.

10 20390 M^e AUGER: -- si je lis bien --

11 20391 M. TERRIEN: Oui, je vois cela

12 maintenant.

13 20392 M^e AUGER: « Quinze heures », est-il

14 écrit, « BM part de Zurich ». [Traduction du texte lu]

15 20393 Voyez-vous cela?

16 20394 M. TERRIEN: Oui.

17 20395 M^e AUGER: Et vous avez dit à monsieur

18 le commissaire que vous et M. Mulroney avez séjourné en

19 Europe pendant -- je crois que vous avez dit quatre ou

20 cinq jours.

21 20396 M. TERRIEN: Eh bien, pour autant que

22 je me souviene. Il me faudrait voir l'itinéraire

23 complet.

24 20397 M^e AUGER: Et vous avez dit à l'avocat

25 de la Commission lors de votre entretien du

1 25 mars 2009 que vous avez appris que M. Mulroney
2 devait rencontrer M. Schreiber la veille de cette
3 rencontre. Exact?

4 20398 M. TERRIEN: Je dois vous dire que
5 lorsque j'ai parlé à la Commission, je n'avais pas en
6 main ce document. Mais, pour autant que je me
7 souviens, il m'a donné le numéro de téléphone de
8 M. Schreiber la veille de la rencontre. Mais, en lisant
9 ceci, je me dis que cela pouvait avoir été deux jours
10 avant.

11 20399 M^e AUGER: Donc, M. Mulroney vous a
12 demandé de communiquer avec M. Schreiber le 1^{er} février
13 au plus tard. Exact?

14 20400 M. TERRIEN: Je me souviens avoir
15 appelé M. Schreiber de l'hôtel -- du Savoy. Nous étions
16 donc au Savoy lorsque je lui ai téléphoné.

17 20401 M^e AUGER: Vous vous étiez donc déjà
18 enregistrés à l'hôtel Savoy dès votre atterrissage à
19 Zurich.

20 20402 M. TERRIEN: Absolument.

21 20403 M^e AUGER: Vous aviez donc loué une
22 chambre pour quatre ou cinq jours?

23 20404 M. TERRIEN: Non, je n'ai pas dit
24 cela; nous avons passé quatre ou cinq jours en Europe.

25 20405 Nous sommes allés à Francfort, nous

1 sommes allés à Rome, nous sommes allés à Paris.

2 20406 Nous avons passé une nuit, selon mon
3 souvenir, au Savoy, et nous avons passé une nuit à
4 proximité de Zurich, à Davos.

5 20407 M^e AUGER: Et si je vous disais que
6 c'est le soir où vous étiez à Davos -- c'est à ce
7 moment-là que M. Mulroney vous a demandé de communiquer
8 avec M. Schreiber pour fixer le rendez-vous du
9 lendemain au Savoy.

10 20408 M. TERRIEN: Ce n'est pas conforme à
11 mon souvenir, mais, comme je l'ai dit, ma mémoire n'est
12 pas absolument claire, cela se passait il y a 11 ans.

13 20409 Le souvenir que j'en ai est que je
14 l'ai appelé du Savoy, mais -- je suis presque certain
15 que c'était du Savoy.

16 20410 M^e AUGER: Je suppose que vous saviez
17 que lorsque vous avez téléphoné à M. Schreiber il se
18 trouvait à Pontresina, en Suisse.

19 20411 M. TERRIEN: Je ne crois pas avoir
20 jamais avoir entendu ce mot auparavant.

21 20412 Selon mon souvenir il se trouvait
22 chez sa sœur.

23 20413 M^e AUGER: C'est ce que M. Schreiber
24 vous a dit?

25 20414 M. TERRIEN: Je crois, lorsque je l'ai

1 rencontré.

2 20415 M^e AUGER: Je suppose que, vu que

3 M. Mulroney avait mal au bras pendant ce voyage, que

4 vous l'accompagniez partout, à l'arrivée et au départ

5 des différents hôtels?

6 20416 M. TERRIEN: Oui, j'étais avec lui.

7 20417 M^e AUGER: Chaque nuit?

8 20418 M. TERRIEN: Je ne suis pas tout à

9 fait sûr de ce que vous voulez dire.

10 20419 M^e AUGER: Chaque fois que M. Mulroney

11 s'enregistrait dans un hôtel, vous l'aidiez?

12 20420 M. TERRIEN: Oui, absolument.

13 20421 M^e AUGER: Et chaque fois qu'il

14 quittait un hôtel, vous l'aidiez.

15 20422 M. TERRIEN: Oui.

16 20423 M^e AUGER: Parce que votre rôle

17 principal était de porter ses bagages.

18 20424 M. TERRIEN: C'est juste, maître.

19 20425 M^e AUGER: Si nous passons à

20 l'onglet 1, page 1 de la pièce, à 11 h 30 -- voyez-vous

21 le mot « Note »?

22 20426 M. TERRIEN: Oui.

23 20427 M^e AUGER: Ensuite il y a un blanc, et

24 ensuite il est écrit: « Vous rencontrera à votre

25 arrivée et s'occupera de vos bagages ». [Traduction du

1 texte lu]

2 20428 Voyez-vous cela?

3 20429 M. TERRIEN: Oui.

4 20430 M^e AUGER: S'agit-il là de vous, qui

5 alliez vous occuper des bagages?

6 20431 M. TERRIEN: Je n'en ai pas idée, le

7 nom est noirci.

8 20432 M^e AUGER: À votre connaissance,

9 personne d'autre n'aidait M. Mulroney avec ses bagages

10 au Savoy?

11 20433 M. TERRIEN: Il aurait pu y avoir

12 quelqu'un d'autre.

13 20434 M^e AUGER: Eh bien, vous venez de dire

14 à monsieur le commissaire que vous l'assistiez avec les

15 bagages.

16 20435 M. TERRIEN: C'est ce que l'on me

17 demandait de faire. C'est pourquoi l'on m'a demandé

18 d'accompagner M. Mulroney. Mais étais-je le porteur

19 exclusif de tous ses bagages pendant le séjour? Je ne

20 le pense pas. Il pouvait y avoir quelqu'un d'autre.

21 20436 M^e AUGER: Et puis, à la deuxième page

22 de l'itinéraire, nous voyons que le repas du midi est

23 prévu pour 12 h 30.

24 20437 Voyez-vous cela?

25 20438 M. TERRIEN: Oui.

- 1 20439 M^e AUGER: Au fait, la réunion avec
2 M. Schreiber a duré de l'ordre d'une heure à heure et
3 demie?
- 4 20440 M. TERRIEN: Selon mon souvenir, oui.
- 5 20441 M^e AUGER: Et puis, à 14 h 15, la
6 limousine est arrivée.
- 7 20442 Voyez-vous cela?
- 8 20443 M. TERRIEN: Oui.
- 9 20444 M^e AUGER: Et puis le vol part à trois
10 heures. Exact?
- 11 20445 M. TERRIEN: Oui.
- 12 20446 M^e AUGER: Cela m'intéresse, car vous
13 avez dit à l'avocat de la Commission lors de votre
14 entretien avec lui que M. Mulroney avait également
15 rencontré Peter Munk dans le cadre de son travail pour
16 le World Gold Council.
- 17 20447 Pouvez-vous dire à monsieur le
18 commissaire comment il se fait que M. Mulroney ait pu
19 insérer cette rencontre dans un horaire aussi serré ce
20 jour-là?
- 21 20448 M. TERRIEN: Ce n'était pas ce
22 jour-là.
- 23 20449 M^e AUGER: C'était un autre jour?
- 24 20450 M. TERRIEN: Oui.
- 25 20451 M^e AUGER: Quel jour était-ce?

- 1 20452 M. TERRIEN: Je ne suis pas certain.
2 Je crois que c'était soit le samedi, soit le dimanche.
- 3 20453 M^e AUGER: Étiez-vous présent à cet
4 entretien?
- 5 20454 M. TERRIEN: Non.
- 6 20455 M^e AUGER: Vous vous souvenez que
7 l'hôtel Savoy est situé sur cette place de renommée
8 mondiale en Suisse -- à Zurich?
- 9 20456 M. TERRIEN: Eh bien, je ne savais pas
10 que c'était une place de renommée mondiale, mais
11 c'était une place.
- 12 20457 M^e AUGER: C'est une place où se
13 trouvent de grandes banques, notamment la Swiss Bank
14 Corporation et le Crédit Suisse, à l'époque.
- 15 20458 Vous souvenez-vous de cela?
- 16 20459 M. TERRIEN: Je me souviens vaguement
17 qu'il y avait énormément de banques à Zurich.
- 18 20460 M^e AUGER: Merci, monsieur le
19 commissaire, je n'ai pas d'autres questions.
- 20 20461 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci beaucoup,
21 maître Auger.
- 22 20462 Réinterrogatoire, quelqu'un?
- 23 20463 M^e BATTISTA: Non, monsieur le
24 commissaire.
- 25 20464 COMMISSAIRE OLIPHANT: Y a-t-il une

1 raison de ne pas excuser M. Terrien à ce stade?

2 20465 M^e BATTISTA: Aucune raison.

3 20466 COMMISSAIRE OLIPHANT: Monsieur

4 Terrien, merci beaucoup.

5 20467 M. TERRIEN: Bienvenue.

6 20468 COMMISSAIRE OLIPHANT: Merci d'être

7 venu, monsieur. Je suppose que c'est la fin du travail

8 de la Commission pour la journée --

9 20469 M^e BATTISTA: C'est tout pour

10 aujourd'hui --

11 20470 COMMISSAIRE OLIPHANT: -- et la

12 semaine.

13 20471 M^e BATTISTA : -- et pour la semaine.

14 20472 COMMISSAIRE OLIPHANT: Et nous

15 reprendrons lundi matin à 9 h 30 avec M. Fred Doucet.

16 20473 M^e BATTISTA: C'est juste.

17 20474 COMMISSAIRE OLIPHANT: Très bien.

18 Merci beaucoup, maîtres. Passez une bonne fin de

19 semaine. Bon après-midi.

20 --- Whereupon the hearing adjourned at 4:26 p.m., to

21 resume on Monday, April 27, 2009 at 9:30 a.m. /

22 L'Audience est ajournée à 16 h 26, pour reprendre

23 le lundi 27 avril 2009 à 9 h 30

24

25

